

BHVSIS-SA

Bulletin Hebdomadaire de Veille Sanitaire Internationale - Santé Animale

Du 25/11/2025, semaine du 17 au 23/11/2025

Le BHVSI-SA rapporte et met en perspective des signaux et des alertes en santé animale au niveau national et international. Pour accéder à la thématique souhaitée, **cliquez directement sur le titre.**

Abonnez-vous

		<u>Clavelée en Europe</u> : poursuite des détections en Grèce, Roumanie et Bulgarie.
		<u>Dermatose nodulaire contagieuse en Europe</u> : poursuite des détections dans les Pyrénées-Orientales.
		<u>Fièvre Catarrhale ovine en Europe</u> : foyer de BTV1 en Espagne.
		<u>Fièvre de West Nile en Europe</u> : baisse de l'incidence en Europe.
		<u>Influenza aviaire hautement pathogène en Europe</u> : épizootie dans le compartiment domestique en Allemagne, au Royaume-Uni et en France. Nouveaux foyers dans l'ouest de la France en zone à risque de diffusion.
		<u>Peste des petits ruminants en Europe</u> : pas de nouvelle déclaration.
		<u>Peste porcine africaine en Europe</u> : poursuite des détections.
		<u>Dangers sanitaires à actualité réduite</u> : fièvre aphteuse en Turquie, MHE en France et en Europe, rage classique en Europe.

Instructions de lecture : voir en fin de document.

Accédez à la carte interactive

POURSUITE DES DETECTIONS EN GRECE ET BULGARIE

Les essentiels

- **Bulgarie** : une nouvelle déclaration cette semaine.
- **Grèce** : 52 nouveaux foyers déclarés. Incidence mensuelle en baisse avec 160 détections sur les quatre dernières semaines.
- **Roumanie** : deux nouvelles déclarations. Au total 25 foyers ont été détectés depuis le premier foyer le 16/06/2025.
- **Serbie** : pas de nouvelle déclaration. Au total trois foyers ont été détectés depuis le premier foyer le 17/09/2025.

À propos de la clavelée

La clavelée est une maladie virale non zoonotique, causée par des souches de capripoxvirus, qui touche exclusivement les espèces ovine et caprine (voir [OMSA](#) et [Cirad](#) pour un descriptif de la maladie). Au niveau européen, la maladie est classée « A-D-E », c'est à dire à déclaration obligatoire et éradication immédiate (Règlement (EU) 2018/1882). Elle se caractérise cliniquement par de la fièvre et la présence de papules ou nodules généralisée. Elle peut entraîner la mort des animaux atteints, avec des taux de mortalité pouvant aller jusqu'à 80 % des agneaux dans des élevages ovins atteints. L'impact économique chez les caprins est moindre mais peut entraîner des pertes importantes dans les élevages laitiers (Source : Pierre-Charles Lefèvre, [Guide pratique de diagnostic et de gestion des épizooties 2010 pages 31-40](#)).

La Turquie a déclaré depuis 2006 un à 311 foyers annuellement. Les derniers foyers en Europe hors Turquie, avant la résurgence en 2023, avaient été déclarés par la Grèce en 2018 dans des îles situées à proximité de la Turquie ([Note VSI, 2018](#)) et par l'Espagne en 2022 ([Note VSI, 2023](#)). La maladie est enzootique en Afrique (y compris dans les pays du nord du continent qui pratiquent la vaccination, comme le Maroc, l'Algérie et la Tunisie), ainsi qu'au Moyen-Orient et en Asie.

La clavelée est apparue dans les Balkans en Bulgarie le 15/09/2023 et en Grèce le 23/10/2023. Le détail de la situation antérieure au 01/01/2025 est disponible dans le [BHVSI du 01/07/2025](#), et le rapport du [CPVADAAA du 21/05/2025](#).

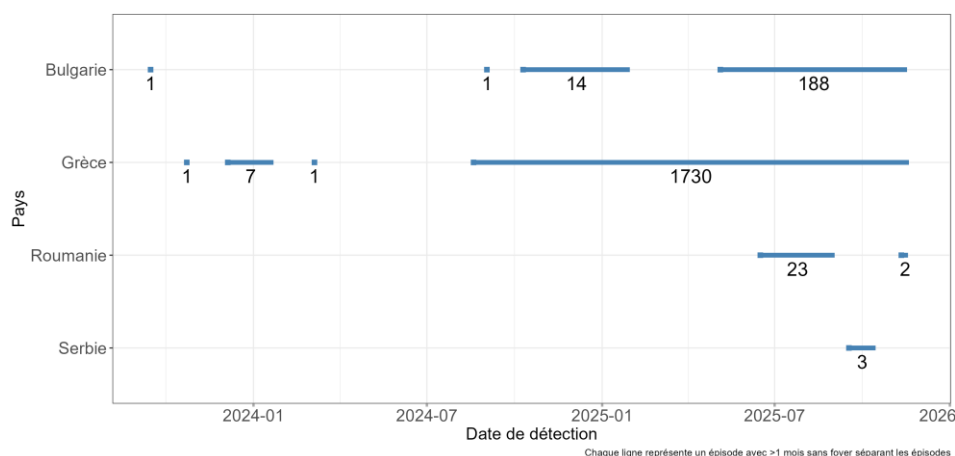


Figure 1. Périodes et nombres de détections de foyers de clavelée par pays du 15/09/2023 (date de première détection dans les Balkans) au 23/11/2025 (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025). NB : chaque trait continu représente une période, avec au moins un mois sans foyer séparant deux périodes.

Bulgarie

Une nouvelle déclaration cette semaine d'un foyer détecté le 17/11/2025 (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025). Les détections ont eu lieu dans le centre du pays, majoritairement groupées dans la région de Plovdiv, région fortement touchée, pour atteindre 180 foyers depuis le début du mois de juillet



2025 (source : Commission européenne ADIS le 27/10/2025, [CPVADAAA du 18/09/2025](#)). Deux foyers ont été détectés dans une région à 60 km à l'est (Stara Zagora) le 15/07/2025.

Grèce

L'incidence augmente depuis fin avril, avec une circulation virale marquée dans plusieurs régions du nord, du centre et de l'est du pays. La forte densité animale, le faible niveau de biosécurité et les mouvements illégaux, en particulier dans le nord (Macédoine orientale et Thrace) sont des facteurs explicatifs de cette augmentation malgré l'implémentation des mesures de contrôle. Cette réémergence après cinq mois sans aucune détection, pourrait être due à une nouvelle introduction du virus sur le territoire. Un bond à 10 km de la frontière avec la Macédoine du Nord (région administrative de Florina) a été observé début juillet. Il s'agissait du premier foyer dans cette zone (Figure 1) (source : [CPVADAAA le 18/09/2025](#)).

Les déclarations de cette semaine rapportent 52 nouveaux foyers détectés entre le 11 et le 19/11/2025. Les zones infectées de Thrace et du centre du pays tendent à se rejoindre sur le littoral est. L'incidence mensuelle reste très fortement élevée avec 160 détections (contre 203 la semaine dernière et 216 la semaine précédente). En 2025, 1 406 foyers ont été détectés (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025).

Au total, au 14/11/2025, 1 702 foyers confirmés de clavelée ont été enregistrés depuis le début de l'épidémie, en août 2024, dans 2 135 exploitations. 417 365 moutons et chèvres ont été mis à mort.

Les autorités grecques ont annoncé le 21/11/2025 un renforcement des mesures de lutte et de surveillance ([lien](#)).

Roumanie

Les deux premiers foyers ovin et mixte (ovin/caprin) avaient été détectés le 16/06/2025 dans le sud du pays. Cela représentait un saut de 220 km vers le nord par rapport au foyer le plus proche qui était situé en Bulgarie. Entre le 16 et le 18/06/2025, six foyers avaient été détectés au total. Deux nouveaux foyers détectés depuis le dernier qui avait été détecté le 02/09/2025, portant à 25 le nombre total de foyers en 2025 (Commission européenne ADIS le 24/11/2025). Ces deux foyers distants l'un de l'autre et situés à la frontière avec la Bulgarie montrent une extension de la maladie. La majorité des foyers concerne des élevages non-professionnels.

L'origine de l'introduction demeure à ce stade inconnue (source : [CPVADAAA le 18/09/2025](#)).

Serbie

Un dernier foyer a été détecté le 15/10/2025 dans la même zone que les deux premiers foyers détectés dans le sud du pays les 17 et 18/09/2025 (Commission européenne ADIS le 03/11/2025).

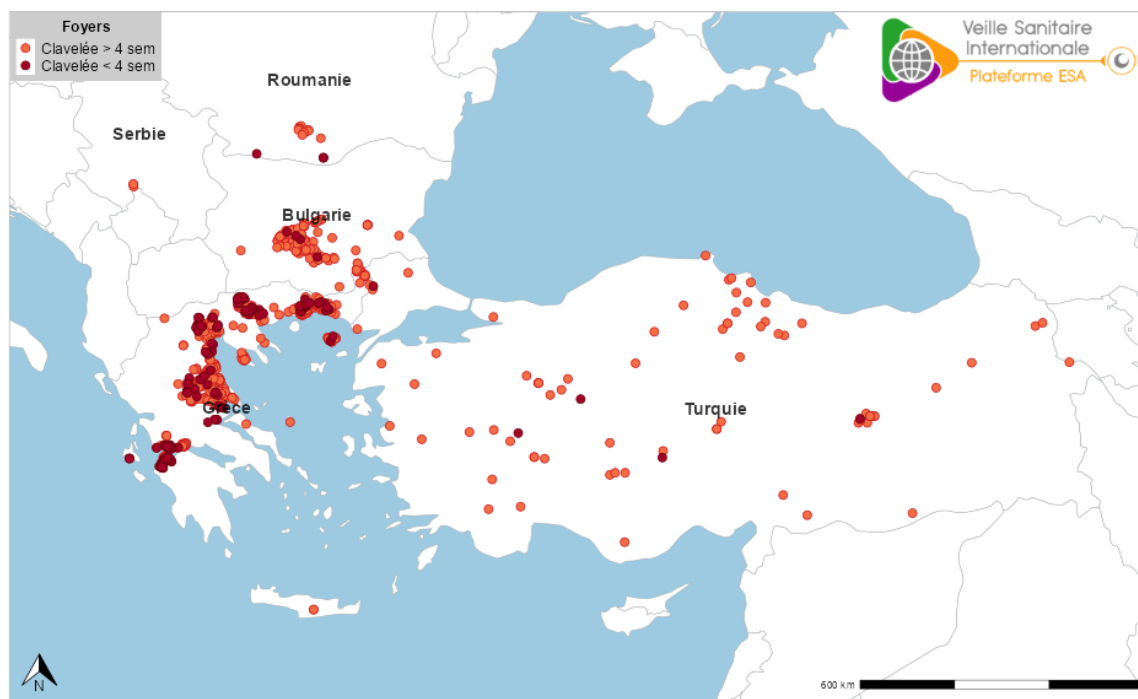


Figure 1. Localisation des foyers de clavelée en Grèce, Bulgarie, Roumanie, Serbie et Turquie (maladie enzootique dans le pays) depuis le 01/01/2025. Les foyers détectés lors des quatre dernières semaines sont en rouge foncé. Ceux détectés il y a plus de quatre semaines sont en rouge clair. Attention, certains points peuvent être superposés (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025).

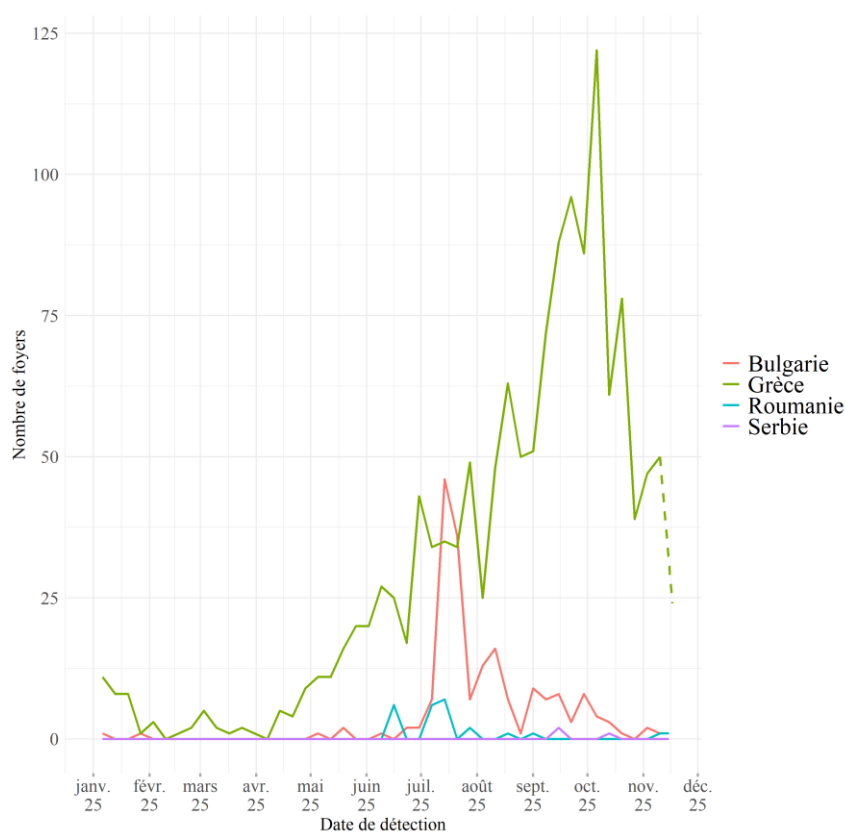


Figure 2. Incidence hebdomadaire des foyers de clavelée détectés en Europe depuis le 01/01/2025 par pays (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025). NB : les données des dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification. Elles peuvent être incomplètes et apparaissent en pointillé.



Tableau 1. Nombre de foyers de clavelée détectés par pays en Europe depuis le 01/01/2025 (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025)

Pays	Date de détection du dernier évènement	Ovins/Caprins
Bulgarie	17/11/25	191
Grèce	19/11/25	1 406
Roumanie	18/11/25	25
Serbie	15/10/25	3
Total Europe (2025)	19/11/25	1 625

Phylogénie des souches européennes des épisodes 2022/23 et 2024/25

Source : Présentation CPVADAAA du 18/09/2025 (EURL, Sciensano)

Le séquençage complet de souches isolées entre 2022 et 2025 en Espagne, Grèce, Roumanie et Bulgarie a montré que :

- **Pour la période 2022/23**, il n’y a pas de différence entre les souches de l’île de Lesbos et les souches de Grèce continentale, il y a peu de différences entre les souches des foyers européens et ces souches appartiennent au clade A2. Le séquençage d’un plus grand nombre de souches est nécessaire pour définir l’origine de l’introduction.
- **Pour la période 2024/25**, les foyers appartiennent à un autre clade (A1) que celui des foyers de la période 2022/23 et les séquences sont hautement homologues entre souches présentes en Grèce, Bulgarie et Roumanie.



POURSUITE DES DETECTIONS DANS LES PYRENEES-ORIENTALES

Les essentiels

- **Espagne** : pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 17/10/2025, 17 foyers détectés depuis le 01/10/2025.
- **France** : trois nouveaux foyers dans les Pyrénées-Orientales.
- **Italie** : pas de nouvelle déclaration depuis le 27/10/2025, 79 foyers détectés depuis le 20/06/2025. Les analyses phylogénétiques montrent qu'une même souche virale serait impliquée dans les foyers observés en France et Italie.

À propos de la dermatose nodulaire contagieuse

La dermatose nodulaire contagieuse (DNC) est une maladie virale due à un virus de la famille des Poxviridae, genre *Capripoxvirus*. Le virus est antigéniquement similaire aux virus de la variole ovine (clavelée) et de la variole caprine.

La DNC affecte les bovins, les zébus et les buffles d'eau. Le virus se transmet principalement de manière mécanique par des arthropodes vecteurs hématophages, parmi lesquels les Stomoxes (mouches piqueuses). Elle se manifeste par de la fièvre, une hypertrophie des ganglions lymphatiques, un œdème de la peau et des nodules sur la peau, les muqueuses, les membranes et les organes internes, pouvant également entraîner la mort. Son impact est surtout économique en raison de la morbidité élevée et des restrictions commerciales qu'elle engendre (source : [Guide pratique du MASA 2025](#), [fiche DNC GDS, OMSA, 2022](#)).

La DNC doit être notifiée à l'OMSA. Au niveau européen, la maladie est classée « A-D-E », c'est-à-dire à déclaration obligatoire et éradication immédiate (Règlement (EU) 2018/1882).

Une épizootie avait été observée en Europe dans les Balkans en 2015-2017 ([Note de la Plateforme ESA du 01/04/2019](#)). Elle a été éradiquée grâce à un ensemble de mesures de gestion, parmi lesquelles une campagne de vaccination régionale qui a joué un rôle déterminant. Le dernier foyer observé en Europe datait du 10/10/2017 au Monténégro (source : [EFSA 21/03/2019](#)). La DNC est présente en Afrique du Nord depuis 2023 (Libye, Algérie, Tunisie) (source : [Note de la plateforme ESA du 05/11/2024](#)).

En Tunisie, une vaccination au moyen d'un vaccin homologué a été initiée le 07/12/2024, ciblant tous les bovins sur tout le territoire du pays (source : [WAHIS-OMSA le 07/03/2025](#)). La vaccination est aussi pratiquée en Algérie et en Libye.

Espagne

Un premier foyer a été détecté le 01/10/2025 au sein d'un élevage de 123 bovins laitiers. Il est situé dans la commune de Castelló d'Empuries (province de Gérone) à 20 km de la frontière française. Trois bovins ont présenté le 01/10/2025 des signes cliniques compatibles avec la DNC (fièvre et nodules cutanés). Le LNR espagnol a confirmé l'infection par PCR sur ces trois animaux le 03/10/2025. Des investigations sont en cours dans deux exploitations en lien épidémiologique situées dans la même zone, l'une de 255 génisses, l'autre de 821 vaches (source : commission européenne ADIS le 04/10/2025, ministère de l'agriculture espagnol le 04/10/2025, [Note VSI le 06/10/2025](#)). Un deuxième foyer a été détecté le 04/10/2025 (déclaré le 06/10/2025- hors période du présent BHVSI) dans un élevage laitier de 270 bovins dans la commune de Peralada (province de Gérone) à 4,5 km au nord du premier foyer. Quatre animaux avaient présenté des signes cliniques évocateurs de la maladie.

La zone réglementée intersecte le département français des Pyrénées-Orientales (Figure 1) (Source : [communiqué de presse MASA du 04/10/2025](#)). La vaccination a débuté dans la province de Gérone (source : [MAPA le 09/10/2025](#)).

Les détectations se poursuivent au mois d'octobre dans la zone réglementée, dont un situé à 40 km au sud du cluster principal (source : Commission européenne ADIS le 20/10/2025).

Un dernier foyer a été détecté dans la province de Gérone, le 17/10/2025. Au total, 17 foyers ont été détectés depuis le 01/10/2025 (source : Commission européenne ADIS le 03/11/2025, [MAPA le 21/10/2025](#)).

Pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 17/10/2025 (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025).

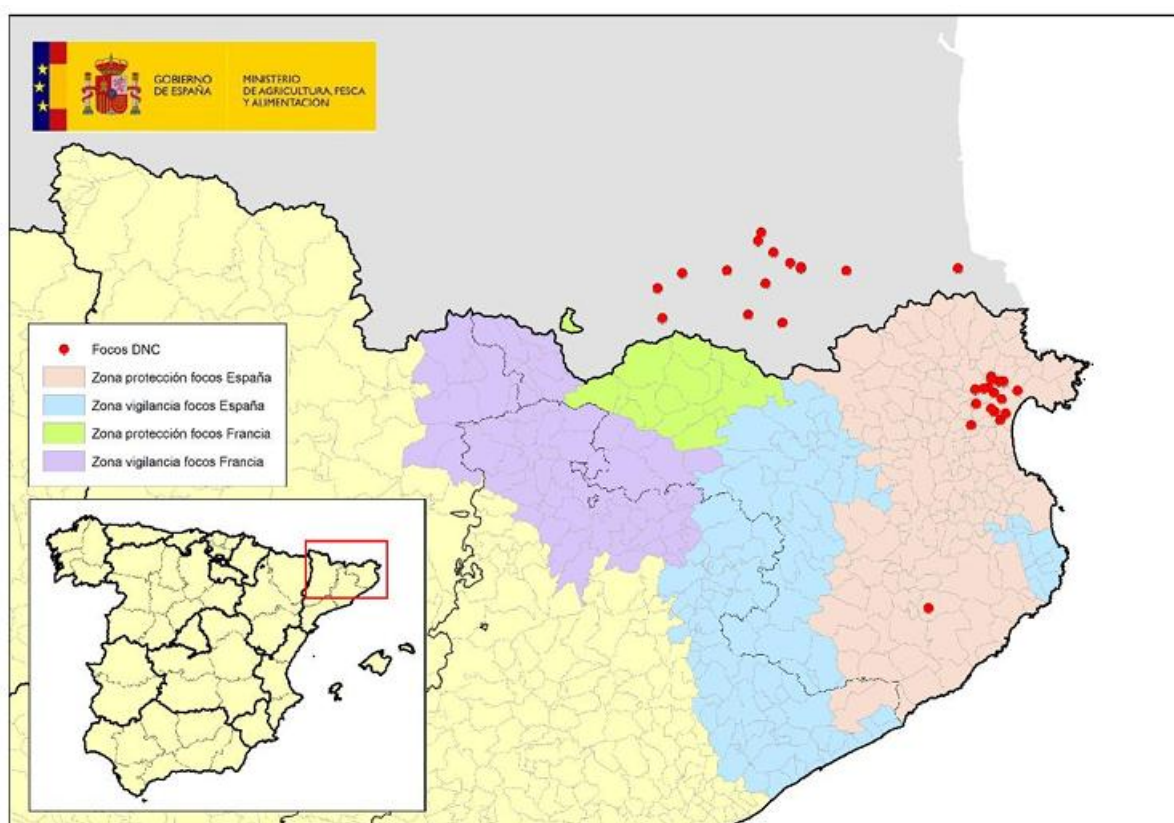


Figure 1. Zones de protection et de surveillance associées aux cas de DNC détectés en Espagne et France au 20/11/2025 (source : [MAPA le 20/11/2025](#)). Attention : le nombre de foyers en France dans les Pyrénées-Orientales a évolué depuis la publication de cette carte (cf. paragraphe France ci-dessous).

Italie

En Sardaigne, un premier foyer de DNC a été détecté le 20/06/2025 au sein d'un élevage de 131 bovins et confirmé le 21/06/2025. Sept animaux ont présenté des signes cliniques. Toutes les mesures de gestion ont été mises en place en urgence par les autorités sanitaires italiennes. Ces dernières considèrent que, compte tenu de la présence de la maladie en Afrique du Nord et de son absence jusque-là dans d'autres pays européens, et de l'expérience italienne dans la gestion des maladies vectorielles (comme la fièvre catarrhale et l'EHDV), l'introduction du virus pourrait être due à des « vagues » de vecteurs hématophages (source : Commission européenne ADIS le 23/06/2025). Des nouveaux foyers sont détectés régulièrement. Un foyer avait été détecté sur la commune de Padru à environ 60 km au Nord-Est de la zone initiale le 14/07/2025. Puis un foyer a été détecté dans la commune de Cuglieri, dans la région d'Oristano, marquant une progression vers l'ouest d'une cinquantaine de kilomètres par rapport aux zones précédemment infectées (source : Commission européenne ADIS le 18/08/2025). Un nouveau foyer a été détecté dans le centre (Sassari). Au total, 54 foyers ont été détectés sur l'île, majoritairement autour de Nuoro et Sassari (source : Commission européenne ADIS le 08/09/2025). L'infection s'est étendue vers le nord et l'est du principal cluster de foyers, avec six foyers détectés entre les 26/08 et 09/09/2025 à Buddusò et Bitti au nord et à Orgosolo à l'est de la zone (source : Commission européenne ADIS le 22/09/2025). Au 17/09/2025, plus de 65 % des bovins avaient été vaccinés en Sardaigne (source : CPVADAAA le 17/09/2025). Les deux foyers les plus récents ont été détectés le 25/11/2025 en Sardaigne dans la région de Nuoro (source : Commission européenne ADIS le 10/11/2025) portant à 79 le nombre total de foyers détectés depuis le 20/06/2025. Pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 27/10/2025.

En Italie continentale, un foyer de DNC a été détecté le 25/06/2025 dans le nord du pays au sein d'un élevage de 291 bovins. Un bovin a été confirmé positif par RT-PCR, il provenait du premier élevage précédemment notifié en Sardaigne (détection le 20/06/2025). L'élevage est situé à Porto Mantovano en Lombardie, à plus de 500 km de ce premier foyer (Figure 1) (source : Commission européenne ADIS le 27/06/2025). Pas de nouvelle détection en Italie continentale depuis le 25/06/2025.

France



Un premier foyer a été détecté le 23/06/2025 à Entrelacs dans le département de la **Savoie**. Les bovins avaient présenté des signes cliniques évocateurs (fièvre et nodules) (voir [Note du 30/06/2025](#)). Une zone réglementée (zone de protection de 20 km et zone de surveillance de 50 km) autour du foyer a été instaurée. Les préfectures des départements de Savoie, de Haute-Savoie, de l'Ain et de l'Isère sont concernées par le périmètre de restriction (source : [com. presse DGAL le 29/06/2025](#), et ADIS le 30/06/2025). Quatre autres foyers ont rapidement été détectés dans la même commune (source : Commission européenne ADIS le 07/07/2025). Le premier foyer en **Haute-Savoie** a été détecté le 09/07/2025. Entre juin et fin août, les foyers sont répartis en deux clusters principaux : l'un autour des communes d'Entrelacs, Massingy et Rumilly, l'autre situé à 20 km à l'Est autour des communes de Faverges-Seythenex et Saint-Ferréol. Un des foyers, détecté le 22/07/2025, est situé sur la commune de Hauteluce à 17 km à l'est du 2ème cluster (source : [MAASA le 12/09/2025](#), Communiqué de presse le 24/08/2025). Aucun nouveau foyer n'ayant été détecté depuis le 06/09, la zone de surveillance a été levée le 10/10 pour 63 communes situées à l'Est de la Savoie et de la Haute-Savoie (source : communiqué de presse MAASA du 09/10/2025).

Le 23/08/2025, un premier foyer a été détecté dans l'**Ain** sur la commune de Culoz, puis un second le 06/09/2025, dans un lot de cinq bovins non vaccinés. Ce second foyer est situé sur la commune de Injoux-Génissiat à 18 kilomètres du premier (source : Communiqué de presse le 07/09/2025).

Le 17/09/2025, un premier foyer a été détecté dans le **Rhône** (confirmé le 18/09/2025), dans un élevage de vaches laitières à Saint-Laurent-de-Chamousset à l'ouest de Lyon, soit plus de 100 km des précédents foyers détectés dans l'Ain. Cet élevage, situé en dehors de la zone réglementée définie jusqu'alors, conduit à délimiter une nouvelle zone réglementée (source : Commission européenne le 20/09/2025, [MAASA CP le 19/09/2025](#), [Note VSI le 19/09/2025](#)). Plus d'une cinquantaine de suspicions ont été rapportées dans le Rhône et la Loire depuis la détection du foyer de Saint-Laurent-de-Chamousset. Au 23/10/2025 toutes ont été infirmées (source : [MAASA le 23/10/2025](#)).

Le 11/10/2025, un premier foyer a été confirmé dans le **Jura**, dans un élevage de 93 bovins. Ce foyer se situe sur la commune d'Écleux dans le nord du département dans une zone jusque-là indemne. Cette localisation conduit à fixer une zone réglementée de 50 kilomètres de rayon autour de ce foyer couvrant une partie des départements du Jura, du Doubs, de la Côte-d'Or, de la Haute-Saône et de la Saône-et-Loire. Cette nouvelle zone ne recouvre aucune des zones précédentes. Le précédent foyer le plus proche se situant à Injoux-Génissiat à 106 km avait été détecté le 05/09/2025 (source : [communiqué de presse MAASA du 12/10/2025](#), [Note VSI du 13/10/2025](#)).

Les 13 et 14/10/2025, trois premiers foyers ont été détectés dans le département des **Pyrénées-Orientales**. Ils se situent dans les communes de La Bastide, Oms et Valmanya. Une zone réglementée d'un rayon de 50 km autour des foyers a été mise en place. Elle couvre la totalité du département des Pyrénées-Orientales, ainsi qu'une partie de l'Ariège et de l'Aude. Cette zone est dans la continuité de la zone réglementée mise en place par les autorités espagnoles en Catalogne (source : Commission européenne ADIS le 20/10/2025, [MAASA le 16/10/2025](#), [Note VSI du 17/10/2025](#)).

Les détections se poursuivent avec trois nouveaux foyers dans les Pyrénées-Orientales (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025).

Au 24/11/2025, 104 foyers ont été détectés en France dans six départements : **Savoie** (32 foyers), **Haute-Savoie** (44), **Ain** (3), **Rhône** (1), **Jura** (7), **Pyrénées-Orientales** (17) (source : [MAASA le 24/11/2025](#) et Commission européenne ADIS le 24/11/2025).

Les informations actualisées sur la situation en France entre deux parutions de BHVSI sont disponibles sur le site du MAASA ([lien](#)).

Les analyses phylogénétiques entre les souches détectées en France et détectées en Italie indiquent qu'une même souche virale serait impliquée dans les foyers observés dans ces pays (source : [CPVADAAA le 18/09/2025](#)).



Figure 2. Distribution des foyers de DNC en Europe au 23/11/2025 sur les quatre dernières semaines (incidence mensuelle basée sur les dates de détection) et depuis le 20/06/2025 (date de la première détection en Sardaigne). Seuls les foyers déclarés dans ADIS sont représentés (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025).

Tableau 1. Nombre de foyers de DNC détectés au 23/11/2025 chez les bovins par pays en Europe depuis le 01/01/2025 (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025).

Pays	Date de détection du premier évènement	Date de détection du dernier évènement	Bovins
Espagne	01/10/25	17/10/25	17
France	23/06/25	18/11/25	104
Italie (Continentale)	25/06/25	25/06/25	1
Italie (Sardaigne)	20/06/25	27/10/25	79
Total Europe	20/06/25	18/11/25	201

Pour en savoir plus
- Les mesures de lutte et les zones réglementées sont actualisées dans le point de situation du MAASA (source : MAASA point de situation). - Un espace « Foire aux questions » est maintenus à jour par le MAASA (source : MAASA le 22/10/2025).

FOYER DE BTV₁ EN ESPAGNE

Les essentiels

- **BTV₁** : progression vers l'ouest en Espagne, avec un nouveau foyer détecté en Estrémadure.
- **BTV₅** : augmentation des détections en Sardaigne.
- **BTV₄** : poursuite des détections, notamment en Italie et Espagne.
- **BTV₈** : poursuite des détections en Europe.
- **BTV₁₂** : pas de nouvelle déclaration aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.
- **France** : poursuite des détections de BTV₃ et BTV₈.

Fiche rédigée en collaboration avec le Laboratoire de santé animale de l'Anses¹ (LNR et LR OMSA), le Cirad² et le groupe de suivi FCO de la Plateforme ESA³.

Une note bilan présente le [suivi de situation de la fièvre catarrhale ovine \(FCO\) en Europe au 03/10/2025](#), axée sur les sérotypes émergents en Europe, les sérotypes déjà présents mais en expansion dans une nouvelle zone et ceux non encore détectés en France.

Les paragraphes ci-dessous reprennent les éléments notoires en France. Pour le bilan au niveau européen, en l'absence de notification hebdomadaire par les pays et étant donnée la disparité des programmes de surveillance nationaux, le suivi de situation ultérieur à la note bilan précitée se focalise uniquement sur les sérotypes émergents en Europe, avec une attention particulière pour les principaux pays exportateurs de bovins, ovins et caprins vivants et de semences vers la France, et pays frontaliers : par ordre alphabétique : Allemagne, Autriche, Belgique, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Roumanie et Suisse (source : TRACE-NT avec l'outil [UTOPIA](#)).

FCO en France

En France, on observe une reprise de la circulation, essentiellement dans les régions peu touchées l'année dernière (Bretagne et Normandie), des sérotypes 3 et 8 du virus de la FCO sur le territoire continental et des sérotypes 3 et 4 en Corse. Au moins 2 000 élevages ont été impactés par ces différents sérotypes de FCO, avec des signes cliniques sur ovins et caprins (source : LNR le 11/08/2025, [DGAL le 08/08/2025](#)).

Les détections de sérotypes 3 et 8 se poursuivent ([DGAL le 20/11/2025](#)).

¹ Emmanuel Bréard, Corinne Sailleau, Stephan Zientara

² Thierry Baldet, Thomas Balenghien, Claire Garros

³ Emmanuel Garin, Charlotte Warembourg

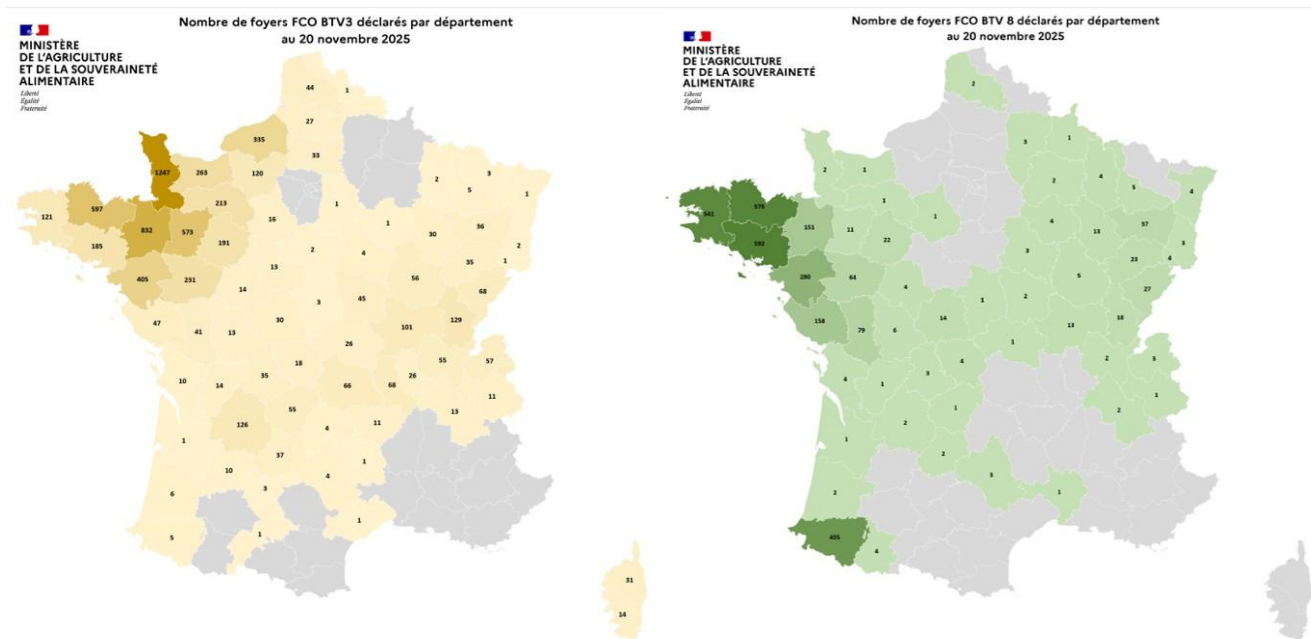


Figure 1. Répartition des foyers de BTV3 par département à gauche, et de BTV8 à droite au 20/11/ 2025 (source : [DGAL le 20/11/2025](#))

FCO en Europe

Les sérotypes déclarés par les pays depuis 2024 sont indiqués entre parenthèses.

- **Allemagne (BTV3, BTV8)**

Deux premiers foyers de BTV8 ont été détectés les 08 et 21/10/2025, dans le sud du pays dans le Bade-Wurtemberg et en Bavière. Poursuite du ralentissement des détections de BTV3 et de BTV8 (source : [TSIS](#) consulté le 24/11/2025).

- **Autriche (BTV3, BTV4, BTV8)**

Poursuite de détection des BTV3 et BTV8. Extension du BTV8 vers le nord du pays, et co-circulation avec les sérotypes BTV3 et BTV4 dans le centre du pays. Ralentissement du nombre de détections (source : [AGES](#) consulté le 24/11/2025).

- **Belgique (BTV3, BTV8)**

Un premier foyer de BTV8 a été détecté le 22/09/2025 près de Liège dans un élevage de bovins (source : Commission européenne ADIS le 06/10/2025).

- **Bosnie Herzégovine (BTV-4, BTV-8)**

Un premier foyer de BTV8 a été détecté le 24/09/2025. Les déclarations ponctuelles se poursuivent, pour un total de 29 déclarations en 2025 (source : Commission européenne ADIS le 10/11/2025).

- **Bulgarie (BTV-4, BTV-8)**

Un foyer de BTV-4 a été détecté le 29/10/2025, pour un total de 10 déclarations en 2025. Les détections de BTV8 se poursuivent ponctuellement (source : Commission européenne ADIS le 17/11/2025).

- **Espagne (BTV1, BTV3, BTV4, BTV8)**

Un bilan de situation au regard des sérotypes a été actualisé par les autorités. Le BTV1 s'étend vers l'ouest et a été détecté pour la première fois dans l'ouest Estrémadure (Cacères). Le BTV3 est réparti sur la quasi-totalité du territoire. Un nouveau foyer de BTV4 a été détecté dans le sud Estrémadure (Bajadoz). Le BTV8 est également



détecté sur une grande partie du territoire (source : [MAPA le Actualizacion de la situacion epidemiologica de la Lengua Azul 24/11/2025](#)).



Figure 2. Distribution des sérotypes de BTV3 (violet), BTV8 (rose), BTV3 et 8 (bleu), BTV1, 3 et 8 (orange), BTV4 et 8 (vert) en Espagne dans les provinces où le virus BTV a été confirmé sur la saison 2024-2025 (source : [MAPA le 21/11/2025](#)).

- **Hongrie (BTV3, BTV8)**

Un premier foyer de BTV8 a été détecté le 02/10/2025 dans un élevage bovin. Les détections de BTV3 et BTV8 se poursuivent dans la partie ouest du pays (source : Commission européenne ADIS le 17/11/2025, [NEBIH portail FCO](#) et [carte](#) actualisée le 10/11/2025).

- **Irlande**

Le pays est officiellement indemne de FCO (source : [Commission européenne](#)).

- **Italie (BTV1, BTV3, BTV4, BTV5, BTV8)**

Le **BTV1** a été détecté en Campanie les 16-17/07/2025 dans deux élevages ovins et une séroconversion sur un bovin a été détectée le 18/09/2025 dans la région limitrophe de Molise. Au total, 37 foyers de BTV1 ont été détectés en 2025, tous en co-infection avec BTV4 et BTV8. Les derniers foyers ont été détectés fin octobre en Campanie (source : [BENV consulté le 24/11/2025](#)).

Un foyer de **BTV4** a été détecté le 02/10/2025 dans le nord du pays à Bolzano, dans un élevage de bovins. L'Italie continentale n'avait pas déclaré de BTV4 depuis 2021 (source : Commission européenne ADIS le 13/10/2025). En octobre 2025, le BTV4 a été détecté en co-circulation avec BTV1 dans les élevages du nord et du centre de l'Italie continentale (Campanie, Vénétie, Latium et Toscane) (source : [BENV consulté le 24/11/2025](#)).

Le sérotype **BTV5** a été détecté dans un élevage ovin dans le sud de la Sardaigne (source : [événement 6830 WAHIS-OMSA](#)). Un second foyer a été détecté à une quarantaine de kilomètres de là. Le foyer montre une circulation concomitante de BTV5 et BTV8 (source : [BENV consulté le 06/10/2025](#)). Les détections de BTV5 augmentent en Sardaigne depuis le début de l'année avec, au total, 54 foyers sans détection d'autres sérotypes et 46 foyers avec une co-circulation du BTV8 (source : [BENV consulté le 24/11/2025](#)).

FIEVRE CATARRHALE OVINE



- **Pays-Bas (BTV3, BTV12)**

Aucun foyer de BTV détecté en 2025 (source : [NVWA](#) consulté le 17/11/2025).

- **Roumanie (BTV3, BTV4, BTV8)**

Après quatre ans sans aucune déclaration, le pays a déclaré un foyer de BTV4 détecté le 03/10/2025 dans un élevage de bovins. Une nouvelle déclaration de BTV3 a été faite en octobre (source : Commission européenne ADIS le 20/10/2025). Deux premiers foyers de BTV8 ont été détectés le 20/10/2025. Il s'agit de petits élevages de bovins (quinzaine de têtes chacun) dans une région limitrophe de la Serbie (province de Caraș-Severin) (source : Commission européenne ADIS le 03/11/2025).

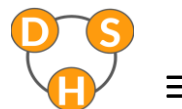
- **Royaume-Uni (BTV3, BTV8, BTV12)**

Le rapport de suivi de situation du **BTV12** actualisé le 24/10/2025 n'indique aucune évolution (source : WAHIS-OMSA [événement 6254](#) rapport du 21/11/2025).

- **Suisse (BTV3, BTV8)**

Poursuite des détections de BTV3 (dans le nord du pays) et BTV8 (dans l'ouest du pays). Le BTV3 représente la large majorité des détections. Les détections se poursuivent sur le mois de novembre (source : [OSAV](#) Portail FCO consulté le 24/11/2025).

Pour en savoir plus
• Situation sanitaire de la FCO et de la MHE au 17/07/2025 (lien site GDS France), cartes de situation (lien site GDS France) et informations sur la prévention de la FCO (lien site GDS France) actualisées les 06 et 10/11/2025 respectivement



BAISSE DE L'INCIDENCE EN EUROPE

Les essentiels

- **Europe** : baisse de l'incidence.
- **Espagne** : un nouveau foyer déclaré cette semaine.
- **France** : pas de nouveau foyer déclaré cette semaine.
- **Grèce** : un nouveau foyer déclaré cette semaine.
- **Italie** : dix nouvelles déclarations cette semaine.

Section rédigée en collaboration avec le LNR West Nile, SPF, Cirad, CNR arboviroses, OFB et le Respe.

Les informations traitées dans cette fiche couvrent une période allant du 01/06 au dimanche précédent la date de publication du BHVSI-SA.

Les dates de bornage des saisons sont fixées du 1^{er} juin au 31 décembre de l'année en cours.

Le document [Sources de données](#) (à la [partie III.A.4](#)) précise la terminologie utilisée aux niveaux européen et international pour déclarer les cas et foyers.

L'incidence mensuelle en Europe confirme la tendance à la baisse dans les compartiments équin (n=4) et avifaune (n=5). L'incidence mensuelle totale en Italie dans les deux compartiments reste faible (n=5).

L'émergence du virus de la fièvre West Nile (WN) en Belgique en août 2025 et aux Pays-Bas en octobre 2025 illustre la constante et progressive diffusion de la maladie en Europe (source : Commission européenne ADIS le 20/10/2025).

Aux Pays-Bas, six premiers cas autochtones humains avaient été détectés en 2020 (source : [Vlaskamp et al. 2020](#)).

En Belgique, contrairement au virus Usutu, le virus de la fièvre West Nile n'avait jamais été détecté sur le territoire dans les trois compartiments humain, équin et avifaune (source : [fiche Sciensano 2023](#), [AFSCA consulté le 06/10/2025](#), Commission européenne ADIS le 06/10/2025, [lien vers la vidéo de l'évolution des cas et foyers de WN de 2014 à 2025](#)).

• Équidés

Allemagne : Première détection chez un équidé dans le land de Hesse le 20/08/2025. Le dernier foyer a été détecté le 15/09/2025 (Source : Commission européenne ADIS le 06/10/2025).

Autriche : Premier foyer équin détecté le 21/08/2025 (source : Commission européenne ADIS le 25/08/2025).

Croatie : Neuf premiers foyers équins détectés entre les 17/07 et le 01/08/2025. Un onzième foyer a été détecté le 24/10/2025 (source : Commission européenne ADIS le 10/11/2025).

Espagne : Premier foyer équin détecté le 25/06/2025 en Andalousie – Almería (source : Commission européenne ADIS le 21/07/2025). Un nouveau foyer équin a été détecté le 07/11/2025 en Estramadure (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025).

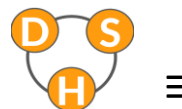
France : Les deux premiers foyers de la saison en France ont été détectés dans les Bouches-du-Rhône les 23 et 27/07/2025 chez des équidés, à Salon-de-Provence et à Mallemort (source : communication LNR le 01/08/2025). Pas de nouveau foyer déclaré cette semaine. Depuis le début de la saison (01/06/2025) et au 23/11/2025, 56 foyers ont été détectés entre le 23/07 et le 21/10/2025 dans les Bouches-du-Rhône, le Gard, la Gironde, la Haute-Garonne, l'Hérault, le Loiret, l'Oise, Paris, le Tarn, le Val-de-Marne, le Var, le Vaucluse et les Yvelines (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025).

Pour la Gironde, la Haute-Garonne, le Loiret, l'Oise, Paris, le Tarn, le Val-de-Marne et les Yvelines, il s'agissait de la première détection dans ces départements depuis plusieurs années (source : Commission européenne ADIS le 20/10/2025).

Grèce : Premier foyer équin détecté le 05/06/2025. Un nouveau foyer a été détecté le 01/11/2025 (Source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025).

Hongrie : Un premier foyer a été détecté chez un équidé le 12/06/2025. Un dernier foyer a été détecté le 23/09/2025, portant à sept le total de foyers équins cette saison (source : Commission européenne ADIS le 06/10/2025).

Italie : Huit derniers foyers ont été détectés dans le Latium, le Piémont et la Toscane entre le 26/08 et le 24/10/2025 (Source : Commission européenne ADIS le 10/11/2025).



Pays-Bas : le virus a été détecté pour la première fois dans le compartiment animal le 09/10/2025. Un deuxième foyer a été détecté à proximité du premier, mais pas encore notifié officiellement (source : Commission européenne ADIS le 20/10/2025, [WUR le 16/10/2025](#)).

• **Avifaune**

Autriche : Première détection de la saison le 29/07/2025 chez une corneille noire (Source : Commission européenne ADIS le 11/08/2025). Un dernier cas a été détecté le 11/09/2025 (Source : Commission européenne ADIS le 06/10/2025).

Allemagne : Première détection de la saison le 10/07/2025 (Source : Commission européenne ADIS le 11/08/2025). Trois derniers cas ont été détectés le 26/09/2025 à Berlin (Source : Commission européenne ADIS le 06/10/2025).

Belgique : Les trois premiers foyers historiques sur le territoire belge ont été détectés entre le 02 et le 23/08/2025 chez des choucas des tours et une corneille noire (Source : Commission européenne ADIS le 06/10/2025).

Croatie : Première détection de la saison dans le compartiment avifaune le 22/09/2023 (Source : Commission européenne ADIS le 06/10/2025).

Espagne : Deuxième cas dans l'avifaune, détecté le 24/10/2025 en Catalogne (source : Commission européenne ADIS le 17/11/2025).

France : Un deuxième cas cette saison a été détecté le 04/09/2025 à Paris. Le premier cas de la saison notifié avait été détecté le 16/09/2025 à Arles (Source : Commission européenne ADIS le 20/10/2025).

Italie : En Sardaigne, trois derniers cas ont été détectés entre le 01 et le 17/10/2025 (Source : Commission européenne ADIS le 10/11/2025). Le premier de la saison datait du 05/06/2025 (source : Commission européenne ADIS le 30/06/2025).

En Italie continentale, trois premiers cas aviaires ont été détectés en Emilie-Romagne les 09, 10 et 11/07/2025 (source : Commission européenne ADIS le 21/07/2025). Dix nouveaux cas ont été détectés entre le 23/08 et le 04/11/2025, dans le nord du pays (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025).

• **Vecteurs**

Le virus a été détecté pour la première fois chez des moustiques britanniques en 2023. Les fragments ont été détectés dans le cadre du programme Vector-Borne RADAR (Real-time Arbovirus Detection And Response) de l'APHA, par PCR dans deux échantillons de moustiques *Aedes vexans* collectés par l'agence britannique de sécurité sanitaire (UKHSA) dans des zones humides de la rivière Idle dans le Nottinghamshire au centre de l'Angleterre, en juillet 2023. Au 21/05/2025, aucun cas de virus du Nil occidental contracté localement n'a été détecté chez l'Homme ou le cheval au Royaume-Uni. L'UKHSA a évalué le risque pour le grand public comme étant très faible (source : [UKHSA, le 21/05/2025](#)). Cette information confirme cependant une circulation virale au Royaume-Uni.

Tableau 1. Nombre de notifications faites dans ADIS chez les espèces de l'avifaune sauvage les plus représentées ($n \geq 5$) en Europe depuis le 01/01/2025. ATTENTION : plusieurs cas impliquant éventuellement des individus d'espèces différentes peuvent figurer dans une même déclaration ; dans ce cas, la déclaration est comptabilisée plusieurs fois dans ce tableau (une fois pour chaque espèce touchée). En revanche, le nombre de déclarations ne reflète pas le nombre de spécimens pour chaque espèce (Source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025 et WAHIS-OMSA le 17/11/2025)

Espèce	Nom latin (nomenclature OMSA)	Nombre de déclaration-espèce
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	97
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	62
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	30
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	18
Autour des Palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	14
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	9
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	9
Accipitridae (non identifiée)	<i>Accipitridae (incognita)</i>	9
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	9
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	8
Corneille mantelée	<i>Corvus cornix</i>	8

Espèce	Nom latin (nomenclature OMSA)	Nombre de déclaration-espèce
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	8
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	5
...	...	...

[Tableau complet en annexe](#)

• **Humains**

Le bilan hebdomadaire de l’European Center for Disease Prevention and Control (ECDC) relatif aux cas humains de fièvre de West Nile pour les pays européens et voisins indique au 19/11/2025 des cas dans quatorze pays, en Albanie, Allemagne, Bulgarie, Croatie, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Italie, Kosovo, Macédoine du Nord, Roumanie, Serbie et Turquie (Source : [ECDC Weekly updates](#) du 21/11/2025).

En France, la première détection a été réalisée dans le Var le 29/07/2025, puis un cas dans les Bouches-du-Rhône et deux cas autochtones en Seine Saint-Denis (Source : [SPF](#) le 06/08/2025, [ARS Île de France](#) le 13/08/2025). Au 19/11/2025, 59 cas d’infection par le virus West Nile acquis par transmission vectorielle ont été confirmés dans 17 départements de France hexagonale. Ils se situent en régions Provence-Alpes-Côte d’Azur, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, historiquement affectées par le virus West Nile, et en Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Normandie, touchées pour la première fois. En région Occitanie, les départements de Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne sont touchés pour la première fois, ainsi que celui du Lot-et-Garonne en Nouvelle Aquitaine. Liste des 17 départements touchés : Ardèche, Bouches-du-Rhône, Essonne, Haute-Garonne, Hauts-de-Seine, Hérault, Lot-et-Garonne, Paris, Puy-de-Dôme, Seine-Maritime, Seine-Saint-Denis, Tarn-et-Garonne, Val d’Oise, Val-de-Marne, Var, Vaucluse, et Yvelines (source : [SPF le 19/11/2025](#)).

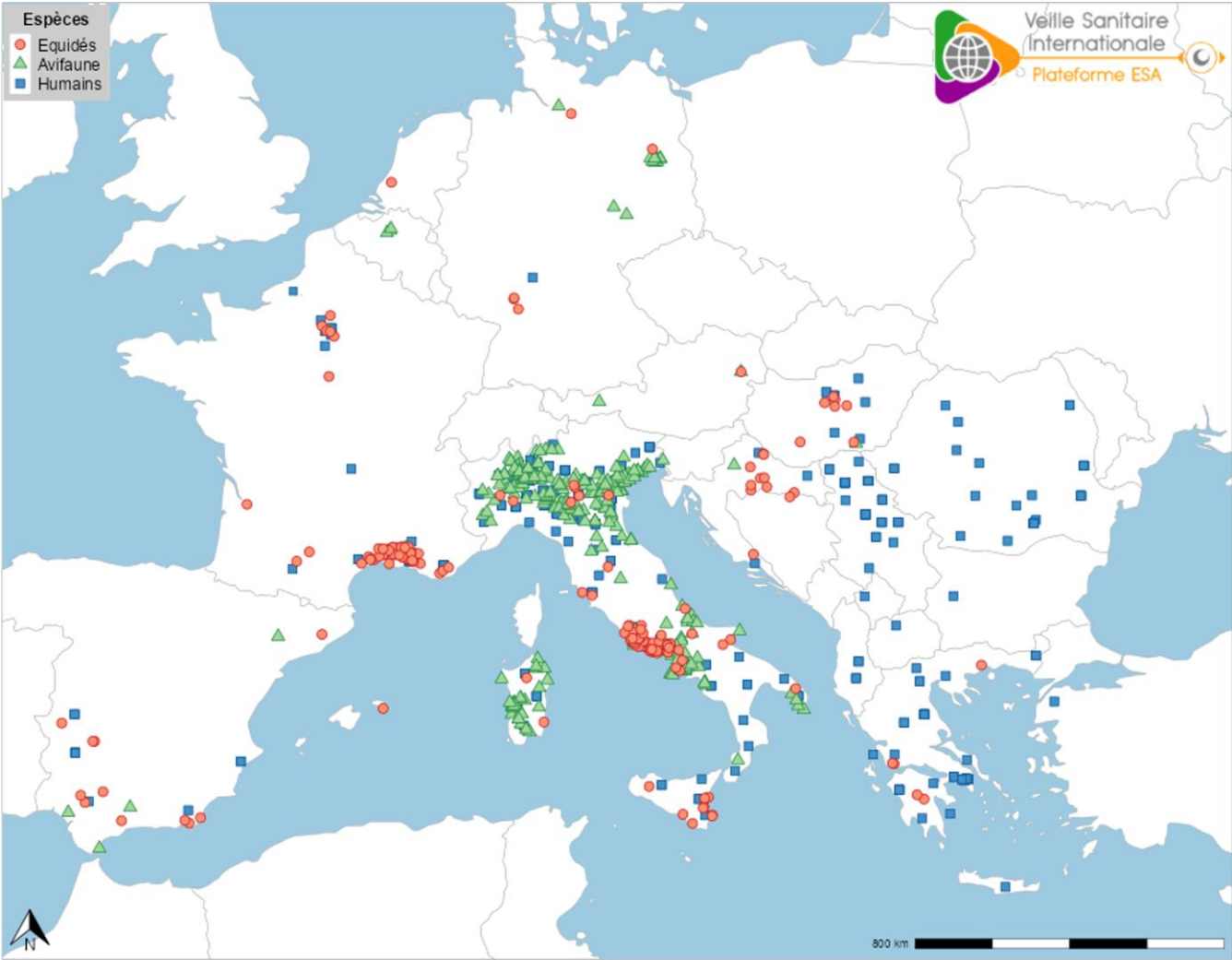


Figure 1. Distribution des foyers de fièvre West Nile en Europe en 2025 (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025, [ECDC Weekly updates](#) du 19/11/2025). NB : Les cas humains peuvent être superposés. Pour la France, seuls les cas humains notifiés à l’ECDC sont représentés.

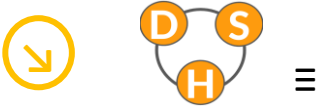
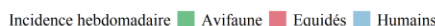


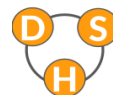
Tableau 2. Nombre de cas et foyers détectés chez l’avifaune et les équidés et nombre de zones affectées par des cas humains en 2025, depuis le 01/01 pour les foyers/cas animaux (afin de prendre en compte les détections à l’inter-saison) et depuis le 01/06 pour les cas humains (date de début de la saison par l’ECDC) dans les pays d’Europe (UE et voisins) (source : Commission Européenne ADIS le 24/11/2025 et ECDC weekly dataset du 19/11/2025, *[Santé publique France le 19/11/2025](#)).

Pays	Date de détection du premier événement de la saison	Avifaune libre ou captive	Equidés	Humains
Albanie	20/08/2025	0	0	4
Allemagne	15/01/2025	15	5	2
Autriche	29/07/2025	2	1	0
Belgique	02/08/2025	3	0	0
Bulgarie	01/08/2025	0	0	1
Croatie	16/07/2025	1	11	4
Espagne	25/06/2025	4	12	32
France*	23/07/2025	2	56	59*
Grèce	05/06/2025	0	5	74
Hongrie	12/06/2025	1	7	12
Italie	16/02/2025	330	87	784
Kosovo	17/09/2025	0	0	1
Macédoine du Nord	01/10/2025	0	0	1
Pays-Bas	09/10/2025	0	1	0
Roumanie	15/07/2025	0	0	40
Serbie	13/08/2025	0	0	58
Turquie	10/09/2025	0	0	1
Europe	15/01/2025	358	185	1 073



Détections d'infection à Usutu en France pour la saison 2025

Le LNR West Nile a diagnostiqué le premier cas d'infection à Usutu en France hexagonale chez une chouette lapone localisée à Kintzheim, dans le Bas-Rhin (67). Le génome du virus a été détecté dans le foie, la rate et l'encéphale de l'individu par RT-qPCR. Ce cas correspond à la première mise en évidence d'un cas d'infection aviaire Usutu pour la saison de transmission 2025 (source : LNR le 12/08/2025). La présence du virus a été confirmée dans le cadre de la surveillance Sagir sur un merle noir dans la Drôme (collecté le 26/03/2025, soit tôt dans la saison mais le virus est régulièrement détecté dans ce département), et sur une grive musicienne dans le Nord (collectée le 03/08/2025) (source : réseau Sagir le 01/09/2025).



EPIZOOTIE DANS LE COMPARTIMENT DOMESTIQUE EN ALLEMAGNE, AU ROYAUME-UNI ET EN FRANCE

NOUVEAUX FOYERS DANS L'OUEST DE LA FRANCE EN ZONE A RISQUE DE DIFFUSION

Les essentiels

- **Europe** : 28 pays ont détecté des cas d'IAHP depuis le début de la saison (le 01/08/2025).
- **France** : hausse des détections en zone à risque de diffusion, dans l'ouest (18 foyers en Vendée, Loire-Atlantique, Deux-Sèvres), un second foyer de volailles en Dordogne. Incidence des cas sauvages toujours élevée sur les grues cendrées.
- **Front est / sud-est** : nouveaux foyers de volailles en Italie, République Tchèque ; nombreuses détections de cas sauvages sur des cygnes tuberculés dans plusieurs pays, dont le nord de l'Italie et la Suisse.
- **Front nord** : poursuite de l'épizootie dans le compartiment domestique en Allemagne (24 nouveaux foyers), aux Pays-Bas (4) et au Royaume-Uni (5 nouveaux foyers d'après [APHA](#)) ; forte incidence des cas sauvages dans plusieurs pays, surtout en l'Allemagne (347 nouveaux cas majoritairement sur anatidés et grues), en Belgique (n=21), Danemark (n=5) ; augmentation des cas sur les cygnes dans plusieurs pays d'Europe du Nord et de Scandinavie.
- **Front sud** : quatre foyers domestiques au Portugal ; 21 cas sauvages en Espagne majoritairement sur des grues.
- **Réglementation en France** : passage en niveau de risque élevé depuis le 21/10/2025 ([AM du 17/10/2025](#)). Renforcement de la surveillance dans quatre départements Vendée, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Deux-Sèvres.
- **Analyses génétiques** : voir paragraphe [ici](#)

Fiche rédigée en collaboration avec le LNR Influenza de l'Anses¹, l'OFB², le CEFÉ³ et le MNHN⁴

Les informations traitées dans cette fiche couvrent une période allant du 01/08 au dimanche précédent la date de publication du BHVSI-SA.

Les dates de bornage des saisons, du 1^{er} août année n au 31 juillet année $n+1$, sont définies en fonction des périodes de migration descendante (post-nuptiale) des oiseaux sauvages. Sur la base de la biologie des espèces concernées et des données de baguage des anatidés, les premiers migrateurs arrivant en France à partir du mois d'août (observations sporadiques en juillet).

- Un article du Bulletin épidémiologique de l'Anses / DGAL rédigé par l'OFB détaille ces phénomènes migratoires ([lien](#)).
- Les informations sur la saison 2024/2025 sont disponibles dans le [BHVSI du 12/08/2025](#).

Le document [Sources de données](#) (à la [partie III.A.4](#)) précise la terminologie utilisée aux niveaux européen et international pour déclarer les cas et foyers d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) et la notion de pathogénicité des souches de virus de l'influenza au sens de l'OMSA.

Les catégories (captif, sauvage, domestique) sont celles mentionnées dans le Règlement 2016/429

EUROPE. Bilan hebdomadaire de l'IAHP pour la saison 2025-2026 du 01/08/2025 au 23/11/2025 inclus (sources : Commission européenne ADIS et Animal and Plant Health Agency pour les cas sauvages aux Royaume-Uni le 24/11/2025 et WAHIS-OMSA le 17/11/2025).

¹ François-Xavier Briand, Béatrice Grasland, Sophie Le Bouquin-Leneveu, Éric Niqueux, Audrey Schmitz

² Mathieu Guillemain, Anne Van De Wiele, Loïc Palumbo

³ Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CEFE), Aurélien Besnard

⁴ Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), Pierre-Yves Henry



Prévalence

Depuis le 01/08/2025, **305 (+ 63 nouvelles déclarations) foyers de volailles**, **58 (+ 9) foyers d'oiseaux captifs** et **2 292 (+ 441) cas chez l'avifaune sauvage libre** ont été détectés en Europe (Tableau 1, Figures 1, 2 et 3).

- **Volailles** : 19 pays ont détecté des foyers de volailles depuis le début de la saison. Les cinq pays (six pays si deux pays *ex-æquo* en cinquième position) ayant détecté le plus grand nombre de foyers sont : Allemagne (126), France (46), Royaume-Uni (26), Pologne (21), Italie (20). A noter que les autorités sanitaires du Royaume-Uni, ont rapporté un total de 52 foyers de volailles confirmés depuis le 01/10/2025 sur le site officiel APHA (source : [APHA](#) le 24/11/2025).
- **Sauvages** : 26 pays ont détecté des cas dans l'avifaune sauvage depuis le début de la saison. Les cinq pays (six pays si deux pays *ex-æquo* en cinquième position) ayant détecté le plus grand nombre de cas sont : Allemagne (1 337), Royaume-Uni (289), France (170), Espagne (98), Pays-Bas (83).

Incidence et évolutions

L'incidence dans le compartiment domestique a augmenté fortement en Allemagne depuis mi-octobre et en France depuis la 2^e semaine de novembre (figure 1).

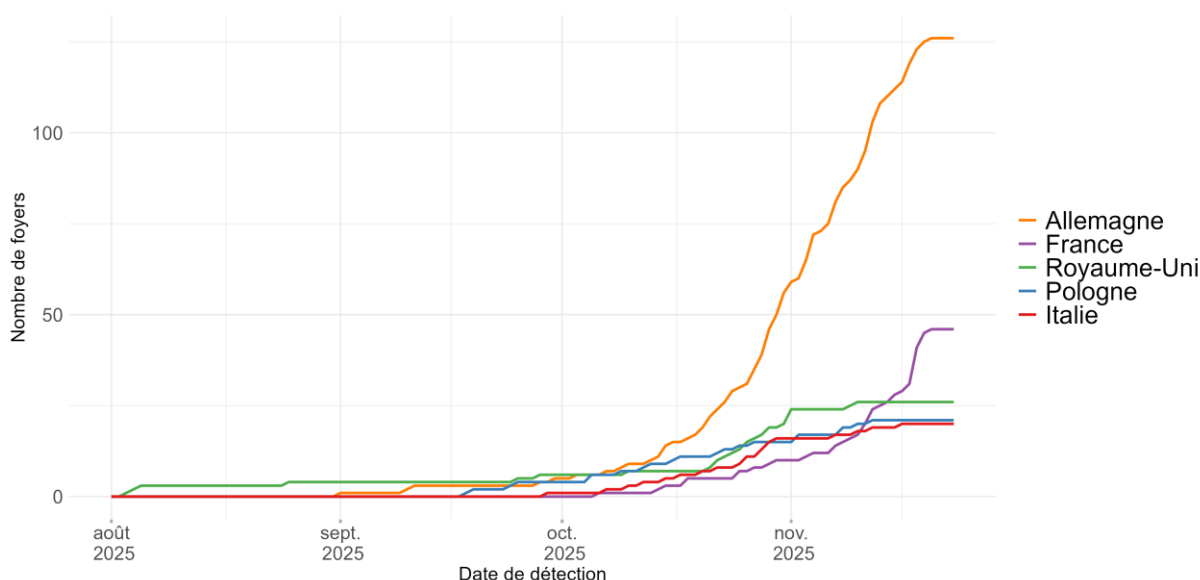


Figure 1. Prévalence (incidence cumulée) des déclarations de **foyers de volailles** dans les cinq pays (six pays sur le graphique si deux pays *ex-æquo* en cinquième position) les plus touchés depuis le début de la saison (le 01/08/2025) (sources : Commission européenne ADIS le 24/11/2025, WAHIS-OMSA le 17/11/2025). NB : Seuls les foyers notifiés dans ADIS ou WAHIS-OMSA sont comptabilisés dans cette figure, donc seule une partie des foyers du Royaume-Uni est ici représentée.

Dans le compartiment sauvage, une augmentation d'incidence était observée depuis début juin 2025 chez les oiseaux sauvages marins, en particulier les laridés en mer du Nord, sur la Manche et le littoral de l'Atlantique. Le nombre de détections sur ces espèces semble diminuer. En parallèle, des cas sur anatidés ont été détectés sur un nombre croissant de pays, dont la France, depuis le mois de septembre en Europe du Sud, en Europe centrale (Autriche, Allemagne, Pologne) et au Royaume-Uni.

Un épisode concernant les grues est observé depuis début mi-octobre avec des détections notamment en Allemagne, en Belgique, au Luxembourg et en France (figures 2 et 3). Un épisode similaire mais de moindre ampleur, en termes de déclarations des cas d'infection détectés, avait occasionné des mortalités massives de grues cendrées en début de migration en octobre-novembre 2023 en Europe centrale (premiers cas détectés le 30/10/2023 en Hongrie, puis Autriche, Croatie, Serbie, sud de l'Allemagne, Slovaquie) et s'était étendu le long du corridor migratoire méditerranéen en Italie, France, Espagne. L'incidence hebdomadaire des cas déclarés avait alors culminé mi-novembre autour de 20 cas/semaine (source : Note VSI [Bilan de la saison 2023-2024 d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe](#)). Toutefois, la mortalité totale associée à l'infection par des virus de

INFLUENZA AVIAIRE HP EN EUROPE



l'IAHP chez les grues cendrées en Hongrie avait été estimée à 20 000 - 30 000 individus au début décembre 2023 (source : [EFSA/CDC/EURL](#), dec 2023).

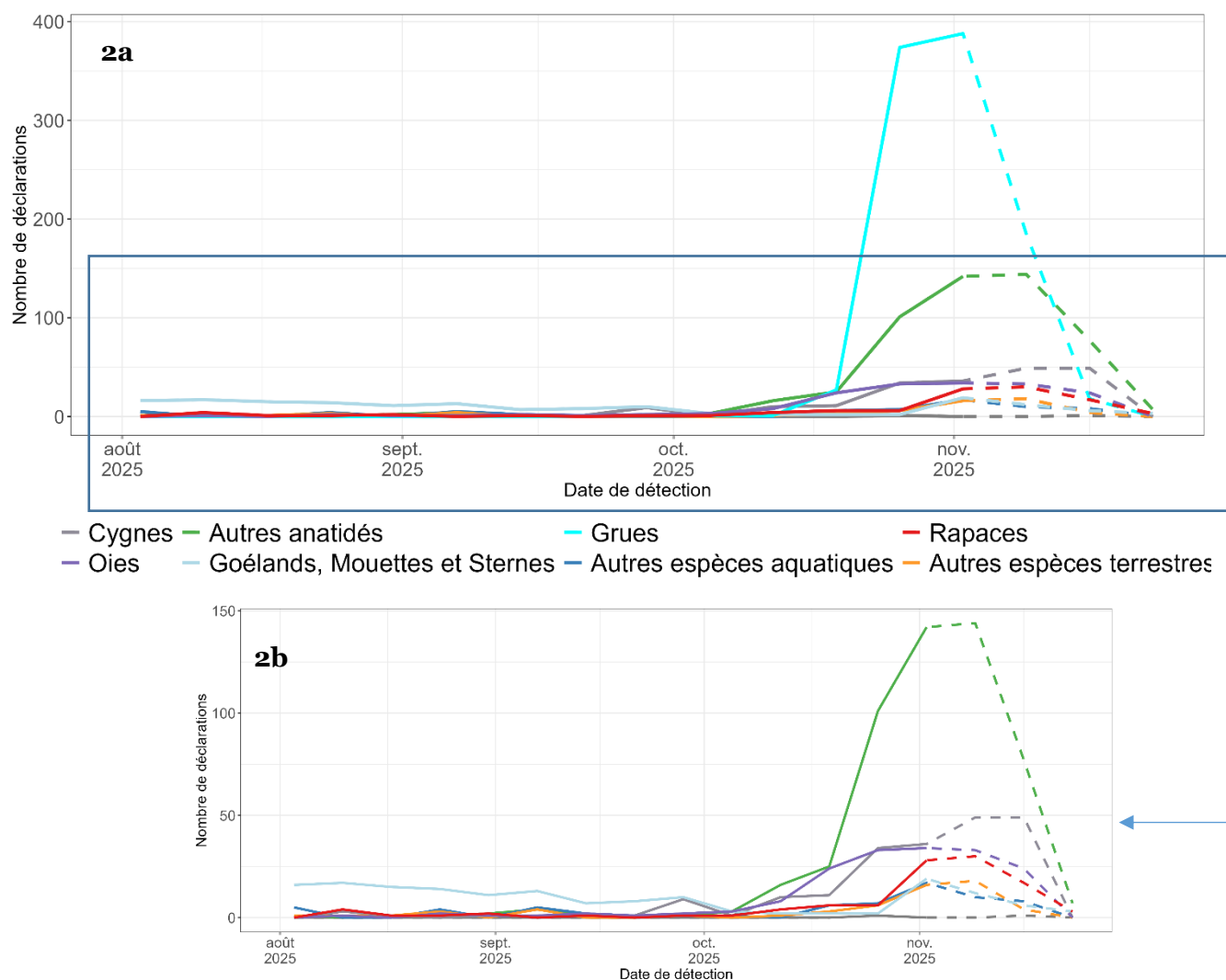


Figure 2. Incidence hebdomadaire des cas sauvages détectés en Europe depuis le début de la saison (le 01/08/2025) par groupe d'espèces (2a) et zoom sans le groupe des grues (2b) (sources : Commission européenne ADIS et APHA le 24/11/2025, WAHIS-OMSA le 17/11/2025). Attention l'échelle des ordonnées varie entre la figure 2a et 2b.

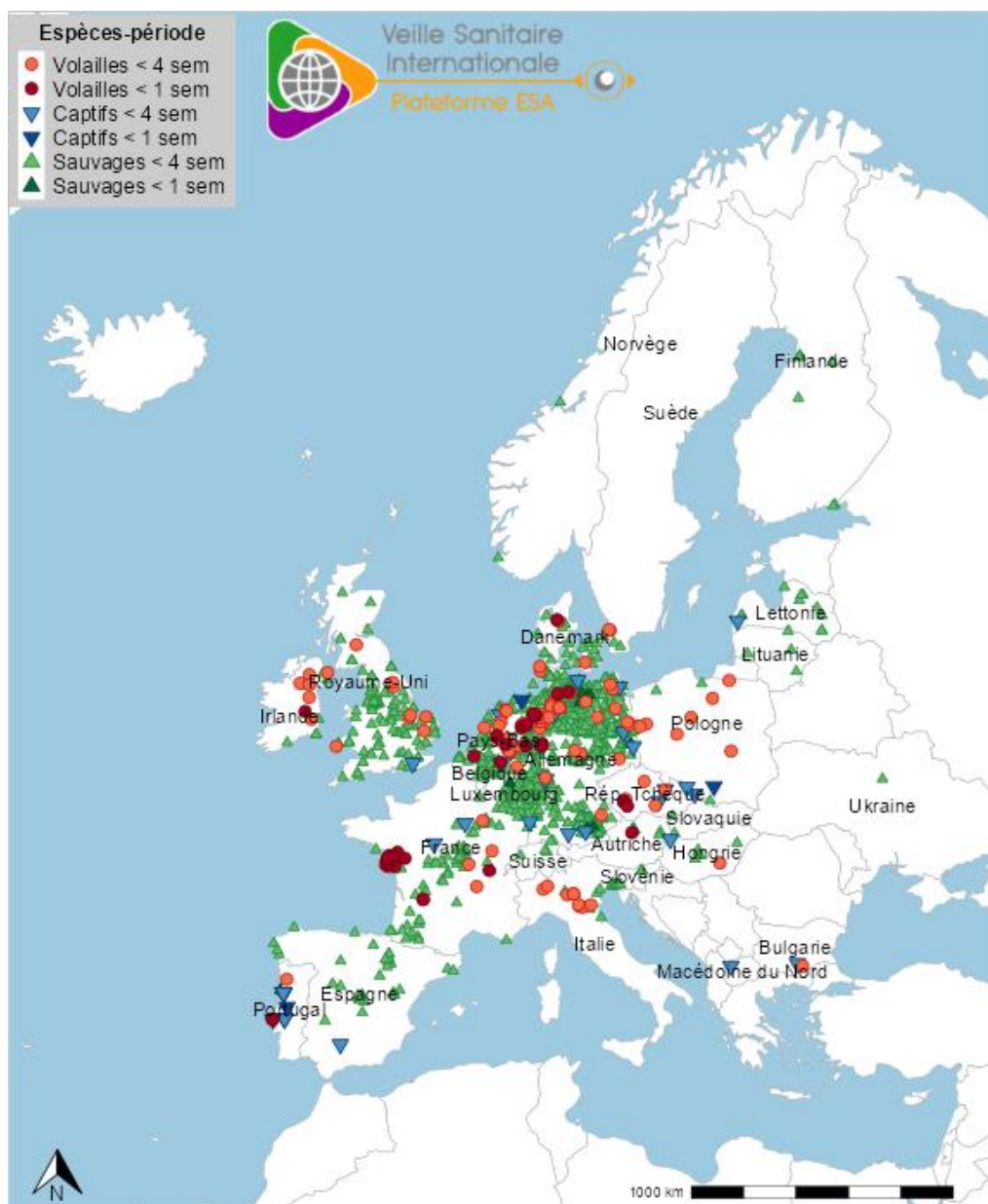
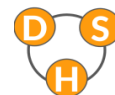
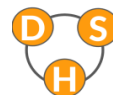


Figure 3. Localisation des cas et foyers d'IAHP dans l'avifaune sauvage (triangles verts), chez les oiseaux captifs (triangles bleus) et chez les volailles (ronds rouges), en Europe détectés dans le mois (quatre semaines glissantes) et la semaine précédant le 23/11/2025 (sources : Commission européenne ADIS et APHA le 24/11/2025, WAHIS-OMSA le 17/11/2025). Concernant le Royaume-Uni, les foyers chez les volailles et les oiseaux captifs ne sont représentés dans cette figure que s'ils ont été notifiés dans ADIS (pour l'Irlande du Nord) ou WAHIS-OMSA.

Situation par zone géographique

Les pays sont répartis en trois zones, selon la voie probable d'introduction par l'avifaune ([EFSA, 2017](#)). Au regard des voies migratoires d'introduction sur le territoire français hexagonal, nous identifions trois zones dans cette note : la voie est (Europe centrale, Autriche, Italie, Suisse) dénommée ci-après **Front est / sud-est**, les voies nord-est / nord-ouest dénommée **Front nord** (pays avec un littoral sur la mer Baltique, mer du Nord, la Manche ou le nord de l'Atlantique) et la partie occidentale de la voie sud par **Front sud** (Espagne et Portugal).

Les migrations descendantes depuis les zones de reproduction vers les zones d'hivernage débutent traditionnellement fin août et les flux s'accroissent jusqu'à mi-novembre. La photopériode et les températures influencent ces déplacements saisonniers. Certaines espèces peuvent effectuer des mouvements sur de courtes



distances, vers la France en provenance d'autres pays européens. Des mouvements d'oiseaux entre pays frontaliers sont possibles toute l'année pour plusieurs espèces (dont les laridés) (source : OFB).

- **Front est / sud-est (Europe centrale, Autriche, Italie, Suisse)**

Volailles et oiseaux captifs

Actualisation hebdomadaire

En **Autriche**, les premiers foyers domestiques ont été détectés le 14/11 en basse-cour et le 17/11 en élevage. Les détections se poursuivent dans le nord de l'**Italie**, avec deux nouveaux foyers détectés le 06/11/2025 ; ainsi qu'en **République Tchèque** avec quatre foyers de volailles et deux foyers en basse-cour (source : ADIS).

Dans le bulletin précédent

Les quatre premiers foyers de volaille ont été détectés en **République Tchèque** à partir du 10/11/2025. Les détections se poursuivent en **Hongrie** (n=1, dans un élevage de dinde, situé dans le comté de Csongrád-Csanád, zone à forte densité d'élevage) et **Italie** (n=2 dans le nord du pays), ainsi qu'une basse-cour en **Macédoine du Nord** (source : ADIS).

Historique (par ordre chronologique d'apparition des premiers foyers depuis le début de la saison)

Bulgarie : trois premiers foyers de volailles ont été détectés le 23/08/2025. Les foyers sont groupés dans la région de Plovdiv (Rakovski), dans le sud du pays. Le sous-type H5N1 est confirmé. Les foyers ont été détectés suite à la constatation d'une hausse de mortalité. Il s'agissait d'élevages de canards (taille entre 5 000 et 13 000 canards) (source : ADIS le 01/09/2025, autorités sanitaires bulgares [BFSA le 26/08/2025](#)). Les détections se poursuivent en octobre, avec deux nouveaux foyers détectés le 07/10/2025, puis deux autres les 13 et 14/10/2025 dans un élevage de poules pondeuses et un élevage de canards mulards, ainsi que des détections sporadiques en basse-cour (source : ADIS).

Italie : le premier foyer de volailles de la saison a été détecté le 29/09/2025 dans l'est de l'Italie. Le type de production n'est pas précisé. Un nouveau foyer a été détecté le 07/10/2025. Les détections régulières se poursuivent dans le nord du pays au mois d'octobre (source : ADIS).

République Tchèque : le premier foyer a été détecté en le 26/09/2025 dans une basse-cour. Plusieurs foyers en basse-cours ont été détectés en octobre (source : ADIS).

Macédoine du Nord : le premier foyer a été détecté le 08/10/2025 dans une basse-cour (source : ADIS).

Slovaquie : le premier foyer a été détecté le 09/10/2025 dans une basse-cour, puis un premier foyer en élevage le 20/10/2025 (source : ADIS).

Hongrie : le premier foyer a été détecté le 27/10/2025 dans un élevage de canards (source : ADIS).

Avifaune libre

Actualisation hebdomadaire

En **Italie**, 19 nouveaux cas (dont 12 cygnes, diverses espèces de canards, et un flamant rose) ont été déclarés. Les détections se poursuivent également en **Autriche** (n=2), **Slovaquie** (n=2) et **Suisse** (n=1). Les cygnes (tuberculés et chanteurs) représentent la quasi totalité des détections (source : ADIS).

Dans le bulletin précédent

Les détections sur anatidés migrateurs augmentent dans plusieurs pays. Cette semaine, de nouveaux cas ont été déclarés en **Autriche** (n=8 cygnes tuberculés le 10/11/2025), **Hongrie** (n=4 faisan commun, mouette rieuse et oie cendrée, oie des moissons le 10/11/2025), **Italie** (n=1 canard siffleur le 05/11/2025) et **Suisse** (n=2 le 09/11/2025) (source ADIS).

Historique (par ordre chronologique d'apparition des premiers foyers depuis le début de la saison)

Hongrie : premier cas sauvage de la saison a été détecté le 11/09/2025 sur un grand cormoran, puis premier cas migrateur fin octobre sur sarcelle d'hiver, un canard pilet fin octobre.

Autriche : premiers cas sauvages de la saison ont été détectés les 23- 25/09/2025 sur deux cygnes tuberculés et un canard colvert. Les détections se poursuivent sur les cygnes tuberculés en octobre et début novembre (source ADIS).

Italie : premier cas sauvage de la saison le 05/10/2025 sur une sarcelle d'hiver. Les détections se poursuivent sur les canards migrateurs début octobre, notamment dans le nord du pays. Elles s'accroissent fin octobre et début novembre, sur diverses espèces, dont canard colvert, canard siffleur, sarcelle d'hiver et oie cendrée (source : ADIS).

République Tchèque : premier cas sauvage de la saison le 20/10/2025, sur une oie cendrée (source : ADIS).



Roumanie : premier cas de la saison détecté le 22/10/2025 sur cygne tuberculé (source : ADIS)

Slovénie : premier cas de la saison détecté le 27/10/2025 sur cygne tuberculé. D'autres cas ont suivi début novembre (source : ADIS)

Suisse : premier cas de la saison détecté le 03/11/2025 sur oie cendrée (source : ADIS)

Ukraine : premier cas de la saison détecté le 05/11/2025 sur cygne tuberculé (source : ADIS)

- **Front nord (mer Baltique, mer du Nord, Manche)**

Volailles et oiseaux captifs

Actualisation hebdomadaire

En **Allemagne**, l'incidence demeure élevée, avec 24 nouveaux foyers de volailles et un foyer en basse-cour. Aux **Pays-Bas**, les détections se poursuivent avec quatre foyers de volailles. De même en **Belgique** (n=1), au **Danemark** (n=1), en **Irlande** (n=1) et en **Pologne** (n=1 basse-cour) (source : ADIS). Au **Royaume-Uni**, l'incidence est toujours élevée, avec 5 nouveaux foyers détectés entre le 18 et 23/11/2025 (source : [APHA](#) consulté le 24/11/2025).

Dans le bulletin précédent

En **Allemagne**, l'incidence demeure élevée, avec 29 nouveaux foyers de volailles et quatre foyers en basse-cour. Au **Pays-Bas**, les détections se poursuivent avec quatre foyers de volailles et une en basse-cour. De même au **Danemark** (n=1), en **Irlande** (n=1) et en **Pologne** (n=4 nouveaux foyers de volailles), et une basse en cour en **Lettonie** (source : ADIS). Au **Royaume-Uni**, l'incidence est toujours élevée, avec 7 nouveaux foyers détectés entre le 12 et 16/11/2025 (source : [APHA](#) consulté le 17/11/2025).

Historique (par ordre chronologique d'apparition des premiers foyers depuis le début de la saison)

Royaume-Uni : les détections de foyers se poursuivent sur les mois de juillet et août. Six foyers ont été confirmés entre le 28/07/2025 et le 01/08/2025 dans les comtés d'Aberdeenshire, Somerset, Norfolk, Devon et Wrexham (source : [APHA](#) consulté le 04/08/2025). Trois foyers ont été confirmés les 06 et 08/08/2025 dans les comtés du Norfolk et du Devon (source : [APHA](#) consulté le 11/08/2025). Deux nouveaux foyers ont été confirmés les 28 et 31/08/2025 dans le sud-est de l'Angleterre (volailles dans le comté de Devon et basse-cour dans le Somerset). Les détections se poursuivent en octobre, dont un premier foyer sur le littoral sud dans le East Sussex (Uckfield) (source : [APHA](#) consulté le 03/11/2025).

Allemagne : le premier foyer de volailles a été détecté le 01/09/2025 dans un élevage de poules pondeuses du nord du pays. Deux autres foyers ont été détectés le 10/09/2025 dans le nord, dans des élevages multi-espèces (poules pondeuses, canards et oies), et le 28/09/2025 dans un élevage de poules pondeuses. Les détections se poursuivent en octobre. Tous les types de production sont touchés : poulets de chair, poules pondeuses, oies et canards en engraissement. Les foyers sont situés dans le nord du pays, sauf un en Bavière. Une augmentation d'incidence est observée début octobre. Quatorze nouveaux foyers ont été détectés entre les 15 et 24/10/2025 répartis dans tout le pays (jusque dans le land de Baden-Württemberg, dans le sud-ouest du pays, limitrophe avec l'Alsace). Les types de productions atteints sont divers : *Gallus*, dindes et palmipèdes. L'épizootie se poursuit sur fin octobre, dans le nord et l'ouest du pays. Tous les types de production ont été touchés : canard, dindes, multi-espèces (source : ADIS).

Norvège : le premier foyer de volailles a été détecté le 02/09/2025 (source : ADIS).

Pologne : trois premiers foyers de volailles ont été détectés les 18 et 24/09/2025 dans un élevage d'oies et deux élevages de dindes. Les élevages sont proches les uns des autres et situés dans le nord du pays. Un foyer a été détecté dans un élevage de dindes le 25/09/2025. Les détections se poursuivent en octobre et novembre (source : ADIS).

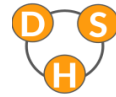
Danemark : le premier foyer de la saison a été détecté le 06/10/2025 dans un élevage de poules pondeuses. Les détections se poursuivent en octobre.

Pays-Bas : le premier foyer de la saison a été détecté le 06/10/2025. Les détections se poursuivent en octobre et l'incidence augmente à la fin octobre.

Lituanie : premier foyer de la saison le 12/10/2025 dans un élevage de volailles.

Irlande : premier foyer de la saison le 13/10/2025 dans une basse-cour.

Suède : premier foyer de la saison le 24/10/2025 dans un élevage de volailles.



Belgique : premier foyer dans une basse-cour le 07/10/2025 puis le 21/10/2025 en élevage. Les détections se poursuivent fin octobre (source : ADIS).

Irlande : un premier foyer de volailles a été détecté en le 30/10/2025 puis un second le 03/11/2025.

Avifaune libre

Actualisation hebdomadaire

En **Allemagne**, le nombre de détections est toujours important, avec 347 nouveaux cas déclarés cette semaine, principalement sur les anatidés (n=166 détectés entre les 23/10 et 18/11/2025), les grues (n=119 détectés entre les 22/09 et 14/11/2025) et les rapaces (n=32 détectés entre les 29/10 et 20/11/2025). Le pays rapporte également des cas sur d'autres espèces, dont hérons, cigognes et laridés.

Les détections sont également importantes en **Belgique** (n=21, majoritairement des oies : bernaches du Canada, oies des moissons et oies cendrées ; quatre rapaces et un cygne). Des détections sur les cygnes augmentent dans plusieurs pays d'**Europe du Nord et de Scandinavie** (Danemark, Finlande, Irlande, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas et Royaume-Uni) ; ainsi que sur les rapaces (Irlande et Luxembourg) (source : ADIS). Au **Royaume-Uni**, en semaine 46 (du 10/11/2025), 46 cas étaient rapportés par les autorités sanitaires principalement sur des anatidés (source : [APHA](#) le 24/11/2025).

Dans le bulletin précédent

En **Allemagne**, le nombre de détections augmente toujours, avec 412 nouveaux cas déclarés cette semaine, s'agissant toujours de grues en majorité (n=258 détectés entre les 29/09 et 12/11/2025), et d'anatidés (n=132, espèces non précisées, détectés entre les 21/10 et 10/11/2025). Le pays rapporte également des cas sur des cigognes (n=3), des laridés (n=6) et des rapaces (n=13).

Les détections sont également importantes aux **Pays-Bas** (n=21, majoritairement des oies : Bernaches du Canada, Bernaches nonnettes et oies cendrées), **Belgique** (n=16 espèces variées) et **Luxembourg** (n=15 grues) et **Danemark** (n=12 espèces variées). Des détections plus sporadiques ont aussi été rapportées en **Europe du Nord** (en Irlande sur des faisans, et en Lettonie et Lituanie sur des cygnes) et **Scandinavie** (en Finlande, Norvège et Suède sur des espèces variées, dont deux grues en Suède) (source : ADIS). Au **Royaume-Uni**, en semaine 45 (du 3/11/2025), 57 cas étaient rapportés par les autorités sanitaires principalement sur des anatidés (source : [APHA](#) le 17/11/2025).

Historique (depuis le début de la saison)

Les détections de cas sauvages chez des laridés et d'autres espèces d'oiseaux marins se poursuivent sur les littoraux de la mer du Nord et de la Manche sur les mois de juillet et août.

Royaume-Uni : en semaine 32 (du 04 au 10/08/2025), dix-huit cas ont été confirmés sur des cygnes, oies, goélands et rapaces principalement sur les littoraux (source : [APHA consulté le 18/08/2025](#)). Au **Royaume-Uni**, 38 nouveaux cas ont été confirmés sur quatre semaines de mi-août à mi-septembre, concernant diverses espèces, sur des anatidés (oies, cygnes et canards) et sur des laridés (source : [APHA consulté le 22/09/2025](#)).

Norvège : première détection de la saison sur des goéland argenté et goéland cendré détectés les 05 et 07/08/2025. Les détections sur laridés se poursuivent en septembre, dans le nord du pays (source : ADIS).

Allemagne : première détection de la saison sur un rapace le 08/08/2025. Des cas sporadiques sur laridés ont été détectés fin août dans le nord du pays. Fin septembre, des cas sur ces cygnes ont été détectés. Les détections s'amplifient début octobre sur les anatidés et les premières détections sur des grues. Un épisode de mortalité important a été observé sur des grues dans le nord du pays, dû à H5N1 (source : [media](#) le 14/10/2025), accompagné d'une forte augmentation d'incidence des cas sur les gruidés, en particulier dans le nord du pays. Les mortalités de grues persistent toujours mi-novembre (source : ADIS).

Pays-Bas : premier cas de la saison, sur deux goélands argentés détectés le 15/08/2025 et une mouette rieuse le 30/08/2025. Le nombre de détections sur anatidés (oies et canards migrateurs) augmente fortement mi-octobre (source : ADIS).

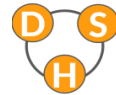
Pologne : premier cas sauvage détecté le 16/09/2025, sur un cygne (source : ADIS).

Islande : premiers cas détectés le 13/09/2025 sur un goéland cendré et une mouette rieuse. Un cas sur rapace a été détecté fin septembre (source : ADIS).

Lettonie : premier cas détecté le 24/09/2025, sur un cygne chanteur, puis le 08/10/2025 (même espèce) (source : ADIS).

Danemark : un premier cas sauvage a été détecté le 29/09/2025 sur une mouette rieuse. Les premiers cas sur anatidés ont été détectés début octobre sur un canard siffleur et un cygne tuberculé les 04 et 07/10/2025. Les détections augmentent fin octobre sur les anatidés (source : ADIS).

Suède : un premier cas sauvage a été détecté le 26/09/2025 sur une mouette mélanocéphale (source : ADIS).



Belgique : le premier cas sauvage a été détecté le 07/10/2025 sur un canard siffleur, puis d'autres cas ont suivi sur canard siffleur, oies bernache du Canada et oies cendrées, ainsi qu'une grue le 21/10/2025. Les détections augmentent fin octobre et début novembre sur les grues et anatidés (source : ADIS).

Luxembourg : premier cas le 21/10/2025, sur une grue (source : ADIS).

Finlande : premier cas de la saison sur un garrot à œil d'or (source : ADIS).

- **Front sud : autres pays d'Europe du Sud (Espagne, Portugal)**

Volailles et oiseaux captifs

Actualisation hebdomadaire

Au **Portugal**, les détections se poursuivent dans le compartiment domestique, avec deux foyers de volailles détectés le 21/11/2025 et deux foyers en basse-cour. En **Espagne**, un nouveau foyer en basse-cour a été détecté (source : ADIS).

Dans le bulletin précédent

Au **Portugal** un foyer de volailles a été détecté le 07/11/2025 (source : ADIS).

Historique (depuis le début de la saison)

Au mois de juillet, des foyers de volailles ont été détectés en Espagne (région de Tolède et Pays Basque) et au Portugal. Ces foyers sont comptabilisés dans la saison précédente clôturée au 31/07/2025.

Espagne : le premier foyer de volailles a été détectés le 01/09/2025 dans le sud du pays (Andalousie) (source : ADIS). Deux autres foyers de volailles ont été détectés les 03 et 04/09/2025 dans le sud et le centre du pays (Andalousie et Castille-La Manche). Un foyer d'oiseaux captifs (oie cendrée) avait également été détecté le 20/08/2025 près de Séville. Tous ont été confirmés H5N1 (source : ADIS). Le foyer en Castille-La Manche concerne un élevage de 37 000 poulets reproducteurs. Une hausse de mortalité a été observée et l'élevage a été visité par les services vétérinaires le 04/09/2025 (source : [MAPA le 08/09/2025](#)). Un nouveau foyer de volailles a été détecté le 17/09/2025 dans le centre du pays (Castille-et-Léon), dans un élevage de poules pondeuses (source : ADIS). Les enquêtes épidémiologiques sur les différents élevages infectés privilégient l'introduction par contact indirect avec la faune sauvage. Aucun lien entre élevage n'a été établi (source : autorités espagnoles [MAPA, CPVADAAA le 17/09/2025](#)). Quatre autres foyers de volailles ont été détectés en Castille-et-Léon et Madrid, puis trois foyers de volailles dans des élevages de poules pondeuses et une spatule rosée captive (détections entre les 02 et 14/10/2025). Un foyer de volailles a été détecté le 17/10/2025 et deux basses-cours le 12/10/2025 (source : ADIS).

Portugal : premier foyer de volailles le 02/09/2025 dans un engraissement de canards (source : ADIS, [autorités portugaises, CPVADAAA le 17/09/2025](#)). Deux foyers de basse-cour ont été détectés le 31/10/2025 (source : ADIS).

Avifaune libre

Actualisation hebdomadaire

L'incidence est toujours élevée en **Espagne** avec 21 nouveaux cas d'IAHP, dont 12 sur des grues cendrées, détectés entre les 23/10 et 11/11/2025. Au **Portugal**, trois cas sur des laridés ont été détectés entre les 17 et 19/11/2025 (source : ADIS).

Dans le bulletin précédent

L'incidence est toujours élevée en **Espagne** avec 14 nouveaux cas d'IAHP, dont 10 sur des grues cendrées, détectés entre les 26/10 et 02/11/2025 (source : ADIS).

Historique (par ordre chronologique d'apparition des premiers cas depuis le début de la saison)

Au mois de juillet, des cas sauvages ont été détectés en Espagne et au Portugal sur des oiseaux marins. Ces cas sont comptés dans la saison précédente (source : ADIS).

Portugal : premiers cas de la saison sur des goélands leucophées les 01 et 02/08/2025, puis un cas sur un canard chipeau le 11/08/2025. Les détections de cas se poursuivent en septembre et octobre sur des laridés (goéland brun, leucophées) et une aigrette garzette, le 10/10/2025 sur une cigogne blanche. Le sous-type H7 a été détecté le 06/10/2025 sur un goéland leucophée (source : ADIS).

Espagne : premiers cas de la saison le 04/08/2025 sur une cigogne blanche en Catalogne et sur un goéland leucophée au Pays Basque. Trois goélands leucophées (détectés entre les 01 et 14/08/2025), un héron cendré



détecté le 18/08 et une oie cendrée détectée le 19/08/2025. Les déclarations se poursuivent sur la fin du mois d'août, avec notamment des cas détectés sur goélands argentés les 13-14/08/2025, puis canard colvert et gallinule poule d'eau le 22/08/2025 (source : ADIS). Six cas (une déclaration peut contenir plusieurs spécimens) détectés entre les 18/08 et 04/09/2025, dont un canard colvert, une oie cendrée, un grèbe huppé, une spatule blanche, un aigle botté, une cigogne blanche et un paon (source : ADIS). Les détections de cas se poursuivent début septembre, réparties dans tout le pays. Plusieurs groupes d'espèces sont concernés, dont les anatidés migrateurs (canard musqué détecté le 05/09/2025, deux oies cendrées détectées les 01 et 10/09/2025), flamant rose, cigogne blanche et laridés comme les goélands leucophées détectés les 23-26/09/2025 en Galice. En octobre, les premiers cas sur anatidés ont été détectés, et les détections sur laridés se poursuivent de manière sporadique, dont des grues cendrées le 21/10/2025, et sur une cigogne blanche et un paon le 17/10/2025. Le nombre de cas augmente fin octobre, avec 21 nouveaux cas détectés entre les 16 et 28/10/2025, majoritairement sur des grues, un héron et une oie cendrée (source : ADIS).

• France

L'incidence augmente dans la zone à risque de diffusion (figure 4). Vingt-deux nouveaux foyers de volailles ont été détectés, principalement dans la zone de production de l'ouest dans les départements de Vendée (12 nouveaux foyers), Loire-Atlantique (n=3), Deux-Sèvres (n=2) et Maine-et-Loire (n=1). En parallèle, des foyers ont été détectés dans l'Ain (n=1) le 18/11, en Côte d'Or (n=1) le 20/11, en Dordogne (n=2) le 17/11/2025 et dans la Loire le 11/11/2025. En une semaine, 22 foyers ont été détectés soit presque la moitié (22/46) des foyers détectés depuis le début de la saison. Au total, le pays a détecté 46 foyers de volailles, 8 foyers d'oiseaux captifs et 170 cas sauvages depuis le début de la saison (source : ADIS).

Le suivi de situation entre deux BHVSI est disponible sur le site du MASA ([lien](#)).

Dans le bulletin précédent

Au total, 54 nouveaux cas sauvages ont été rapportés cette semaine. Les détections sur les grues cendrées sont toujours importantes (n=45 dans de nombreux départements de la Moselle au nord est aux Landes au sud-ouest). Les premiers cas sauvages ont été détectés sur des grues dans les départements de la Charente (14/10), les Vosges (28/10), les Pyrénées-Atlantiques (29/10) et les Ardennes le 03/11 et sur un cygne tuberculé en Loire-Atlantique le 02/11/2025. Des cas sur d'autres espèces ont également été rapportés, notamment des Tadornes de Belon, Hérons cendrés, Cigognes blanches et Buses variables.

Douze nouveaux foyers de volailles et une basse-cour ont été détectés : dont les premières détections en Dordogne le 13/11/2025 en élevage de canard, en Gironde le 22/10/2025 dans une basse-cour et onze ont été détectés en Vendée au sein d'élevages de canards vaccinés, de dindes, de gallus et multi espèces (aux Sables-d'Olonne et à la Roche-sur-Yon).

Historique (depuis le début de la saison)

Cas sauvages

En début de saison, le virus a été détecté sur le littoral de la Manche et de l'Atlantique sur des laridés (goélands argentés les 03 et 04/08/2025 près de Parthenay et Quimper et les 05 et 06/08/2025 en Charente-Maritime près de Rochefort), puis sur des cygnes tuberculés (entre les 25/08/2025 et le 09/09/2025 dans le Morbihan, le 23/09/2025 en Vendée et le 07/10/2025 en Saône-et-Loire) (source : ADIS).

Mi-octobre, des cas de surmortalité concernant des **grues cendrées** ont été signalés en plusieurs points du territoire, à commencer par le Lac du Der où plus de 500 cadavres de grues ont été dénombrés (source : [préfecture de la Marne](#) le 27/10/2025). Les mortalités s'étendent sur le territoire, en suivant la diagonale nord-est / sud-ouest, c'est-à-dire des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Grand-Est, Nouvelle Aquitaine et Occitanie. L'incidence des cas sur cette espèce augmente brutalement sur le mois d'octobre et atteint un taux hebdomadaire de 80 cas confirmés en laboratoire (le nombre de cas réel étant largement supérieur). En parallèle, des cas sporadiques sur d'autres espèces (cygnes tuberculés, héron cendré) ont été détectés dans d'autres départements du centre et du sud de la France (Tableau 1).

Foyers domestiques

Un premier foyer d'infection par un virus H5N1 a été détecté le 06/10/2025 dans un élevage de gibier (faisans et perdrix) à Pihen-lès-Guines, au sud de Calais dans le Pas-de-Calais. Rapidement, quatre autres foyers



domestiques ont été détectés dans l'ouest en Vendée, Seine-Maritime, Charente-Maritime et Loire-Atlantique (source : Commission européenne ADIS le 17/10/2025, note VSI du 17/10/2025). A partir de mi-octobre, le virus est détecté dans le sud de la France, avec un foyer à Allons dans le Lot-et-Garonne, dans un élevage de 2 000 canards vaccinés, détecté le 15/10/2025. Fin octobre, les détectations se multiplient, réparties dans l'est (Côte d'Or, Marne, Haute-Marne) et le centre (Cher, Allier) du pays. Mais à ce stade, aucun foyer n'est encore situé en zone à risque de diffusion.

A partir de fin octobre, trois foyers de volailles ont été détectés dans la zone à risque de diffusion en Vendée (entre les 30/10 et 04/11/2025) près des Sables d'Olonne et La Roche-sur-Yon.

Des foyers de basse-cour ont été détectés le 29/10 dans le Bas-Rhin, le 31/10 dans le Loir-et-Cher et le 03/11/2025 dans l'Aube.

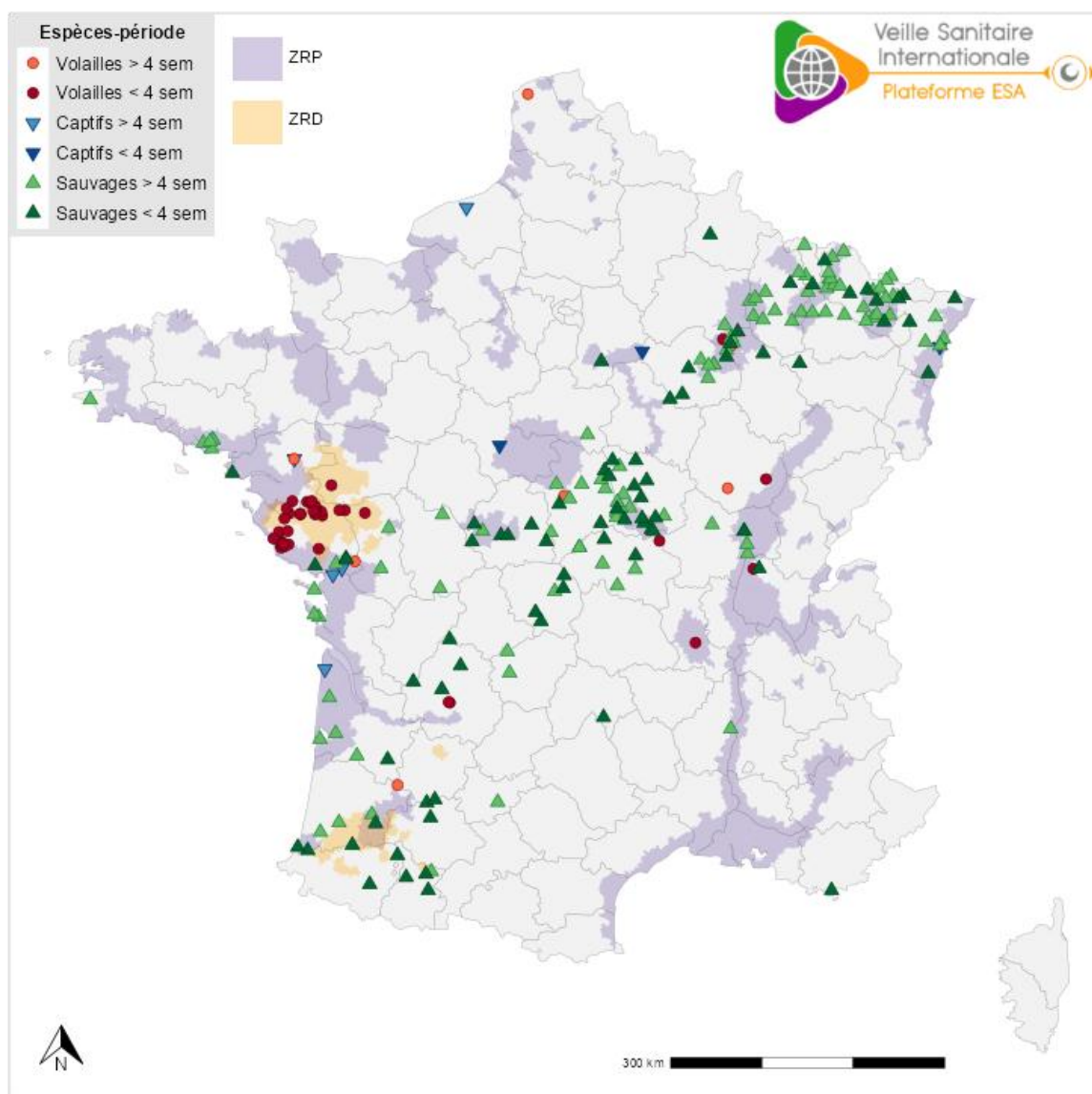
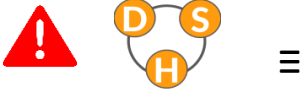


Figure 4 : Localisation des foyers de « volailles », foyers chez les oiseaux captifs et cas sauvages d'IAHP détectés en France métropolitaine depuis le début de la saison 2025-2026 et sur les quatre dernières semaines. Les zones à risque particulier (ZRP) et zones à risque de diffusion (ZRD) sont représentées respectivement en violet et jaune sur le fond de carte (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025).

Point de vigilance en France

Depuis mi-octobre 2025 la circulation de virus de l'IAHP H5N1 est d'une intensité exceptionnelle chez les grues en Allemagne dans le contexte d'un épisode de mortalité importante en cours, qui a été suivi du signalement en France de très nombreux cas de mortalité groupés de grues infectées par des virus de l'IAHP sur une large



étendue du nord-est au sud-ouest du territoire. Ces événements suggèrent une introduction massive de ces virus en France par l’intermédiaire des migrations de grues cendrées, associée compte tenu de son ampleur, à des risques de propagation vers d’autres espèces sauvages (oiseaux et mammifères, notamment prédateurs et nécrophages) et de contamination de l’environnement par les cadavres d’animaux sauvages infectés.

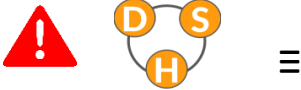
Chez les volailles, la circulation des virus de l’IAHP est précoce (1^{er} foyer de la saison détecté en France le 06/10/2025). Les détections des virus de l’IAHP étaient sporadiques jusqu’à la mi-octobre 2025 et sont maintenant à un niveau élevé, notamment en France et dans les pays limitrophes. Bien que localisées dans quelques pays au niveau européen, les détections échelonnées d’août à début octobre 2025 indiquent **la pérennisation du risque d’introduction en élevage, indépendamment des mouvements migratoires des oiseaux sauvages.**

Les fortes augmentations d’incidence des cas d’IAHP chez les oiseaux sauvages et des foyers de volailles dans le Nord et l’Ouest de l’Allemagne observées depuis mi-octobre 2025 suggèrent un changement important dans la dynamique de l’infection par les virus de l’IAHP, probablement lié à la migration post-nuptiale (fin juin à novembre), au niveau exceptionnel de circulation des virus chez les oiseaux sauvages et notamment aux événements de mortalité massive observés chez les grues cendrées. **Une telle évolution de la dynamique d’infection est également observée en France depuis début novembre 2025.**

Une mobilisation et une attention sans faille de tous les acteurs des filières de production de volailles en France est nécessaire pour limiter les risques, de l’amont à l’aval (couvoirs, élevages de sélection, multiplication et production de volailles et d’œufs, transports, abattoirs). **La vigilance et l’alerte précoce doivent aussi être maintenues dans la surveillance événementielle** (toutes filières confondues) **et la surveillance passive renforcée** (filière canards vaccinés), de même que **l’observance stricte en routine des mesures de biosécurité** (toutes filières confondues) sur l’ensemble du territoire national. Toutes les mesures permettant de prévenir l’introduction du virus en élevage depuis l’environnement contaminé ou les oiseaux sauvages, **notamment la mise à l’abri des volailles,** doivent être scrupuleusement mises en œuvre sur le territoire hexagonal (source : LNR le 03/11/2025).

Tableau 1. Nombre de foyers de volailles, cas dans l’avifaune libre et captive d’IAHP H5 détectés en France depuis le début de la saison 2025-2026 (soit le 01/08/2025), sur les quatre dernières semaines précédant la publication de ce BHVSI-SA par région (par ordre alphabétique). Les définitions des compartiments sont celles du Règlement 2016/429 (cf. encadré supra). L’incidence mensuelle couvre la période du 27/10/2025 au 23/11/2025 (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025).

Région	Compartiment	Date de première suspicion	Date de la dernière détection déclarée**	Nombre de déclaration par compartiment pour la saison 2025-2026	H5N1	Incidence mensuelle
Auvergne-Rhône-Alpes	Sauvages	24/10/2025	30/10/2025	9	9	5
	Volailles	27/10/2025	18/11/2025	3	3	3
Bourgogne-Franche-Comté	Sauvages	07/10/2025	04/11/2025	27	27	15
	Volailles	25/10/2025	14/11/2025	2	2	1
Bretagne	Sauvages	04/08/2025	28/09/2025	5	5	0
Centre-Val de Loire	Captifs	31/10/2025	31/10/2025	1	1	1
	Sauvages	20/10/2025	02/11/2025	17	17	8
	Volailles	18/10/2025	18/10/2025	1	1	0
Grand Est	Captifs	29/10/2025	03/11/2025	2	2	2
	Sauvages	18/10/2025	01/11/2025	66	66	20
	Volailles	25/10/2025	29/10/2025	2	2	1
Hauts-de-France	Volailles	06/10/2025	06/10/2025	1	1	0
Normandie	Captifs	13/10/2025	13/10/2025	1	1	0
	Captifs	14/10/2025	22/10/2025	2	2	0



Nouvelle-Aquitaine	Sauvages	03/08/2025	03/11/2025	32	32	15
	Volailles	15/10/2025	20/11/2025	5	5	4
Occitanie	Sauvages	20/10/2025	30/10/2025	8	8	6
Pays de la Loire	Captifs	10/10/2025	19/10/2025	2	2	0
	Sauvages	23/09/2025	05/11/2025	4	4	3
	Volailles	14/10/2025	19/11/2025	32	32	30
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Sauvages	28/10/2025	28/10/2025	1	1	1
Île-de-France	Sauvages	27/10/2025	27/10/2025	1	1	1
France	Captifs	10/10/2025	03/11/2025	8	8	3
	Sauvages	03/08/2025	05/11/2025	170	170	74
	Volailles	06/10/2025	20/11/2025	46	46	39

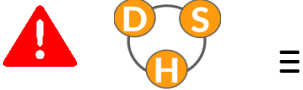
Niveau réglementaire de risque et mesures de gestion en France
Un arrêté publié le 21 octobre 2025 au Journal officiel a élevé le niveau de risque pour l'IAHP de « modéré » à « élevé » (AM du 17/10/2025). Les mesures de prévention et de biosécurité pour les élevages de volailles sont renforcées. Le niveau de risque pour l'IAHP était passé de « négligeable » à « modéré » sur l'ensemble du territoire métropolitain depuis le 15/10/2025 (AM du 14/10/2025). La France était en niveau de risque négligeable depuis le 08/05/2025 et en statut indemne d'IAHP depuis le 04/02/2025 (source : autodéclaration à l'OMSA). Étant donné l'évolution rapide du nombre de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) en élevage dans l'ouest de la France, des mesures renforcées de prévention sont mises en place par arrêtés préfectoraux en Vendée et dans trois départements limitrophes (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Deux-Sèvres). Ces mesures temporaires s'appuient sur le renforcement de la surveillance, la mise à l'abri des volailles, la réalisation de tests avant mouvement et, pour les canards, la réalisation d'une 3e dose vaccinale. Elles seront levées le 31 décembre si la situation sanitaire le permet (source : MAASA le 21/11/2025).

Analyses génétiques des souches circulantes (retour début de fiche)

Le dernier rapport trimestriel de l'EFSA présente la synthèse des informations disponibles sur les géotypes de virus de l'IAHP ayant circulé depuis octobre 2024, en détaillant les données disponibles (séquences de génomes viraux complets) sur la période de référence du rapport juin-août 2025 (source : [EFSA overview report June-September 2025](#)).

- Sur cette dernière période, on a observé une modification des fréquences de détection des géotypes circulants :
- La fréquence de détection du géotype EA-2024-DI a diminué, alors qu'il représentait environ 82 % des géotypes détectés depuis octobre 2024. Il a cependant continué à circuler chez les volailles et chez les palmipèdes sauvages dans les pays du Sud-Ouest de l'Europe (France, Espagne et Portugal), ce qui suggère une extension vers le sud de l'aire de circulation de ce géotype.
 - Inversement, la majorité des virus collectés chez différentes espèces de goélands en Belgique, en France, en Norvège, au Portugal, en Espagne et au Royaume-Uni appartenaient aux géotypes EA-2022-BB et EA-2023-DT. Ces géotypes représentaient environ 50 % des virus caractérisés sur la période juin-août 2025. A noter que le géotype EA-2023-DT a principalement circulé chez les goélands le long des côtes atlantiques de la péninsule ibérique et en France, où il a complètement remplacé le géotype EA-2022-BB. Ce dernier a été principalement détecté chez les goélands dans le Nord-Ouest de l'Europe et en Norvège, ce qui suggère une propagation de ces virus vers le nord-est.

La diminution pendant les mois d'été du géotype EA-2024-DI (majoritaire sur la saison 2024-2025) au profit des géotypes EA-2022-BB et EA-2023-DT peut être associée à l'augmentation de la circulation virale chez les laridés, qui se reproduisent généralement en colonies, et à une diminution de la détection du virus chez les ansériformes, dont la plupart sont des reproducteurs solitaires. Cependant, un biais dû au nombre limité de séquences disponibles pour cette période ne peut être exclu. A noter également que, depuis juin 2025, deux virus



distincts, tous deux issus d'un réassortiment entre le génotype EA-2022-BB et des virus de l'IAFP, ont été identifiés au Royaume-Uni.

Le sous-type H5N5 (génotype EA-2021-I) a été identifié en Finlande et Norvège durant l'été 2025. Il avait été détecté dans ces deux pays ainsi qu'au Royaume-Uni, Islande, Belgique, Pays-Bas et Allemagne lors de la saison 2024-2025. Tous les virus H5N5 détectés en 2025 chez les oiseaux en Europe possédaient un marqueur moléculaire d'adaptation virale pour les mammifères.

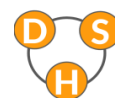
Le rapport ne précise pas encore les génotypes identifiés dans les foyers en élevages détectés depuis le début de la saison 2025-2026. Au cours de la saison précédente, le génotype majoritairement identifié chez les volailles était le génotype EA-2024-DI, à l'exception de quelques foyers associés à EA-2022-BB et signalés en France et au Royaume-Uni (source : [EFSA overview report June-September 2025](#)).

Des résultats préliminaires en Allemagne, France, Luxembourg et Belgique indiquent que des virus appartenant au sous-lignage EA-2024-DI.2.1 sont responsables des épisodes de mortalité massive observés chez les grues cendrées (source : EFSA le 24/11/2025). D'après les données phylogénétiques, ce sous-lignage correspond à une nouvelle incursion en Europe qui suit le déplacement d'est en ouest des oiseaux en cours de migration post-nuptiale.

Tableau 2. Nombre de foyers de volailles, cas dans l'avifaune libre et captive d'IAHP H5 détectés en Europe depuis le début de la saison 2025-2026 (soit le 01/08/2025), sur les quatre dernières semaines précédant la publication de ce BHVSI-SA par pays (par ordre alphabétique). Les définitions des compartiments sont celles du Règlement 2016/429 (cf. encadré supra). L'incidence mensuelle couvre la période du 27/10/2025 au 23/11/2025 (sources : Commission européenne ADIS, United-Kingdom Animal and Plant Health Agency (APHA) le 24/11/2025 et WAHIS-OMSA le 17/11/2025).

Pays	Compartiment	Date de première suspicion	Date de la dernière détection déclarée**	Nombre de déclaration par compartiment pour la saison 2025-2026	H5N1	H5N5	H5Nx	Incidence mensuelle
Allemagne	Captifs	24/10/2025	19/11/2025	13	13	0	0	10
	Sauvages	08/08/2025	20/11/2025	1 337	1 337	0	0	937
	Volailles	01/09/2025	20/11/2025	126	126	0	0	95
Autriche	Captifs	14/11/2025	14/11/2025	1	1	0	0	1
	Sauvages	23/09/2025	14/11/2025	26	26	0	0	15
	Volailles	17/11/2025	17/11/2025	1	1	0	0	1
Belgique	Captifs	07/10/2025	07/10/2025	1	1	0	0	0
	Sauvages	21/08/2025	12/11/2025	59	55	0	4	42
	Volailles	21/10/2025	19/11/2025	3	3	0	0	1
Bulgarie	Captifs	06/11/2025	06/11/2025	1	1	0	0	1
	Volailles	23/08/2025	11/11/2025	7	7	0	0	1
Danemark	Captifs	25/10/2025	25/10/2025	1	1	0	0	0
	Sauvages	29/09/2025	10/11/2025	45	45	0	0	23
	Volailles	06/10/2025	17/11/2025	7	7	0	0	3
Espagne	Captifs	20/08/2025	06/11/2025	5	5	0	0	1
	Sauvages	01/08/2025	11/11/2025	98	98	0	0	33
	Volailles	01/09/2025	17/10/2025	12	12	0	0	0
Finlande	Sauvages	17/10/2025	10/11/2025	8	8	0	0	7
France	Captifs	10/10/2025	03/11/2025	8	8	0	0	3
	Sauvages	03/08/2025	05/11/2025	170	170	0	0	74
	Volailles	06/10/2025	20/11/2025	46	46	0	0	39
Hongrie	Sauvages	11/09/2025	10/11/2025	7	7	0	0	5
	Volailles	26/10/2025	09/11/2025	2	2	0	0	1
Irlande	Captifs	13/10/2025	13/10/2025	1	1	0	0	0
	Sauvages	15/10/2025	06/11/2025	6	6	0	0	5

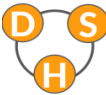
INFLUENZA AVIAIRE HP EN EUROPE



Pays	Compartiment	Date de première suspicion	Date de la dernière détection déclarée**	Nombre de déclaration par compartiment pour la saison 2025-2026	H5N1	H5N5	H5Nx	Incidence mensuelle
	Volailles	30/10/2025	20/11/2025	4	4	0	0	4
Islande	Sauvages	09/09/2025	20/10/2025	7	0	6	1	0
Italie	Sauvages	05/10/2025	13/11/2025	35	35	0	0	21
	Volailles	29/09/2025	16/11/2025	20	20	0	0	9
Lettonie	Captifs	11/11/2025	11/11/2025	1	1	0	0	1
	Sauvages	24/09/2025	14/11/2025	13	13	0	0	10
Lituanie	Sauvages	17/10/2025	14/11/2025	8	8	0	0	4
	Volailles	12/10/2025	12/10/2025	1	1	0	0	0
Luxembourg	Sauvages	21/10/2025	11/11/2025	19	19	0	0	9
Macédoine du Nord	Captifs	08/10/2025	06/11/2025	2	2	0	0	1
Norvège	Sauvages	05/08/2025	10/11/2025	39	26	1	12	2
	Volailles	02/09/2025	02/09/2025	1	1	0	0	0
Pays-Bas	Captifs	20/10/2025	08/11/2025	6	6	0	0	4
	Sauvages	15/08/2025	04/11/2025	83	83	0	0	24
	Volailles	06/10/2025	19/11/2025	12	12	0	0	10
Pologne	Captifs	17/11/2025	17/11/2025	1	1	0	0	1
	Sauvages	16/09/2025	31/10/2025	7	7	0	0	3
	Volailles	18/09/2025	12/11/2025	21	21	0	0	7
Portugal	Captifs	19/09/2025	19/11/2025	5	5	0	0	4
	Sauvages	01/08/2025	19/11/2025	13	12	0	0	3
	Volailles	02/09/2025	21/11/2025	4	3	0	1	3
Roumanie	Sauvages	22/10/2025	22/10/2025	1	1	0	0	0
Royaume-Uni*	Captifs	22/08/2025	28/10/2025	2	2	0	0	1
	Sauvages	03/08/2025	16/11/2025	289	280	3	0	148
	Volailles	03/08/2025	10/11/2025	26	26	0	0	11
République tchèque	Captifs	26/09/2025	18/11/2025	7	7	0	0	4
	Sauvages	20/10/2025	20/10/2025	2	2	0	0	0
	Volailles	10/11/2025	20/11/2025	8	8	0	0	8
Slovaquie	Captifs	09/10/2025	17/10/2025	2	2	0	0	0
	Sauvages	02/11/2025	12/11/2025	3	3	0	0	3
	Volailles	20/10/2025	20/10/2025	1	1	0	0	0
Slovénie	Sauvages	27/10/2025	03/11/2025	3	3	0	0	3
Suisse	Sauvages	03/11/2025	14/11/2025	4	4	0	0	4
Suède	Captifs	14/10/2025	14/10/2025	1	1	0	0	0
	Sauvages	19/09/2025	30/10/2025	9	9	0	0	2
	Volailles	24/10/2025	06/11/2025	3	3	0	0	2
Ukraine	Sauvages	05/11/2025	05/11/2025	1	1	0	0	1
Europe	Captifs			58	58	0	0	32
	Sauvages			2 292	2 258	10	17	1 378
	Volailles			305	304	0	1	195

*source : WAHIS-OMSA consulté le 17/11/2025 (pour les volailles au Royaume Uni). En Russie, seuls les foyers et cas situés en Europe géographique (à l'ouest du 60° de longitude) sont indiqués.

INFLUENZA AVIAIRE HP EN EUROPE



Pays	Compartiment	Date de première suspicion	Date de la dernière détection déclarée**	Nombre de déclaration par compartiment pour la saison 2025-2026	H5N1	H5N5	H5Nx	Incidence mensuelle
------	--------------	----------------------------	--	---	------	------	------	---------------------

** les dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification.

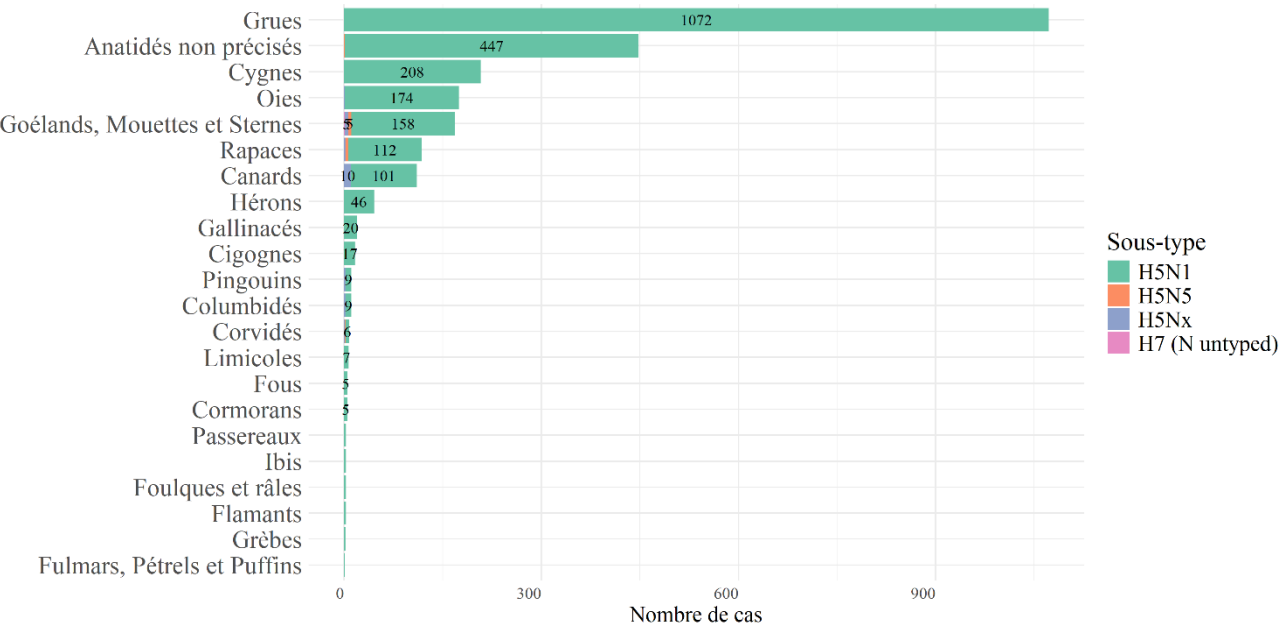


Figure 1. Nombre de cas dans l'avifaune sauvage libre d'IAHP en Europe depuis le début de la saison (le 01/08/2025) par groupe d'espèces et par sous-type. ATTENTION : plusieurs cas impliquant éventuellement des individus d'espèces différentes peuvent figurer dans une même déclaration ; dans ce cas, la déclaration est comptabilisée plusieurs fois dans ce tableau (une fois pour chaque espèce touchée). En revanche, le nombre de déclarations ne reflète pas le nombre de spécimens pour chaque espèce (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025 et WAHIS-OMSA le 17/11/2025).

Détail des espèces dans le [Tableau 3 en Annexe](#)

Mesures de prévention en vigueur pour limiter le risque de contamination animal/humain par l'IAHP en France

Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA) avait rappelé début 2023 les mesures de prévention pour limiter le risque de contamination animal/homme dans un fascicule destiné à toutes les personnes susceptibles d'être en contact étroit avec des oiseaux infectés ou avec des cadavres d'animaux contaminés, en particulier par le respect des mesures de protection :

- lors de la collecte des oiseaux sauvages : ne pas manipuler sans protection les oiseaux sauvages trouvés morts ou moribonds,
- en cas d'exposition à des oiseaux suspectés d'infection ou infectés, et leur produits (plumes, déjections...).

La vaccination contre la grippe saisonnière est recommandée par la Haute autorité de santé pour les professionnels exposés aux virus aviaires et porcins (éleveurs, vétérinaires, techniciens).
Plus de précisions sur les mesures mises en place en termes de santé publique : Communiqué de presse du 06/02/2025 ([lien](#)).
Pour plus d'informations : Brochure du MAASA ([lien](#)) ; Brochure de SPF ([lien](#)).

**Cas chez les mammifères****France**

Un cas d'IAHP a été détecté dans les Landes sur une loutre européenne (*Lutra lutra*). L'animal avait été trouvé le 10/11/2025. Elle présentait des troubles digestifs, respiratoires et locomoteurs et est décédée peu après la collecte par le réseau SAGIR (source : <https://www.landres.gouv.fr/Actualites/Salle-de-presse/Communique-de-presse/2025/IAHP-dans-la-faune-sauvage-cas-detecte-sur-une-loutre-dans-les-Landes>).

Au 21/11/2025, quatre renards roux (*Vulpes vulpes*) infectés par un virus IAHP ont été détectés (source : réseau SAGIR)

- dans l'Aube (découverte le 7/11/2025),
- dans la Marne, (découverte le 6/11/2025)
- dans le Gard (découverte le 17/11/2025 avec des signes neurologiques) et
- dans les Landes (découverte le 9/11/2025).

Le charognage de cadavres d'oiseaux sauvages morts est la voie de contamination de ces mammifères la plus probable.

États-Unis

Plusieurs cas sur des souris domestiques ont été détectés dans l'état de Washington. Des cas sur cette espèce avaient déjà été détectés dans d'autres États en 2024 et 2025 (source : [USDA](#) le 24/10/2025).

Espagne

Un cas a été détecté sur un renard roux, dans la communauté autonome d'Aragon. L'animal a été trouvé mort dans une zone où des cas aviaires avaient été détectés précédemment. Il a été confirmé H5N1 (source : [MAPA le 17/11/2025](#)).

Norvège

Un cas a été détecté le 04/09/2025 sur un renard arctique, sur les îles arctiques Svalbard / Jan Mayen. Le sous-type H5N5 a été confirmé (source : OMSA le 15/09/2025, code de l'évènement NOR_20250915).

Les cas d'IAHP détectés sur les mammifères officiellement notifiés dans WAHIS et identifiés par le réseau ProMED (par extraction automatique des posts jusqu'au 30/06/2024) depuis le 01/01/2020 sont visibles sur une interface en ligne ([lien](#)).

IAHP sur le continent Américain

Au 24/11/2025, aucun cas ni foyer n'a été détecté aux **Antilles françaises** ou en **Guyane**.

Amérique du Nord

Au Canada, des foyers sont actuellement en cours. On observe une reprise des détections dans le nord des États-Unis (source : [USDA](#) le 13/10/2025). Le suivi des cas et foyers chez les oiseaux est disponible sur le site des autorités sanitaires du Canada ([lien](#)) et des États-Unis (domestiques : [lien](#) ; sauvages : [lien](#)).

Le virus H5N1 a été confirmé sur des **bovins laitiers** aux États-Unis, le 20/03/2024 au Texas (huit bovins) et le 21/03/2024 au Kansas (un bovin). Au total 1 082 foyers en élevages de bovins laitiers ont été détectés dans 18 États (source : [USDA](#) consulté le 13/10/2025). Le dernier foyer a été détecté dans l'Idaho le 10/10/2025.

Amérique centrale

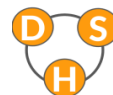
Au Mexique, des foyers de basse-cour sont en cours de gestion dans l'Etat de Mexico (source : WAHIS-OMSA [5820](#) le 01/10/2025).

Au Guatemala, une déclaration a été faite le 25/09/2025. Cet épisode a débuté le 20/08/2025. Un total de 114 anatidés sauvages (canards, dendrocygnes, oies et cygnes) est mort, sur une population sensible de 347 oiseaux recensés dans la réserve naturelle (collection privée). Le sous-type H5N1 clade 2.3.4.4.b a été confirmé (source : WAHIS-OMSA [notification immédiate](#) le 25/09/2025).

Amérique du Sud

Depuis le début de la saison, des foyers domestiques ont été détectés en Argentine et Bolivie.

Un bilan des foyers et cas détectés sur le continent américain depuis 2023 à octobre 2025 a été publié par le Pan American Health Organisation (source : PAHO le 15/10/2025).



IAHP sur le continent Américain

Pour retrouver les informations relatives aux premières détections sur le continent américain : se référer au [BHVSI-SA du 04/01/2022](#) (émergence au Canada), au [BHVSI-SA du 15/02/2022](#) (émergence aux USA) et au [BHVSI du 07/11/2023](#) pour l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. Pour davantage d'informations sur les foyers antérieurs de la saison 2025-2026, se reporter au [BHVSI du 16/07/2024](#), et [BHVSI du 23/09/2025](#).

Pour en savoir plus

- Matthieu Guillemain, Betty Plaquin, Alain Caizergues, Léo Bacon et Anne Van De Wiele. 2021. « La migration des anatidés : patron général, évolutions et conséquences épidémiologiques. », Bulletin épidémiologique, santé animale et alimentation n° 92 – Article 4 – 2021 ([lien](#)).
- EFSA #NoBirdFlu: clear communications for better biosecurity - 15 september 2025 ([lien](#)).



PAS DE NOUVELLE DECLARATION

Les essentiels

- **Albanie** : pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 03/07/2025, au total quatorze foyers détectés depuis le 01/01/2025 répartis dans tout le pays.
- **Hongrie** : pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 30/01/2025 ; trois foyers au total détectés en 2025.
- **Kosovo** : après plus de deux mois sans aucune détection, un foyer avait été détecté le 24/09/2025. Pas de nouvelle déclaration depuis.
- **Roumanie** : pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 03/03/2025 ; un seul foyer au total détecté en 2025.
- **Clinique et transmission** : Les investigations phylogénétiques et épidémiologiques suggèrent la présence de cas asymptomatiques et la possibilité de transmission indirecte (personnel, transport, matériel).

Fiche rédigée en collaboration avec le Laboratoire de référence (OMSA et LRUE)¹

Information sur la peste des petits ruminants

La Peste des petits ruminants (PPR) est une maladie causée par un virus de type *morbillivirus*, apparenté à celui de la peste bovine. Il affecte les caprins, les ovins et des animaux sauvages de la même famille que les petits ruminants domestiques, ainsi que les camélidés. La PPR a été identifiée pour la première fois en Côte d'Ivoire en 1942. Quatre lignées génétiques ont été identifiées, la lignée IV étant la plus répandue en Afrique, Moyen-Orient et Asie.

Elle se caractérise par des taux de morbidité et de mortalité élevés et engendre de graves conséquences économiques dans des régions telles que l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie où les petits ruminants constituent un moyen de subsistance pour la population.

Les animaux affectés présentent de fortes fièvres et un abattement sévère, des sécrétions au niveau des yeux et du nez. L'animal est dans l'incapacité de manger en raison de lésions buccales douloureuses. Les animaux souffrent de pneumonie et de diarrhée aiguës. L'issue de la maladie est fréquemment la mort de l'animal (source : [OMSA](#)). La transmission se fait par inhalation de gouttelettes émises lors de la toux et éternuements d'animaux infectés. La contamination a donc principalement lieu par contact direct entre les animaux. La transmission via le milieu extérieur contaminé est faible compte tenu de la durée de survie limitée du virus. Cette maladie n'est pas transmissible à l'Homme (source : [FAO](#)).

La PPR est catégorisée « A-D-E » au sens du règlement européen 2016/429 (règlement d'exécution UE [2018/1882](#)), ce qui implique l'éradication immédiate, l'obligation de déclaration des foyers et la restriction des mouvements intra-communautaires (plus d'informations sur la définition des catégories de maladies via ce [lien](#)).

Un premier foyer de Peste des Petits Ruminants (PPR) avait été détecté le 08/07/2024 en **Grèce**. Le virus s'est répandu sur tout le territoire, jusqu'au 29/10/2024. En parallèle, de nombreux foyers ont été détectés en **Roumanie** entre les 15/07/2024 et 01/09/2024. Après six mois sans aucune détection dans le pays, un unique foyer est à nouveau détecté le 03/03/2025. En Europe, un foyer a été détecté en **Bulgarie** en novembre 2024, puis trois en **Hongrie** en janvier 2025 et 14 en **Albanie** en juin 2025 (Figure 1).

Les détails sur l'émergence de la PPR en Europe (Grèce et Roumanie) sont disponibles dans la note [Premier foyer de peste des petits ruminants en Grèce](#). Le détail de l'historique par pays jusqu'au 01/07/2025 est disponible dans la [Note du 07/07/2025](#).

¹ Arnaud Bataille, Olivier Kwiatak (UMR Astre - Cirad)

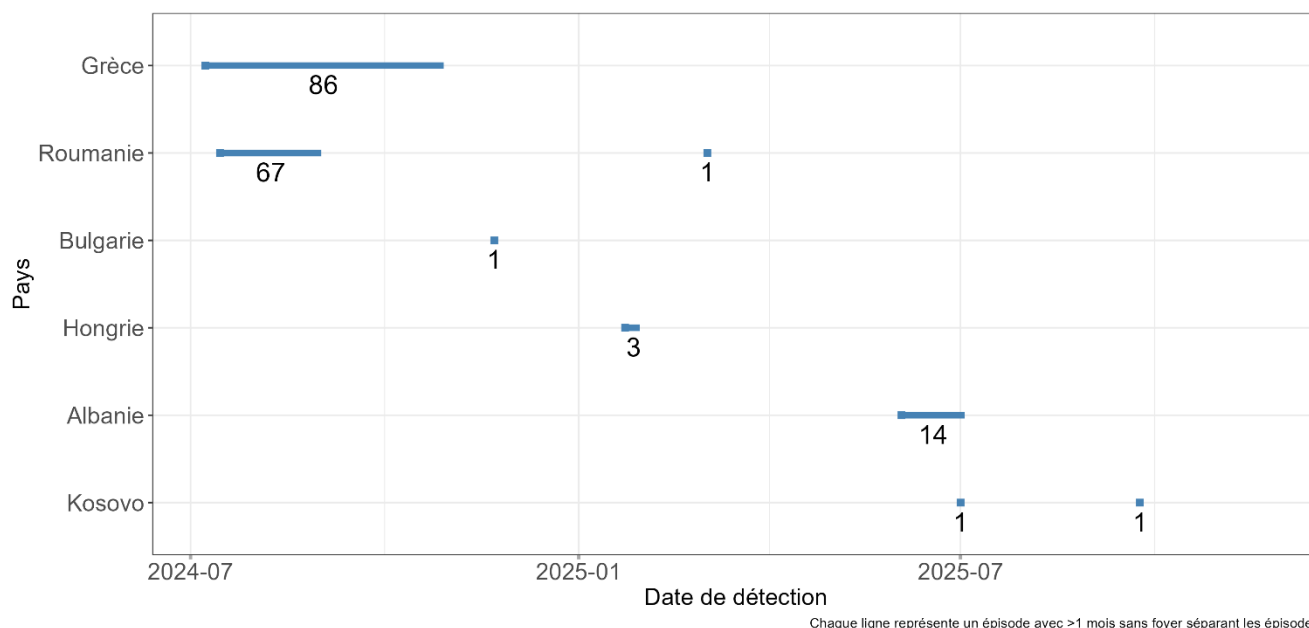


Figure 1. Périodes et nombres de détections de foyers de PPR par pays depuis le 08/07/2024 (date de détection du premier foyer dans les Balkans, en Grèce) (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025). NB : chaque trait continu représente une période, avec un mois sans foyer séparant deux périodes.

Albanie

Pas de nouvelle déclaration, depuis le dernier foyer détecté le 03/07/2025 (source : Commission européenne ADIS le 18/08/2025).

Les deux premiers foyers ont été détectés les 03 et 04/06/2025 distants de 80 km l'un de l'autre. Plusieurs détections ont suivi sur le mois de juin. Certains foyers sont liés par un pâturage en commun. A ce stade, les services vétérinaires n'ont pas communiqué sur les hypothèses d'introduction.

Au total, le pays a déclaré quatorze foyers, répartis dans tout le pays.

Au total, plus de 1 millions de têtes issus de 8 355 exploitations ont été dépistées, ce qui a permis de détecter 12 foyers primaires (indépendants et non connectés entre eux) et 6 foyers secondaires. La population sensible recensée dans ces 18 exploitations était de 2 165 têtes, avec un taux de mortalité variant de 0 à 33 %.

La détection simultanée de plusieurs foyers répartis dans tout le pays suggère une introduction sur tout le territoire, via les importations d'agneaux (source : autorités albanaises [GT-TADs le 22-25/09/2025](#)).

Hongrie

Pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 30/01/2025 (source : Commission européenne ADIS le 18/08/2025).

Le premier foyer de PPR a été détecté le 23/01/2025 dans un élevage d'engraissement ovin, de 1 810 têtes. Au total, trois foyers ont été déclarés officiellement (source : Commission européenne ADIS le 03/02/2025).

Kosovo

Pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 24/09/2025 (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025). Le premier foyer a été détecté le 01/07/2025, le long de la frontière avec l'Albanie (source : Commission européenne ADIS le 18/08/2025). Après plus de deux mois sans détection, un nouveau foyer a été détecté le 24/09/2025 dans un élevage de caprins. Ce second foyer est situé à quelques kilomètres du premier, à proximité de la frontière avec l'Albanie. L'hypothèse d'une introduction par mouvement d'animaux a été retenue (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025).

L'enquête épidémiologique du premier foyer a mis en évidence l'achat d'un lot d'ovins et caprins d'Albanie, peu avant le début des symptômes. Les 48 fermes dans la zone de surveillance ont été testées négatives (948 animaux testés) (source : [autorités Kosovo GF-TADs le 22-25/09/2025](#)).



Roumanie

Pas de nouvelle déclaration depuis l'unique foyer détecté cette année le 03/03/2025 (source : Commission européenne ADIS le 18/08/2025). Ce foyer était survenu dans l'ouest du pays (comté de Bihor, Cefa) à la frontière avec la Hongrie, après six mois sans aucune détection. Entre les 19/06 et 12/09/2025, neuf animaux, issus de trois élevages (trois dans chaque élevage) ont été confirmés positifs par PCR ou par ELISA (sur un total de 906 animaux testés issus de 34 fermes). Ces animaux ont partagé les mêmes pâturages. Les exploitations sont situées à Braila dans l'est du pays. Cependant, les animaux positifs n'ont pas été retrouvés. Aucune notification dans ADIS n'a été faite (sources : The National Sanitary Veterinary and Food Safety Authority of Romania, [CPVADAAA](#)² le 17/09/2025).

Analyses génomiques

Le laboratoire de référence européen de la PPR (LRUE, Cirad) a publié les résultats d'analyses de séquences de virus de PPR collectés au début des épizooties en Roumanie, Grèce et Bulgarie (premiers foyers notifiés) en 2024. Les analyses confirment que les foyers de PPR dans ces trois pays ont une origine commune, probablement d'Afrique du Nord et non de Turquie, comme précédemment évoqué dans les premières hypothèses. Ces souches ont une grande proximité génétique avec les souches collectées en Géorgie en 2016, elles-mêmes probablement introduites d'Afrique du Nord (hypothèse d'après les analyses partielles de séquences sur le gène N). Les résultats suggèrent également une évolution rapide du virus. Le LRUE souligne le manque de séquences récentes issues des foyers des zones enzootiques, en particulier de Turquie et Afrique du Nord, afin de pouvoir confirmer plus précisément l'origine des souches qui ont émergé en Europe en 2024 et leur dynamique d'extension entre les pays ([Guendouz et al., 2025](#)).

Les analyses de souches collectées en Hongrie et en Albanie où le virus a émergé en 2025 suggèrent que le virus a persisté dans la zone des Balkans malgré l'absence de notification officielle pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois (source : [EURL -GFTAD meeting août 2025](#)). Ceci s'est confirmé avec la notification d'un nouveau foyer au Kosovo détecté le 24/09/2025.

Les analyses génomiques présentées récemment par le LRUE confirment l'origine commune du virus dans tous les pays infectés, introduit depuis l'Afrique du Nord (voie d'introduction non identifiée). La Roumanie aurait été le premier pays infecté (97-99% probable). La présence de clusters multiples en Roumanie et Grèce suggère plusieurs échanges et introductions entre ces deux pays. Les séquences isolées en Hongrie et Albanie sont proches de celles isolées en Roumanie en 2024. Une analyse plus précise et complète est en cours (source : [LRUE, GF-TADs le 22-25/09/2025](#)).

Expression clinique et transmission

Une grande variété de symptômes est décrite, pouvant différer selon l'espèce (ovins vs caprins), la race ou l'état général des animaux. Les signes cliniques observés ne sont pas spécifiques (perte d'appétit, amaigrissement, apathie, sécrétions nasales ou oculaires, mortalité soudaine, diarrhées, lésions dans la cavité buccale). A l'échelle du troupeau, les taux de morbidité et de mortalité peuvent être faibles et les animaux se rétablissent.

Les infections **subcliniques** sont possibles. Certains animaux infectés ne montrent pas de signes cliniques mais peuvent transmettre la maladie. La surveillance, basée sur la détection de cas cliniques, doit être adaptée pour prendre en compte ce risque. En particulier, intégrer l'investigation épidémiologique dans la démarche diagnostique.

Le diagnostic différentiel inclut les maladies mieux connues des vétérinaires locaux, telle que la fièvre catarrhale ovine, les infections secondaires (pasteurellose), ou les effets de la chaleur (baisse d'appétit).

La maladie se transmet principalement de manière directe. Cependant, les enquêtes en Grèce et en Roumanie suggèrent des **transmissions indirectes**. Les moyens possibles sont les camions qui passent d'élevage en élevage pour livrer du foin ou collecter le lait, ou des personnes qui visitent plusieurs élevages (source : [LRUE, GF-TADs le 22-25/09/2025](#)).

Le LRUE alerte sur l'importance de communiquer et alerter les services vétérinaires et professionnels de l'élevage dans les pays encore indemnes.

² Comité Permanent des Végétaux, des Animaux, des Denrées Alimentaires et de l'Alimentation Animale



Figure 2. Foyers de PPR en Europe (épizootiques) et Turquie (enzootiques) depuis le 01/01/2025 et sur les quatre dernières semaines (incidence mensuelle) (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025).

Tableau 1. Nombre de foyers de PPR détectés par pays en Europe depuis le 01/01/2025 (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025). NB : en 2024, des foyers avaient été détectés en Grèce et Bulgarie.

Pays	Date de détection du premier évènement	Date de détection du dernier évènement	Ovins/Caprins
Albanie	03/06/25	03/07/25	14
Hongrie	23/01/25	30/01/25	3
Kosovo	01/07/25	24/09/25	2
Roumanie	03/03/25	03/03/25	1
Total Europe	23/01/25	24/09/25	20

Pour en savoir plus

- 1st GF-TADs Regional Conference of Standing Groups of Experts on Priority Transboundary Animal Diseases in the European Region, 22-29/09/2025, Belgrade, Serbie ([lien](#)).



POURSUITE DES DETECTIONS

Les essentiels

- **Allemagne** : treize nouvelles déclarations cette semaine. Le cas sauvage le plus proche de la France a été détecté en décembre 2024 le long du Rhin dans la commune de Lampertheim (environ 70 km de la frontière).
- **Bosnie-Croatie-Serbie** : incidence élevée, majoritairement en Croatie.
- **Bulgarie** : 60 nouvelles déclarations cette semaine.
- **Italie** : deux cas sauvages déclarés cette semaine. Les cas sauvages les plus proches de la France en 2025 ont été détectés à proximité de Savone, à 60 km de la frontière.
- **Pologne** : poursuite des détections de cas sauvages répartis dans tout le pays.
- **Roumanie** : incidence élevée dans le compartiment domestique, avec 28 foyers détectés en quatre semaines.
- **France hexagonale** : le territoire est indemne, aucun cas n'a été déclaré au 23/11/2025 (source : DGAL).

EUROPE. Bilan hebdomadaire européen du 01/01/2025 au 23/11/2025 inclus (sources : Commission européenne ADIS le 24/11/2025 et WAHIS-OMSA le 17/11/2025).

Prévalence

Depuis le 01/01/2025, **880** (+ 12 nouvelles déclarations) foyers domestiques et **9 315** (+ 224) cas sauvages ont été détectés en Europe.

Incidence

L'incidence mensuelle reste élevée dans le compartiment sauvage, avec **512** cas dans la faune sauvage détectés sur les quatre dernières semaines. Dans le compartiment domestique, elle baisse avec **41** foyers domestiques (Tableau 1).

La valeur de l'incidence mensuelle dans le compartiment sauvage est principalement due aux nombreuses détections en **Bulgarie** (127), **Lettonie** (89), **Pologne** (59), **Allemagne** (56), **Lituanie** (42). La densité des foyers domestiques et des cas en faune sauvage en Europe est représentée sur la Figure 2.

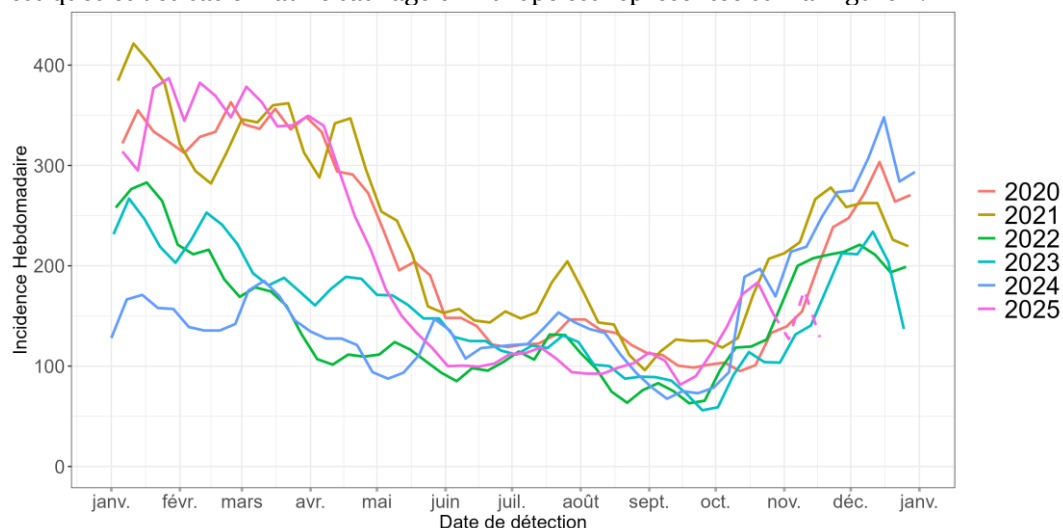


Figure 1. Incidence hebdomadaire (nombre de cas détectés par semaine) de PPA dans le compartiment sauvage en Europe pour les années 2020 à 2025 (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025 et WAHIS-OMSA le 17/11/2025). NB : les données des dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification. Elles peuvent être incomplètes et apparaissent en pointillé.

PESTE PORCINE AFRICAINE



Tableau 1. Nombre de foyers domestiques et cas en faune sauvage non captive de PPA détectés depuis le 01/01/2025. L'incidence mensuelle couvre la période du 27/10/2025 au 23/11/2025 (source : Commission Européenne ADIS le 24/11/2025 et WAHIS-OMSA le 17/11/2025). Seuls les foyers et cas situés en Europe géographique (à l'ouest du 60° de longitude) sont indiqués.

Pays	Compartiment	Nombre de foyers et cas	Incidence mensuelle	Date de dernière détection
Allemagne	Sauvage	1 879	56	20/11/2025
Bosnie-Herzégovine	Domestique	39	1	27/10/2025
	Sauvage	24	1	11/11/2025
Bulgarie	Sauvage	531	127	14/11/2025
Croatie	Domestique	53	0	19/10/2025
	Sauvage	223	32	17/11/2025
Estonie	Domestique	11	0	17/09/2025
	Sauvage	214	41	19/11/2025
Grèce	Domestique	4	0	23/06/2025
	Sauvage	66	0	09/05/2025
Hongrie	Sauvage	695	18	12/11/2025
Italie (Continentale)	Domestique	1	0	07/01/2025
	Sauvage	565	13	14/11/2025
Lettonie	Domestique	11	0	07/09/2025
	Sauvage	1 090	89	18/11/2025
Lituanie	Domestique	8	1	27/10/2025
	Sauvage	633	42	19/11/2025
Macédoine du Nord	Sauvage	8	0	16/10/2025
Moldavie	Domestique	49	1	10/11/2025
	Sauvage	17	1	16/11/2025
Monténégro	Sauvage	1	0	03/01/2025
Pologne	Domestique	18	0	01/10/2025
	Sauvage	2 942	59	16/11/2025
Roumanie	Domestique	440	28	17/11/2025
	Sauvage	188	25	18/11/2025
Serbie	Domestique	226	10	19/11/2025
	Sauvage	49	2	04/11/2025
Slovaquie	Domestique	1	0	30/04/2025
	Sauvage	160	5	16/11/2025
Ukraine	Domestique	19	0	23/10/2025
	Sauvage	30	1	14/11/2025
Europe	Domestique	880	41	19/11/2025
	Sauvage	9 315	512	20/11/2025

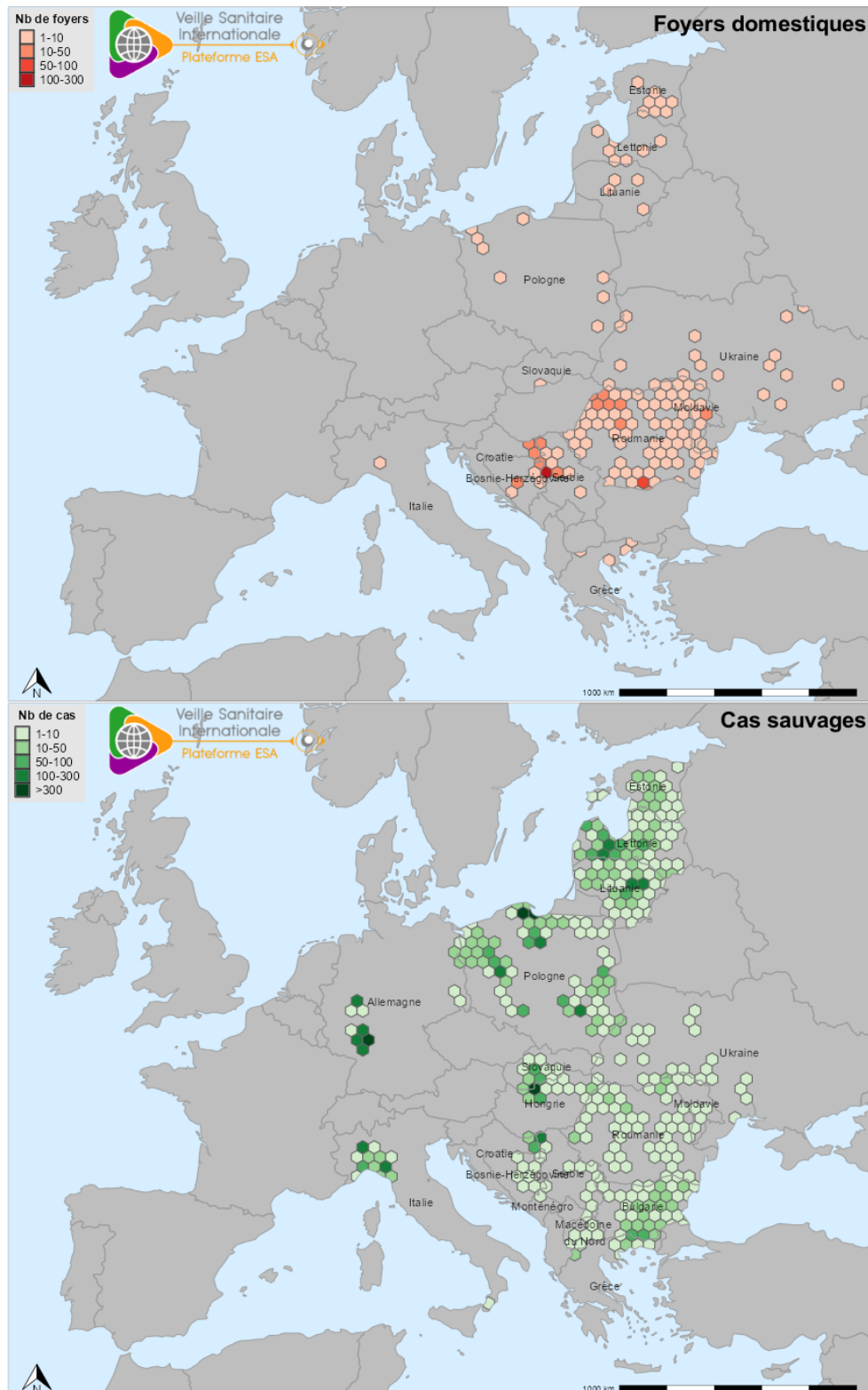


Figure 2. Densité des foyers domestiques (haut) et des cas en faune sauvage (bas) de PPA en Europe détectés entre le 01/01/2025 et le 23/11/2025 (sources : Commission Européenne ADIS le 24/11/2025 et WAHIS-OMSA le 17/11/2025)



Une carte interactive des foyers domestiques et cas en faune sauvage de PPA est disponible sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)). Elle permet de générer des cartes et séries temporelles représentant l'évolution spatiale et temporelle des foyers, selon les périodes et zones géographiques d'intérêt.

Mesures de zonage de l'UE : sur la base de la situation épidémiologique relative à la PPA dans les pays membres de l'UE, des zones de restriction I, II et III sont réglementées et énumérées à l'annexe I du règlement d'exécution (UE) 2023/594 de la Commission.

La carte résumant les mesures de zonage en Europe (Figure 3) et un outil interactif ([lien](#)) pour les mesures de zonage fournissent une représentation indicative de ces zones.

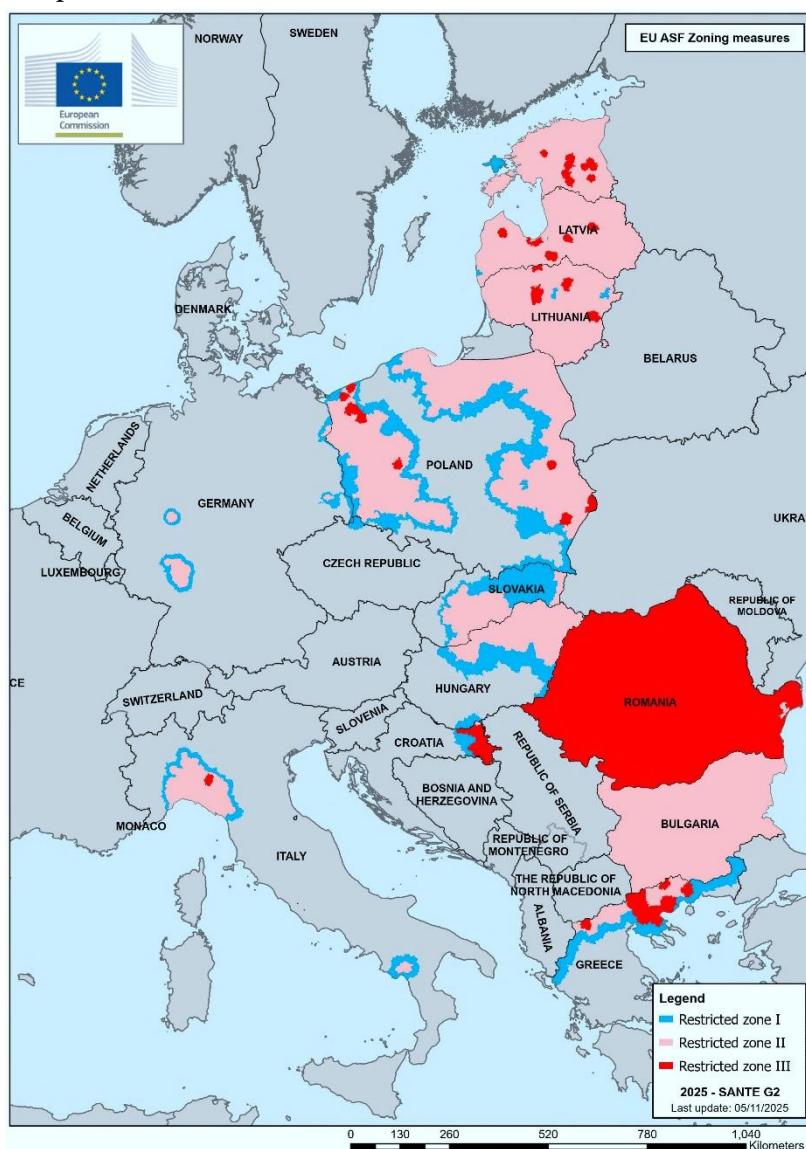


Figure 3. Représentation des zones réglementées vis-à-vis de la PPA dans l'Union européenne au 04/11/2025 (annexe du règlement 2023/594) (source : site de la Commission européenne). Les zones sont définies par degré de risque en tenant compte de la situation épidémiologique et, notamment, des facteurs suivants : la maladie touche *a minima* les exploitations porcines et éventuellement la population de porcs sauvages (zone III) ; la maladie ne touche que la population de porcs sauvages (zone II) ; le risque découle d'une proximité relative avec la population de porcs sauvages contaminée (zone I) (Les actualisations sont précisées dans l'annexe du règlement d'exécution 2025/2250 du 04/11/2025).



Allemagne

Ouest de l'Allemagne (Länder de Bade-Wurtemberg, Hesse, Rhénanie-Palatinat, Rhénanie-du-Nord-Westphalie)

Les mesures mises en place par chaque land sont disponibles dans la [présentation du CPVADAAA du 26/08/2024](#).

Compartiment sauvage

Un total de 1 879 cas sauvages sur des sangliers a été détecté depuis le 01/01/2025 avec 13 nouvelles déclarations cette semaine en Hesse (n=1) et Rhénanie du Nord Westphalie (n=12) de cas détectés les 11 et le 20/11/2025. Après un pic à plus de 400 cas détectés sur quatre semaines glissantes en mai 2025, l'incidence mensuelle a baissé, pour se maintenir autour de 60 cas de juin à septembre 2025 pour atteindre 20 cas début octobre. On observe depuis une remontée progressive jusqu'à 56 cas cette semaine (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025).

Un premier cas sauvage a été détecté le 14/06/2024 chez un sanglier retrouvé mourant dans la ville de Rüßelsheim au sud-ouest de Francfort (source : Commission Européenne ADIS le 16/06/2024).

Les détectations se poursuivent dans le district d'Olpe en Rhénanie-du-Nord-Westphalie (60 km à l'est de Cologne ; 200 km de la frontière française), dont le premier cas détecté le 24/06/2025, avait marqué une extension de 113 km vers le nord (source : Commission européenne ADIS le 14/07/2025, FLI le 16/06/2025). On note également une densification des cas dans le land de Hesse. Une progression vers l'est avait été observée avec la détection le 01/07/2025 d'un cas à Bad Berleburg à environ 20 km des précédents cas. A ce stade, l'origine de l'infection de cette nouvelle zone n'est toujours pas connue. Par contre, le séquençage de la souche NRW de Rhénanie-du-Nord-Westphalie a montré une forte homologie avec les souches isolées en Calabre (sud de l'Italie) (source : [FLI le 24/06/2025](#)).

Le cas le plus proche de la frontière avec la France a été déclaré le 02/12/2024 (sanglier détecté le 03/09/2024 à Bürstadt – 78 km de la frontière).

Compartiment domestique

Le premier foyer a été détecté le 08/07/2024 dans un élevage de neuf porcs situés dans la commune de Biebesheim am Rhein (district de Groß-Gerau, Hessen). Un dernier foyer au sein d'un élevage de trois suidés a été détecté le 14/08/2024, ce foyer est situé à 19 km du cas dans la faune sauvage le plus proche et à 60 km de la frontière française (source : Commission européenne ADIS le 28/10/2024).

Frontière germano-polonaise

Côté allemand, la dernière détection d'un foyer à la frontière germano-polonaise remonte au 05/06/2024 et le dernier cas sauvage détecté remonte au 24/05/2025. Côté polonais, le dernier foyer à la frontière germano-polonaise a été détecté le 29/08/2025 et les cas sauvages depuis début août sont tous à plus de 20 km de la frontière. Dans ce contexte, on peut considérer que la situation dans cette zone frontalière est stabilisée.

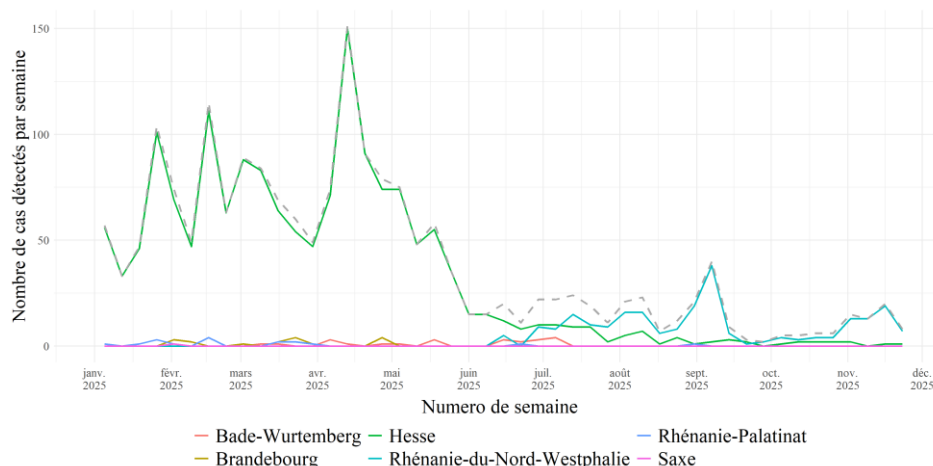


Figure 4. Incidence hebdomadaire des cas en faune sauvage de PPA en Allemagne détectés entre le 01/01 et le 23/11/2025. Les courbes en traits plein matérialisent le nombre de cas au sein des différents länder et la courbe en pointillé, le nombre de cas sur l'ensemble de l'Allemagne (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025). NB : les deux dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification.

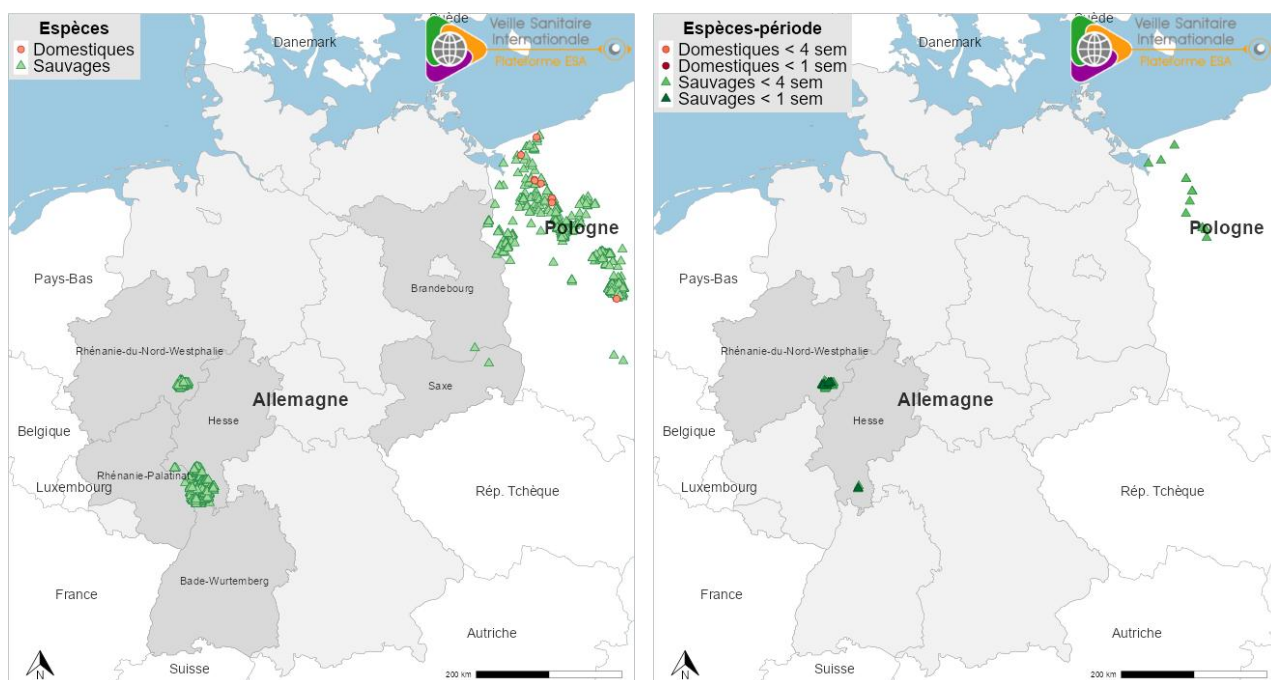


Figure 5. Localisation des cas et foyers de PPA détectés en Allemagne et dans l'ouest de la Pologne. Entre le 01/01/2025 et le 23/11/2025 (à gauche), et au cours des quatre dernières semaines (à droite) (source : Commission européenne ADIS au 24/11/2025). NB : Plusieurs cas peuvent être superposés.

Bosnie-Herzégovine, Croatie, Serbie

Une incidence très faible se maintenait dans les deux compartiments sauvage et domestique de ces trois pays depuis le début de l'année. On observe aux frontières entre ces trois pays et au centre de la Bosnie-Herzégovine une forte augmentation de l'incidence depuis le mois de juillet 2025 (dont cette semaine 18 cas déclarés en Croatie et Serbie pour une incidence mensuelle de 2 cas sauvages en Serbie et 32 en Croatie) (source : Commission européenne ADIS le 17/11/2025).

Bulgarie

L'incidence mensuelle s'était maintenue à zéro ou proche de zéro du mois d'avril au mois d'octobre 2025. La Bulgarie a déclaré de nombreux cas détectés depuis le 21/10/2025 sur tout le territoire (n=177). Cinq foyers et sept nouveaux cas sauvages ont été déclarés cette semaine (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025).

France

La France hexagonale est indemne de PPA, aucun cas n'a été déclaré au 23/11/2025 (source : DGAL le 24/11/2025).

Compte tenu la progression de la PPA chez les sangliers en Allemagne, le ministère a relevé le 26/09/2024 la surveillance de la PPA – au niveau 2B du réseau de surveillance de la santé de la faune sauvage (réseau SAGIR) – dans les départements du Bas-Rhin et de la Moselle. Cette décision permet de mobiliser davantage d'acteurs de terrain pour augmenter les signalements de cadavres de sangliers, leur collecte et leur analyse, comme c'est le cas depuis janvier 2022 dans les trois départements de la région PACA limitrophes du nord de l'Italie (Source : [DGAL le 17/09/2024, Instruction 2024-538](#)).

Pour rappel, les quatre niveaux de surveillance des pestes porcines dans la faune sauvage sont définis par l'instruction 2018-938^[2].

Durant les saisons de chasse (de la semaine 27 de l'année n-1 à la semaine 26 de l'année n) 2022/23, 2023/24 et 2024/25 en cours, respectivement 87, 164 et 181 cadavres de sangliers ont été signalés sur l'ensemble du territoire hexagonal et 79, 129 et 148 prélèvements ont été testés négatifs par le réseau Sagir, et aucun résultat positif n'a été trouvé sur ces campagnes de prélèvements (source : Flash info PPA Sagir du 02/04/2025).



Sensibilisation de la filière par la DGAL

Un message de sensibilisation a été adressé le 01/07/2025 aux acteurs impliqués dans la surveillance de la PPA en France ainsi qu'aux voyageurs par la DGAL ([lien](#)).

Hongrie

Aucun foyer domestique n'a été détecté depuis le 01/01/2024.

Dans le compartiment sauvage, l'incidence mensuelle a atteint un maximum fin janvier 2025 avec près de 150 cas détectés pour décliner depuis le mois de février 2025. L'incidence mensuelle actuelle est de 18 cas sauvages (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025).

Italie

Elle est apparue en Piémont Ligurie en janvier 2022, dans le Latium en mai 2022, et enfin en Calabre et en Campanie en mai 2023. La maladie s'est étendue progressivement sur la totalité du territoire de l'Italie continentale. D'après les analyses génétiques réalisées par l'IZS Teramo, les souches isolées de génotype II en Italie du Nord (Piémont et Ligurie) et en Italie centrale (Latium), ne sont pas liées l'une à l'autre (le génotype I étant localisé uniquement sur la Sardaigne). Elles seraient dues à des introductions du virus à partir de sources différentes (source : [IZS](#)). Le suivi des déclarations de PPA dans l'Italie continentale est disponible sur le site internet des « Istituto Zooprofilattico Sperimentale » (IZS - Instituts zooprophylactiques expérimentaux) régionaux (Source : [Actualisation par l'IZS Piémont, Ligurie Val d'Aoste](#), [IZS région du Latium](#)).

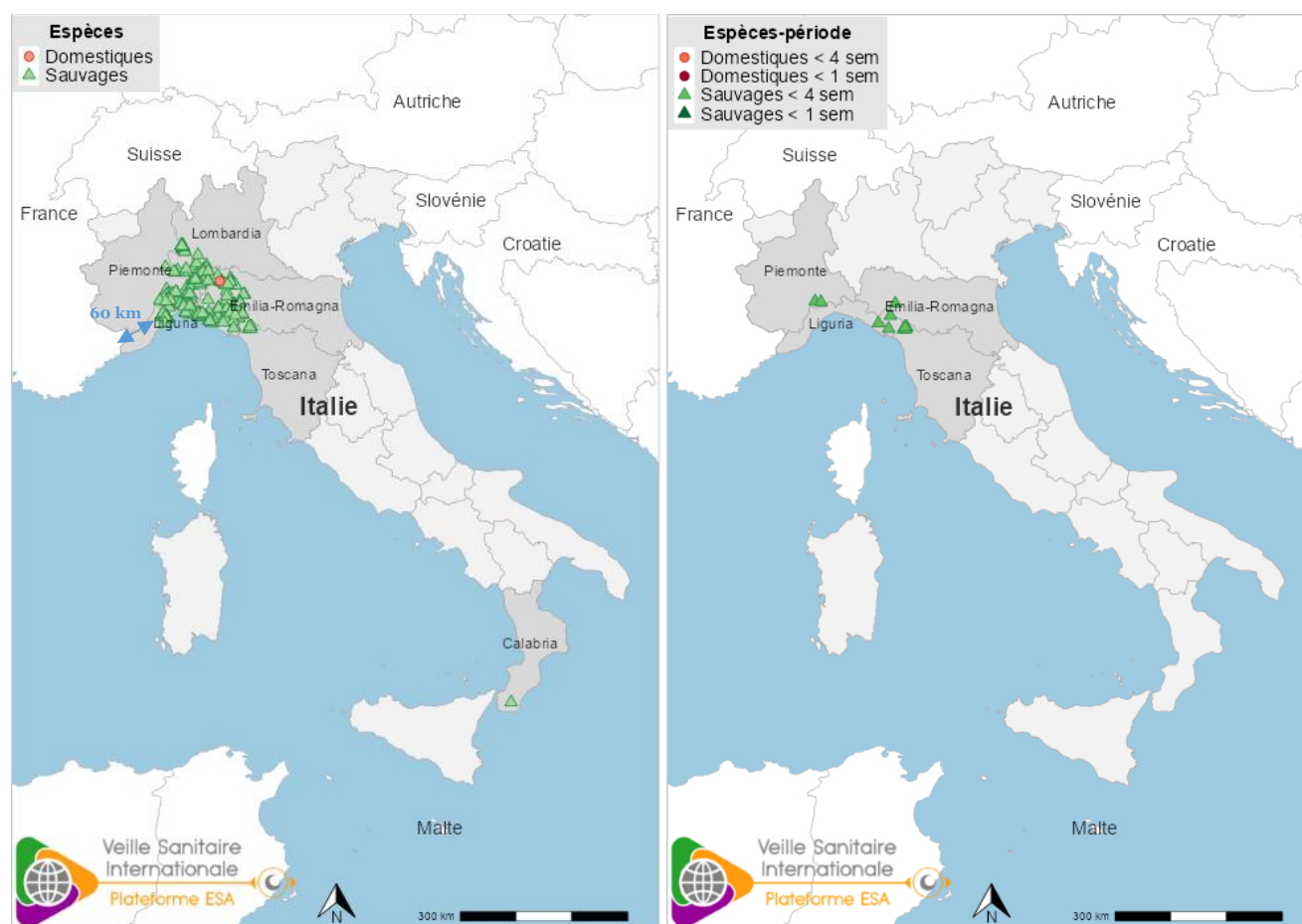


Figure 7. Cas et foyers de PPA en Italie (génotype II) - entre le 08/01/2025 et le 23/11/2025 (à gauche), et au cours des quatre dernières semaines (à droite) (source : Commission européenne ADIS au 24/11/2025)



Faible incidence mensuelle depuis le mois d'août - La majorité des détections dans le nord du pays

La grande majorité des cas et foyers récents ont été détectés dans le nord, zone Piémont/Ligurie/Lombardie/Emilie-Romagne/Toscane. A la frontière entre la Lombardie et le Piémont, on a noté une progression vers le nord des cas le long de la rivière Tessin. Le cas le plus septentrional reste à 43 km de la frontière suisse.

Le cas le plus proche de la frontière française avait été détecté le 01/05/2023 sur la commune de Cairo Montenotte, dans la région administrative de Savone, soit une distance de la frontière française estimée à environ 55 km (figure 7) (source : IZS le 07/05/2023).

L'incidence mensuelle baissait depuis le mois d'avril 2025. Une légère reprise a été observée mi-juillet dans le nord du pays (Ligurie, Emilie-Romagne, Toscane, Lombardie). Cette semaine, l'incidence mensuelle demeure basse (n=13 cas sauvages), avec deux nouvelles déclarations de cas sauvages détectés les 12 et 14/11/2025 (sources : Commission européenne ADIS au 24/11/2025, [CPVADAAA le 17/09/2025](#)).

Le reste du pays moins touché

Un cas a été détecté en Calabre le 28/04/2025 au sein de la zone déjà réglementée. La totalité des cas se concentrait jusqu'alors dans la zone nord depuis le dernier cas en Campanie (sud du pays) le 07/09/2024.

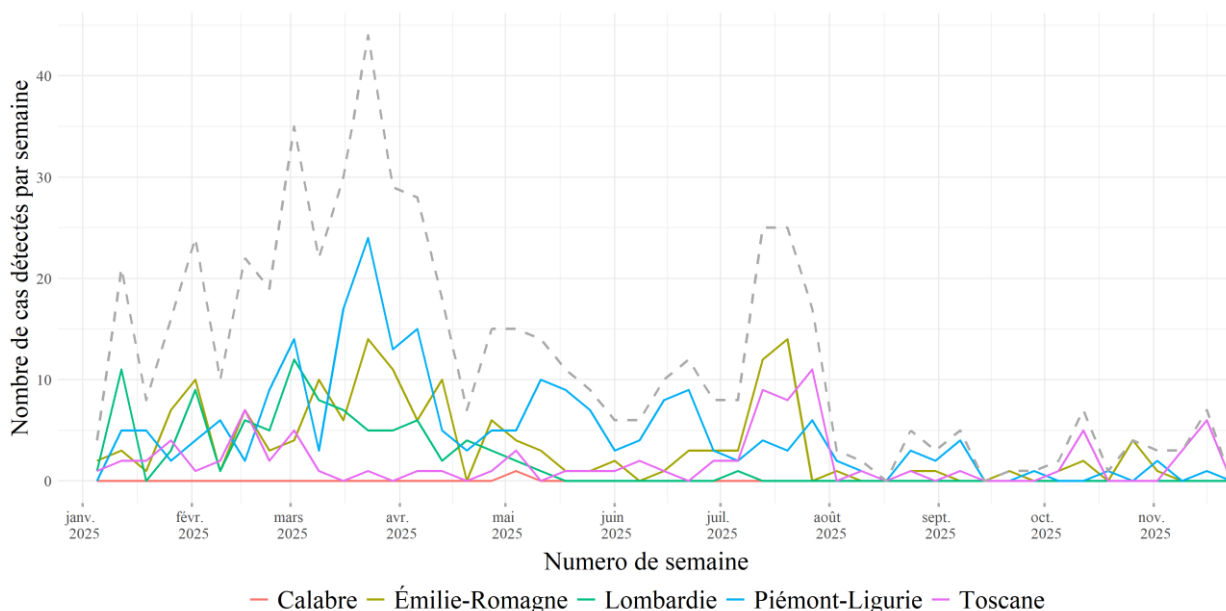


Figure 8. Incidence hebdomadaire des cas en faune sauvage de PPA en Italie continentale détectés entre le 01/01/2025 et le 23/11/2025. Les courbes grise pointillée et de couleur matérialisent, respectivement, le nombre de cas sur l'ensemble de l'**Italie continentale**, et au sein des provinces (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025). NB : les dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification ; elles peuvent être incomplètes et sont représentées en pointillé.

Pays Baltes

L'incidence mensuelle demeure à un niveau élevé en Lettonie, avec 89 cas détectés sur les quatre dernières semaines, 41 en Estonie et 42 cas en Lituanie (source : Commission européenne ADIS au 24/11/2025).

En Estonie, Lettonie et Lituanie, respectivement trois, un et un foyer ont été détectés dans des élevages les 11 et 12/08/2025 (source : Commission européenne ADIS le 18/08/2025). En Lettonie, deux nouveaux foyers domestiques ont été détectés les 20 et 22/08/2025 dans de petits élevages (source : Commission européenne ADIS le 25/08/2025).

Pologne

L'incidence mensuelle dans le compartiment sauvage avait atteint un plateau au mois de février 2025 autour de 500 cas. Depuis avril, une décroissance est amorcée. Les cas ont été détectés sur tout le territoire, notamment



dans la zone située dans le nord-ouest du pays, proche de la frontière avec l'Allemagne. L'incidence mensuelle se maintient toujours en plateau à un niveau élevé, avec 59 cas sauvages détectés sur les quatre dernières semaines. (Source : Commission européenne ADIS au 24/11/2025).

Dans le compartiment domestiques deux foyers ont été détectés les 20 et 23/06/2025, après plus de neuf mois sans aucune détection (précédent foyer le 13/09/2024). Trois autres foyers domestiques ont été détectés le 07/07/2025 (dans de nouvelles régions administratives du centre-nord et dans l'est, dans lesquelles aucun cas sauvage n'avait été détecté depuis le début d'année) et un le 11/07/2025 (source : Commission européenne ADIS le 15/07/2025). Les détections dans le compartiment domestique s'étaient poursuivies aux mois d'août et septembre 2025. Le dernier foyer a été détecté le 01/10/2025 (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025).

Roumanie

L'incidence mensuelle des cas sauvages se maintient à un niveau bas (n=25) (source : Commission européenne ADIS au 17/11/2025).

Dans le compartiment domestique, une reprise de la circulation avait été observée depuis l'automne 2024 jusqu'à un pic mi-février 2025. L'incidence mensuelle des cas sauvages a atteint un pic au-delà de 50 cas début février 2025 pour progressivement diminuer au mois de mars. Depuis le mois d'avril, une reprise d'incidence mensuelle est à noter (avec plus de 25 foyers détectés en quatre semaines depuis fin-juin) (source : Commission européenne ADIS au 14/07/2025). L'incidence mensuelle des foyers domestiques reste élevée avec 28 foyers détectés sur les quatre dernières semaines (source : Commission européenne ADIS au 24/11/2025).

Ukraine

Cette semaine, une nouvelle déclaration d'un cas sauvage. L'incidence reste très faible dans les deux compartiments (source : Commission européenne ADIS au 24/11/2025).

Pour en savoir plus

- Les différentes actions de sensibilisation à la PPA menées en France sont disponibles sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)) et sur le site du ministère en charge l'agriculture ([lien](#)).
- Des informations sur la PPA sont disponibles sur le site du ministère en charge de l'agriculture ([lien](#)).

Situation aux Caraïbes

En République Dominicaine, un premier cas de PPA a été rapporté le 28/07/2021. L'épizootie s'est répandue rapidement sur toute l'île d'Hispaniola. Le premier foyer en Haïti a été détecté le 26/08/2021. Pour mémoire, la PPA n'avait plus été observée sur le continent américain depuis 1982, où elle était présente en Haïti, mais peut-être considérée dorénavant comme enzootique en Haïti. Selon un rapport de l'USDA, elle est considérée comme enzootique en République dominicaine (source : [USDA le 19/11/2024](#)).

En date du 23/11/2025, les Antilles françaises et la Guyane sont toujours officiellement indemnes de PPA (Source : DGAL le 24/11/2025).

^[1]A noter que certains pays font des déclarations uniques de cas multiples dans la faune sauvage, alors que d'autres ne déclarent que des cas individuels. Sont dénombrées ici les notifications.

^[2]<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2018-938>

Les dangers sanitaires pour lesquels l'évolution de la situation épidémiologique est faible ou nulle depuis plus de deux semaines mais pour lesquels un suivi hebdomadaire de la situation est maintenu sont traités dans la section suivante. Les derniers événements sanitaires sont rappelés. Un renvoi vers le dernier BHVSI-SA ou la dernière note bilan de la Plateforme sur le sujet est ajouté.

		Fièvre aphteuse en Turquie : 118 nouvelles déclarations cette semaine de foyers Sat-1 et non-typés
Fiche rédigée en collaboration avec le LNR¹, de l'Anses Maisons-Alfort L'épizootie (sérotypage O) en Europe centrale est à présent maîtrisée. Les mesures de régionalisation prises au niveau européen ont été levées le 05/06/2025. Toutes les informations concernant cet événement sont disponibles dans la Note de situation du 23/06/2025. Turquie Trois premiers foyers de sérotype SAT1 ont été détectés entre les 30/04 et 13/05/2025 sur des bovins dans le sud-est du pays : deux le long de la frontière avec l'Irak (région administrative de Hakkari) et un environ 180 km au nord, près du lac de Van. Les animaux ont présenté des signes cliniques. Les investigations épidémiologiques s'orientent vers une hypothèse d'introduction par mouvements illégaux de bétail et une diffusion par le vent (source : Commission européenne ADIS le 19/05/2025). La Turquie a déclaré 118 nouveaux foyers détectés depuis le 28/06/2025, dont 86 SAT-1 et 32 non typés, sur toute la partie asiatique de son territoire (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025). Le sérotype SAT-1 est maintenant présent dans l'ensemble de l'Anatolie (partie asiatique de la Turquie) notamment à la frontière avec l'Arménie et la Géorgie. Il n'a pas été détecté en Thrace turque (partie européenne de la Turquie). Le sérotype SAT1 avait été détecté au Proche Orient (pool 3) fin 2024, signifiant déjà un changement significatif pour la zone (source : EU-FMD quarterly report october-december 2024). En 2025, le sérotype SAT1 a été détecté en Irak depuis le 15/01/2025 et au Koweït depuis le 06/04/2025 (source : WAHIS-OMSA consulté le 19/05/2025). D'autres souches ont été détectées (poste de quarantaine au Bahrein) début 2025, et au Qatar en 2023 (source : EUFMD quarterly report January-March 2025). En Turquie, la FA est enzootique excepté dans la partie européenne (Thrace turque). Une vaccination est organisée sur tout le territoire contre les sérotypes O, A, Asia-1 et SAT2, avec un taux de couverture estimé à 90% au début du printemps (source : EUFMD quarterly report October-December 2024).		

¹ Stéphane Zientara

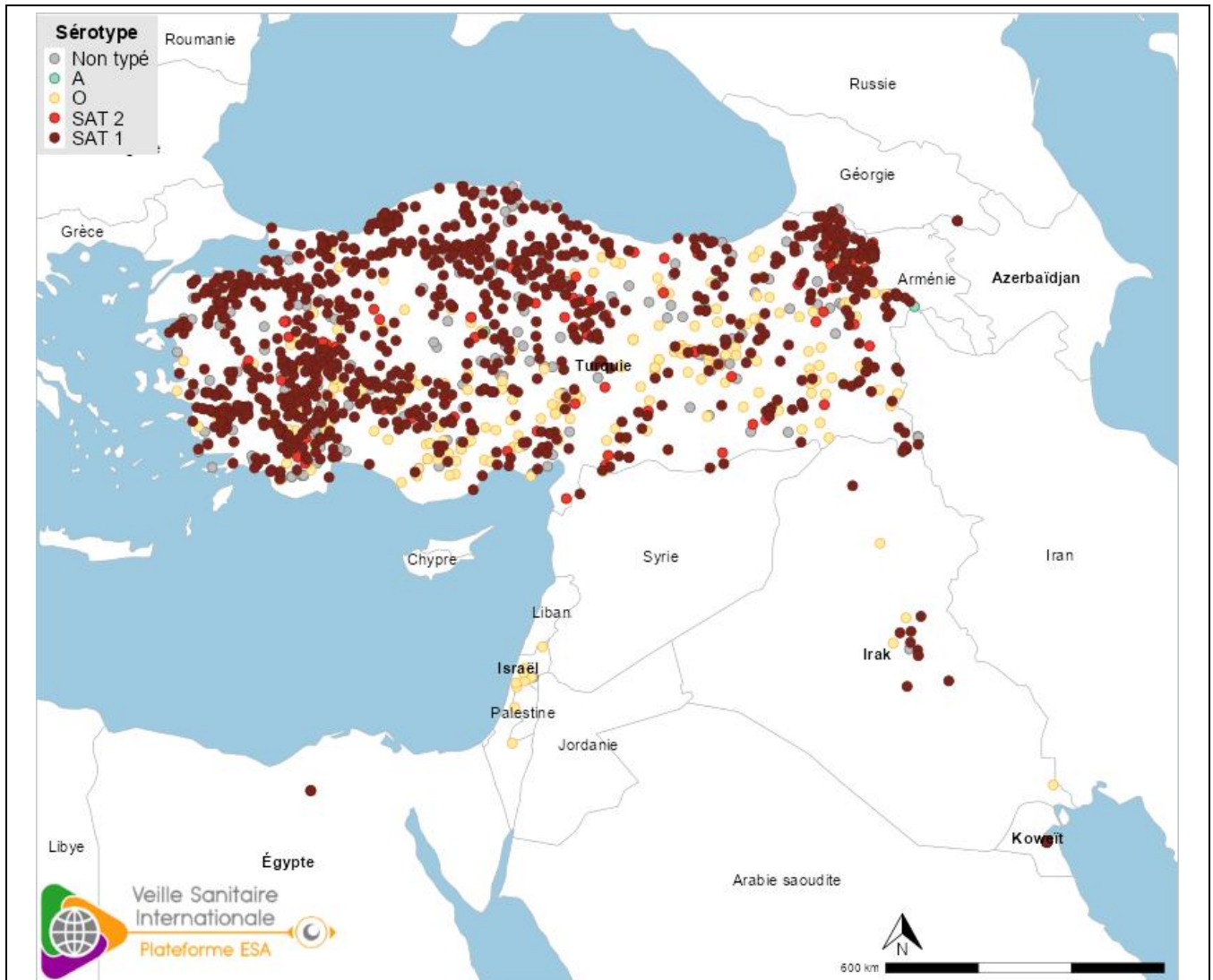


Figure. Localisation des foyers de fièvre aphteuse au Proche-Orient depuis le 01/01/2025 (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025 et WAHIS-OMSA le 17/11/2025).

Égypte

Le sérotype Sat-1 a été détecté en Egypte le 15/07/2025 (source : WAHIS-OMSA [notification immédiate](#) le 20/08/2025). D'après le dernier rapport trimestriel EUFMD (source : [EUFMD April-June 2025](#)), ce sérotype n'avait jamais été détecté dans ce pays. Le tableau de bord pour suivre l'évènement est consultable [ici](#).

Pour en savoir plus

- EuFMD ([lien](#))
- Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA) - page fièvre aphteuse ([lien](#))
- Note de situation « Foyers de fièvre aphteuse en Afrique du Nord » (point au 08/02/2024) ([lien](#))



Maladie hémorragique épizootique en France et en Europe : pas de nouvelle déclaration depuis six semaines.

Les dates par pays de fin de la période d'inactivité vectorielle sont notifiées dans le document « Bluetongue Seasonally Vector free periods 2024 – 2025 » mis à jour le 15/05/2025 (source : [UE le 15/05/2025](#)).

Les paragraphes ci-dessous reprennent les éléments notoires en France.

France

Les informations sur l'émergence de la MHE en France sont disponibles dans la note [Emergence de la MHE en France](#). Deux foyers ont été déclarés en semaine 41 dans la Sarthe portant à quatre le nombre total de déclarations en 2025 (source : [DGAL le 20/11/2025](#)).

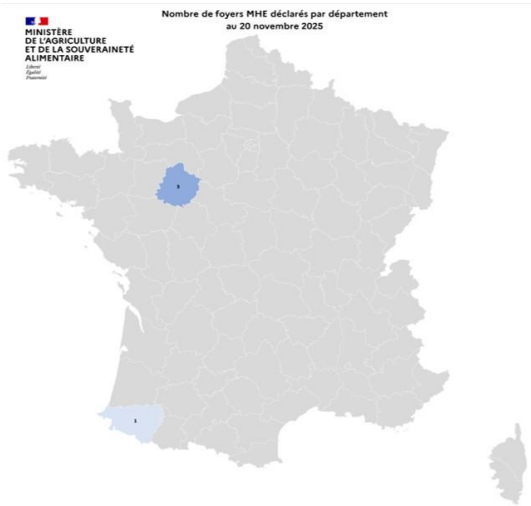


Figure. Répartition des foyers par département de MHE en date du 06/11/2025 (source : [DGAL le 20/11/2025](#))

Europe

L'historique et les détails par pays sont disponibles dans la [fiche MHE du BHVSI du 26/11/2024](#). En 2024, la MHE avait été détectée en Espagne où elles se sont poursuivies jusqu'en décembre 2024 (source : [MAPA le 18/12/2024](#)) ; ainsi qu'au **Portugal** (dernier foyer le 18/10/2024). En 2023, des foyers avaient été détectés également en **Italie** (dernier foyer le 18/12/2023).

En **Belgique**, un bovin importé de France le 07/04/2025 (Tarn-et-Garonne) a été détecté positif en RT-PCR. Les deux autres bovins du même lot importé ont été testés négatifs (source : [DGZ le 29/04/2025](#)).

La RT-PCR peut rester positive jusqu'à six mois après contamination. L'infection de l'animal peut donc remonter à fin 2024. Aucune transmission autochtone n'a été détectée à ce stade (source : [LNR le 05/05/2025](#)).

A noter que l'activité vectorielle pourrait avoir repris en Belgique depuis début avril (source : [Sohier et al. 2018](#)). La Belgique ne déclare plus de période d'inactivité vectorielle à la commission européenne (source : [CE le 02/05/2025](#)).



Rage classique en Europe et en Turquie : nouvelles déclarations en Roumanie.

Section rédigée en collaboration avec le LNR rage¹.

Nota bene :

Seuls les cas de rage classique (rabies virus - RABV), à déclaration obligatoire auprès de la Commission européenne, sont traités dans le BHVSI-SA. La rage des chauves-souris, chaque année dans de nombreux pays, n'est donc ni traitée ni représentée sur la carte. Sauf mention spécifique, les cas de franchissement de barrière d'espèce (virus rabiques de chauves-souris, comme par exemple EBLV (European bat lyssavirus) ou WCBV (West caucasian bat lyssavirus), détectés exceptionnellement sur mammifères non-volants) ne sont pas traités non plus dans ce bulletin.

- **Hongrie** : Un deuxième cas en 2025 a été détecté le 03/11/2025 chez un renard roux dans une zone frontalière avec la Roumanie où des foyers ont déjà été détectés en Roumanie cette année et précédemment en Hongrie (source : Commission européenne ADIS le 10/11/2025, Figure 2).

¹ Anses laboratoire de Nancy dont LNR rage : Emmanuelle Robardet, Florence Cliquet, Alexandre Servat, Céline Richomme.

- **Moldavie** : Un dernier foyer a été détecté le 05/11/2025, portant à 42 le nombre total de détections en 2025 (source : Commission européenne ADIS le 17/11/2025). Le premier cas détecté en 2025, le 13/01/2025, était chez un bovin suivi peu après d'un cas chez un chien (suspecté le 02/01/2025 et confirmé le 21/01/2025). Les foyers sont distribués dans l'ensemble du pays. En 2024, quinze détections ont été déclarées (source : Commission européenne ADIS le 15/07/2025).
- **Norvège** : Un deuxième cas en 2025 a été détecté chez un renard arctique au Svalbard (archipel de l'océan Arctique) le 30/10/2025 (source : Commission européenne ADIS le 10/11/2025). La rage n'avait pas été détectée chez les animaux en Norvège continentale depuis une détection sporadique au Svalbard en 2018. À cette époque, la maladie avait été détectée chez quatre renards arctiques et un renne de l'archipel (source : [Institut vétérinaire de Norvège](#) le 09/05/2025).
- **Pologne** : Un cas sauvage, chez un renard roux, a été détecté le 14/10/2025 portant à quinze le nombre total de cas et foyers détectés en 2025 (source : Commission européenne ADIS le 27/10/2025). Le premier cas détecté en 2025, le 15/01/2025, était chez un chien suivi peu après d'un cas chez un chat (suspecté le 09/12/2024 et confirmé le 20/01/2025). Les foyers sont concentrés proches de la frontière avec l'Ukraine dans deux « voïvodies » (Lubelskie et Podkarpackie). Le nombre total de cas et foyers détectés en 2024 est de 43 (source : Commission européenne ADIS le 27/01/2025).
- **Roumanie** : un foyer et deux cas ont été détectés entre le 10 et le 14/11/2025, portant à 73 le nombre total de détections en 2025 (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025). Un cas a été détecté sur un chevreuil le 26/06/2025 (source : Commission européenne ADIS le 07/07/2025). La détection du virus de la rage est très rare chez les cervidés, qui représentent un faible effectif des animaux sauvages testés pour la surveillance passive de la rage (environ 2 % en 2023) (source : [EFSA, 2024](#)). Le premier cas détecté en 2025, le 03/01/2025, était chez un renard roux suivi peu après (le 13/01/2025) d'un cas chez un bovin. Les foyers sont concentrés dans trois comtés (comtés de Iasi, Maramures et Vaslui). Le nombre total de cas détectés en 2024 était de 26 (source : Commission Européenne ADIS le 20/01/2025).
- **Slovaquie** : un nouveau cas a été détecté le 31/01/2025 sur un renard (source : Commission européenne ADIS le 10/02/2025). A ce jour, c'est le seul cas enregistré en 2025, il est localisé dans le comté de Kosicky, dans la ville de Michalovce. Un cas sur un renard avait été détecté le 02/12/2024 il s'agissait de l'unique cas de 2024, enregistré au même endroit que le renard diagnostiqué positif en 2025.



Figure 1. Localisation des foyers domestiques et cas sauvages de rage du 01/01/2025 au 23/11/2025 en Europe (hors Norvège) et en Turquie (source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025). Les foyers liés à des animaux importés ne figurent pas sur la carte

Est de l'Europe : les données mises à disposition par la Commission européenne, l'OMSA et l'OMS-Europe ([tableau de bord OMS](#)) montrent que dans les pays situés à l'est des frontières de l'UE, la rage est enzootique (Figure 2). En Turquie, 144 cas ou foyers ont été détectés en 2024 (source : Commission européenne ADIS le 14/07/2025).

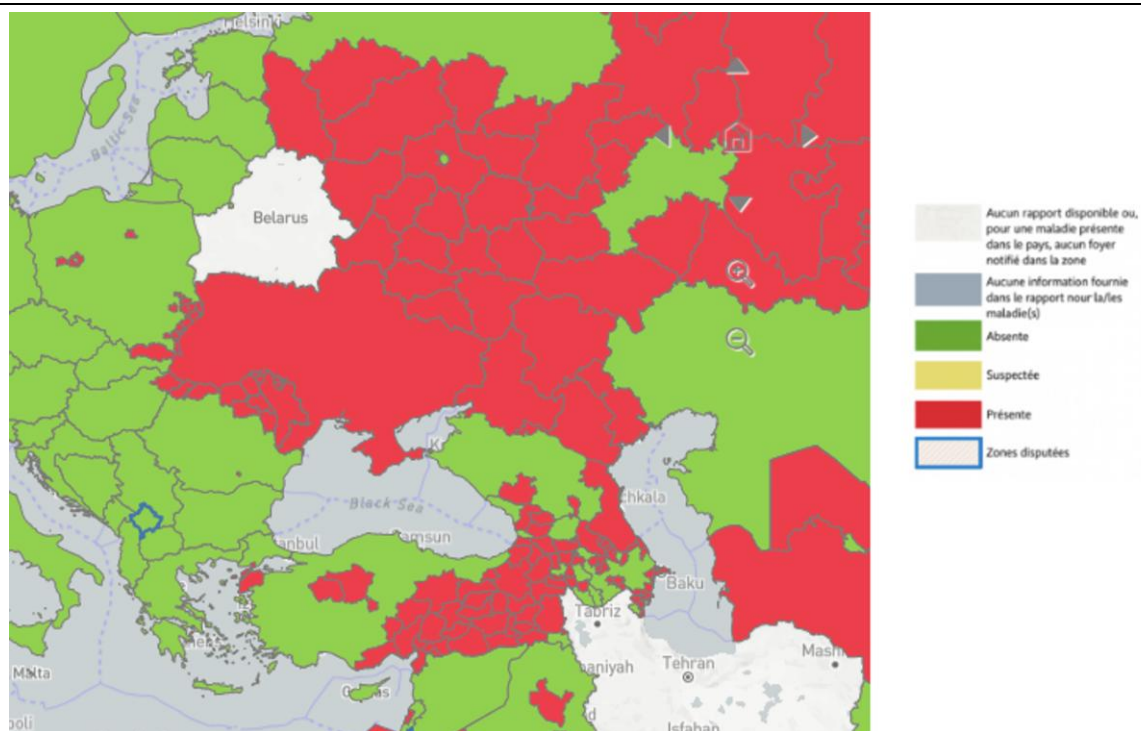


Figure 2 : situation de la rage dans les pays et leur régions administratives à l'est de l'Europe, d'après les rapports annuels de l'OMSA (2023-2024) (source : [OMSA consulté le 14/10/2025](#))

WEST NILE

[Renvoi vers la page Fièvre de West Nile](#)

Tableau. Nombre de notifications sur l'avifaune sauvage effectuées dans ADIS par espèce en Europe depuis le 01/01/2025. ATTENTION : plusieurs cas impliquant éventuellement des individus d'espèces différentes peuvent figurer dans une même déclaration ; dans ce cas, la déclaration est comptabilisée plusieurs fois dans ce tableau (une fois pour chaque espèce touchée). En revanche, le nombre de déclarations ne reflète pas le nombre de spécimens pour chaque espèce (Source : Commission européenne ADIS le 24/11/2025 et WAHIS-OMSA le 17/11/2025).

Espèce	Nom latin (nomenclature OMSA)	Nombre de déclaration-espèce
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	97
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	62
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	30
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	18
Autour des Palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	14
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	9
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	9
Accipitridae (non identifiée)	<i>Accipitridae (incognita)</i>	9
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	9
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	8
Corneille mantelée	<i>Corvus cornix</i>	8
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	8
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	5
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	4
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	4
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	4
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	4
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	3
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	3
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	3
Serin des Canaries	<i>Serinus canaria</i>	3
Psittacidae (non identifiée)	<i>Psittacidae (incognita)</i>	3
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	3
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	3
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	3
Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	3
Corvidae (non identifiée)	<i>Corvidae (incognita)</i>	2
Cygne chanteur	<i>Cygnus cygnus</i>	2
Flamant du Chili	<i>Phoenicopterus chilensis</i>	2
Passeridae (non identifiée)	<i>Passeridae (incognita)</i>	2
Aigle ibérique	<i>Aquila adalberti</i>	2
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	2
Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>	1
Columbidae (non identifiée)	<i>Columbidae (incognita)</i>	1
Flamant rose	<i>Phoenicopterus roseus</i>	1
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	1
Grand Tétraz	<i>Tetrao urogallus</i>	1
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	1
Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>	1
Laridae (non identifiée)	<i>Laridae (incognita)</i>	1
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	1
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	1
Petit Blongios	<i>Ixobrychus exilis</i>	1
Scolopacidae (non identifiée)	<i>Scolopacidae (incognita)</i>	1
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	1
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	1

ANNEXE



Espèce	Nom latin (nomenclature OMSA)	Nombre de déclaration-espèce
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	1
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	1
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	1
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	1
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	1
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	1
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	1
Aigle ravisseur	<i>Aquila rapax</i>	1
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	1

INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGENE

[Renvoi vers fiche IAHP](#)

Tableau 3. Nombre de déclarations d'IAHP chez les espèces de l'avifaune sauvage les plus représentées (n≥5) en Europe depuis le 01/08/2025. ATTENTION : plusieurs cas impliquant éventuellement des individus d'espèces différentes peuvent figurer dans une même déclaration ; dans ce cas, la déclaration est comptabilisée plusieurs fois dans ce tableau (une fois pour chaque espèce touchée). En revanche, le nombre de déclarations ne reflète pas le nombre de spécimens pour chaque espèce (Source : Commission européenne ADIS, APHA (Royaume-Uni) le 24/11/2025 et WAHIS-OMSA le 17/11/2025).

Espèce	Nom latin (nomenclature OMSA)	Nombre de déclaration-espèce
Gruidae (non identifiée)	<i>Gruidae (incognita)</i>	852
Anatidae (non identifiée)	<i>Anserinae (unidentified)</i>	445
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	220
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	163
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	92
Accipitridae (non identifiée)	<i>Accipitridae (incognita)</i>	66
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	58
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	57
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	53
Laridae (non identifiée)	<i>Laridae (incognita)</i>	51
Cygne chanteur	<i>Cygnus cygnus</i>	40
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	39
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	26
Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>	25
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	19
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	18
Faisan commun	<i>Phasianus colchicus</i>	17
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	12
Bernache nonnette	<i>Branta leucopsis</i>	12
Oie à bec court	<i>Anser brachyrhynchus</i>	12
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	8
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	7
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	7
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	7
Ardeidae (non identifiée)	<i>Ardeidae (incognita)</i>	6
Ciconiidae (non identifiée)	<i>Ciconiidae (incognita)</i>	5
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	5
Fou de Bassan	<i>Morus bassanus</i>	5
Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	5
Mouette Rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	5
Scolopacidae (non identifiée)	<i>Scolopacidae (incognita)</i>	5
Cygnus (non identifiée)	<i>Cygnus (incognita)</i>	4
Guillemot marmette	<i>Uria aalge</i>	4
Petit Pingouin	<i>Alca torda</i>	4
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	4
Anatidae (non identifiée)	<i>Anatidae (incognita)</i>	3
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	3
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	3

Espèce	Nom latin (nomenclature OMSA)	Nombre de déclaration-espèce
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	3
Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>	3
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	3
Canard musqué	<i>Cairina moschata</i>	2
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	2
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	2
Corneille mantelée	<i>Corvus cornix</i>	2
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	2
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	2
Flamant rose	<i>Phoenicopterus ruber</i>	2
Rallidae (non identifiée)	<i>Rallidae (incognita)</i>	2
Paon bleu	<i>Pavo cristatus</i>	2
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	2
Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	2
Oie des moissons	<i>Anser fabalis</i>	2
Ouette d'Égypte	<i>Alopochen aegyptiaca</i>	2
Macareux moine	<i>Fratercula arctica</i>	2
Autour des Palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	2
Strigidae (non identifiée)	<i>Strigidae (incognita)</i>	2
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	1
Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>	1
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	1
Garrot à Oeil d'or	<i>Bucephala clangula</i>	1
Marmaronette marbrée	<i>Marmaronetta angustirostris</i>	1
Nette rousse	<i>Netta rufina</i>	1
Corvidae (non identifiée)	<i>Corvidae (incognita)</i>	1
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	1
Cygne noir	<i>Cygnus atratus</i>	1
Flamant rose	<i>Phoenicopterus roseus</i>	1
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	1
Fulmar boréal	<i>Fulmarus glacialis</i>	1
Phasianidae (non identifiée)	<i>Phasianidae (incognita)</i>	1
Goéland bourgmestre	<i>Larus hyperboreus</i>	1
Goéland leucophée	<i>Larus cachinnans</i>	1
Grand Labbe	<i>Stercorarius skua</i>	1
Labbe parasite	<i>Stercorarius parasiticus</i>	1
Mouette mélanocéphale	<i>Ichthyophaga melanocephalus</i>	1
Mouette pygmée	<i>Hydrocoloeus minutus</i>	1
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	1
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	1
Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	1
Charadriidae (non identifiée)	<i>Charadriidae (incognita)</i>	1
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	1
Oie des neiges	<i>Anser caerulescens</i>	1
Oie rieuse	<i>Anser albifrons</i>	1
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	1
Passeridae (non identifiée)	<i>Passeridae (incognita)</i>	1
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	1

Espèce	Nom latin (nomenclature OMSA)	Nombre de déclaration-espèce
Guillemot à miroir	<i>Cepphus grylle</i>	1
Aigle botté	<i>Hieraaetus pennatus</i>	1
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	1
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	1
Falconidae (non identifiée)	<i>Falconidae (incognita)</i>	1
Faucon gerfaut	<i>Falco rusticolus</i>	1
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	1
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	1
Pygargue à queue blanche	<i>Haliaeetus albicilla</i>	1

INSTRUCTIONS DE LECTURE



Les textes en gris clair reprennent des textes de la(des) semaine(s) précédente(s).

	Nouvelle fiche		Fiche actualisée		
Situation épidémiologique					
	Pas ou peu d'évolution significative de la situation épidémiologique		Situation épidémiologique en évolution : défavorable		Situation épidémiologique préoccupante
			Situation épidémiologique à surveiller		
			Situation épidémiologique en évolution : favorable		
Risque pour les compartiments					
	D	Animaux Domestiques (Arrêté du 11 août 2006 fixant la liste des espèces, races ou variétés d'animaux domestiques) ou Détenus , dont la faune sauvage captive			
	S	Animaux Sauvages libres			
	H	Humain			
Plusieurs combinaisons possibles, exemple :	Coloration orange		Le compartiment est réceptif et/ou sensible à l'agent pathogène		
	Coloration grise		Le compartiment n'est ni sensible ni réceptif à l'agent pathogène		

Réceptivité (à l'infection ou l'infestation par un agent pathogène) : capacité d'une espèce animale à héberger l'agent pathogène, sans forcément développer de signes cliniques.

Sensibilité (à l'infection ou l'infestation par un agent pathogène) : capacité d'une espèce animale à exprimer des signes cliniques et/ou des lésions dues à un agent pathogène.

INSTRUCTIONS DE LECTURE



Les différentes sources de données utilisées pour les activités de Veille Sanitaire Internationale (VSI) et les modalités d'élaboration du bulletin hebdomadaire de veille sanitaire internationale en santé animale (BHVSI-SA) sont détaillées via le bouton ci-contre :

Sources de données pour la VSI

World Organisation for Animal Health (WOAH) (2022). Retrieved on 10/10/2022. Data extracted by ESA platform. Reproduced with permission. WOAH bears no responsibility for the integrity or accuracy of the data contained herein, but not limited to, any deletion, manipulation, or reformatting of data that may have occurred beyond its control.

Les archives de BHVSI-SA sont disponibles ci-contre :

BHVSI-SA

Les dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification.

Ce bulletin n'engage que son comité de rédaction et non les organismes membres de la Plateforme.

Pour le comité de rédaction de la Plateforme ESA (par ordre alphabétique) :

Julien Cauchard, Céline Dupuy, Guillaume Gerbier, Sandra Karl, Sophie Molia, Eric Niqueux, Jennifer Pradel, Carlène Trévenec, Sylvain Villaudy.

Pour toutes questions : plateforme-esa@anses.fr.

Ce document créé dans le cadre de la Plateforme d'Epidémiosurveillance en Santé Animale (ESA) peut être utilisé et diffusé pour tout ou partie par tout média à condition de ne pas apporter de modification au contenu et de citer la source comme suit "© <https://www.plateforme-esa.fr/>"

Abonnez-vous